

SCIENCES DE LA GESTION

**SPÉCIALISATION : ENTREPRENEURIAT, REPRENEURIAT ET
INNOVATION**

**RÔLE DE L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL DANS LA LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ AU BURUNDI-ÉTUDE DE CAS DE
L'UNIVERSITÉ DES GRANDS LACS**

Par :

Jean-Claude NIVYAYO

HEC Montréal

Directrice de Recherche

Mai Thi Thanh Thai

MBA, Ph.D

**Mémoire présenté en vue de l'obtention
du grade de maîtrise en Sciences de la Gestion
(M. Sc.)**

HEC MONTRÉAL

Comité d'éthique de la recherche

Le 04 décembre 2024

À l'attention de : Jean-Claude NIVYAYO

Objet : Approbation éthique de votre projet de recherche

Projet : 2025-6270

Titre du projet de recherche : RÔLE DE L'ENTREPRENEURAT SOCIAL DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ AU BURUNDI-ÉTUDE DE CAS DE L'UNIVERSITÉ DES GRANDS LACS

Bonjour Jean-Claude NIVYAYO,

Votre projet de recherche a fait l'objet d'une évaluation en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains par le CER de HEC Montréal.

Un certificat d'approbation éthique qui atteste de la conformité de votre projet de recherche à la *Politique relative à l'éthique de la recherche avec des êtres humains* de HEC Montréal est émis en date du 04 décembre 2024. Prenez note que ce certificat est **valable jusqu'au 04 décembre 2025**.

Vous devrez obtenir le renouvellement de votre approbation éthique avant l'expiration de ce certificat à l'aide du formulaire *F7 - Renouvellement annuel*. Un rappel automatique vous sera envoyé par courriel quelques semaines avant l'échéance de votre certificat.

Si des modifications sont apportées à votre projet, vous devrez remplir le formulaire *F8 - Modification de projet* et obtenir l'approbation du CER avant de mettre en œuvre ces modifications.

Notez qu'en vertu de la *Politique relative à l'éthique de la recherche avec des êtres humains* de HEC Montréal, il est de la responsabilité des chercheurs d'assurer que leurs projets de recherche conservent une approbation éthique pour toute la durée des travaux de recherche et d'informer le CER de la fin de ceux-ci. De plus, toutes modifications significatives du projet doivent être transmises au CER avant leurs applications.

Lorsque votre projet est terminé, vous devrez remplir le formulaire *F9 - Fin de projet (ou F9a - Fin de projet étudiant sous l'égide d'un autre chercheur)*, selon le cas. **Les étudiants doivent remplir un formulaire F9 afin de recevoir l'attestation d'approbation éthique nécessaire au dépôt de leur thèse/mémoire/projet supervisé.**

Vous pouvez dès maintenant procéder à la collecte de données pour laquelle vous avez obtenu ce certificat.

Nous vous souhaitons bon succès dans la réalisation de votre recherche.

Le CER de HEC Montréal

HEC MONTRÉAL

Comité d'éthique de la recherche

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

La présente atteste que le projet de recherche décrit ci-dessous a fait l'objet d'une évaluation en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains et qu'il satisfait aux exigences de notre politique en cette matière.

Projet # : 2025-6270

Titre du projet de recherche : ROLE DE L'ENTREPRENEURAT SOCIAL DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE AU BURUNDI-ETUDE DE CAS DE L'UNIVERSITE DES GRANDS LACS

Chercheur principal : Jean-Claude NIVYAYO

Directeur/codirecteurs : Mai Thi Thanh Thai, Professeur - HEC Montréal

Date d'approbation du projet : 04 décembre 2024

Date d'entrée en vigueur du certificat : 04 décembre 2024

Date d'échéance du certificat : 04 décembre 2025



Maurice Lemelin
Président
CER de HEC Montréal

Signé le 2024-12-04 à 14:29

Résumé

Contexte : La situation du Burundi en matière d'entrepreneuriat et de lutte contre la pauvreté n'est pas pleinement satisfaisante. Le taux de pauvreté monétaire touche 51,4 % en 2020 (EICVMB, 2020). C'est dans l'optique de contribuer à la lutte contre la pauvreté que l'UGL a initiée, des projets d'entrepreneuriat.

Objectifs : Déterminer les initiatives d'entrepreneuriat social de l'UGL et d'analyser comment l'éducation en entrepreneuriat social améliore les conditions de vie des entrepreneurs.

Méthodes : Cette étude repose sur une recherche documentaire et des analyses quantitatives et qualitatives.

Résultats : Les résultats quantitatifs prouvent que les dividendes tirés des activités entrepreneuriales soutenues par l'UGL permettent de satisfaire les besoins de l'éducation, de santé, du logement, de l'alimentation, des besoins sociaux, la création de l'emploi et l'amélioration des conditions de vie. Les analyses qualitatives montrent que la formation en entrepreneuriat, la création d'un centre d'entrepreneuriat, le partage d'expérience avec les entrepreneurs potentiels, le financement et le suivi des entrepreneurs, l'esprit à caractère communautaire de l'UGL sont autant de facteurs qui ont contribué à la réussite de l'entrepreneuriat. Les mêmes résultats prouvent que l'éducation entrepreneuriale augmente la probabilité d'entreprendre, l'esprit et la culture entrepreneuriale et par conséquent contribue à la création de l'emploi, à la satisfaction des besoins fondamentaux et l'amélioration des conditions de vie des entrepreneurs et ces derniers participeront à la réduction de la pauvreté.

Conclusion : De ce qui précède, nous pouvons affirmer que l'entrepreneuriat social de l'UGL contribue à renforcer la sécurité économique des ménages et des individus.

Mots clés : *Entrepreneuriat, éducation entrepreneuriale, UGL, lutte contre la pauvreté, Burundi*

Méthodes de recherche : Recherche documentaire, méthode quantitative et qualitative.

Abstract

Context : Burundi's situation in terms of entrepreneurship and the fight against poverty is not fully satisfactory. The monetary poverty rate will reach 51.4% in 2020 (EICVMB, 2020). It is with a view to contributing to the fight against poverty that UGL has initiated, entrepreneurship projects.

Objectives : To identify UGL social entrepreneurship initiatives and analyze how social entrepreneurship education improves the living conditions of entrepreneurs.

Methods: This study is based on a literature search and quantitative and qualitative analyses.

Results: Quantitative results show that dividends from entrepreneurial activities supported by the UGL help to meet the needs of education, health, housing, food, social needs, job creation and improved living conditions. Qualitative analyses show that entrepreneurship training, the creation of an entrepreneurship center, experience sharing with potential entrepreneurs, financing and follow-up of entrepreneurs, and the community spirit of the UGL are all factors that have contributed to the success of entrepreneurship. The same results prove that entrepreneurial education increases the probability of entrepreneurship, the entrepreneurial spirit and culture, and consequently contributes to job creation, the satisfaction of basic needs and the improvement of living conditions for entrepreneurs, who in turn contribute to poverty reduction.

Conclusion : From the above, we can affirm that UGL social entrepreneurship contributes to strengthening the economic security of households and individuals.

Keywords : *Entrepreneurship, entrepreneurial education, UGL, poverty alleviation, Burundi*

Research methods : Documentary research, quantitative and qualitative methods.

Liste des tableaux et des graphiques

I. Tableaux

Tableau 1: Mise en place progressive des programmes de baccalauréat et d'institut.....	84
Tableau 2: programmes de brevet de technicien supérieur professionnel.....	84
Tableau 3: programme de baccalauréat qui attend l'agrément.....	85
Tableau 4 : Les caractéristiques des répondants et des entreprises.....	93

II. Graphiques

Graphique 1 : Taux de Croissance Du Burundi 1962-2021	41
Graphique 2 : Origine des fonds des entrepreneurs	95
Graphique 3: Niveau de difficultés rencontrées par les entrepreneurs.....	96
Graphique 4 : Niveau d'appréciation des effets de l'éducation entrepreneuriale	97
Graphique 5: Proportion des entrepreneurs selon le nombre d'employés	98
Graphique 6: Proportion des entrepreneurs affirmant la satisfaction des besoins fondamentaux par l'entrepreneuriat	99
Graphique 7: proportion des entrepreneurs affirmant que l'entrepreneuriat contribue à la lutte contre la pauvreté	100
Graphique 8 : Appréciation des entrepreneurs de leurs situations économiques	101
Graphique 9: La part du capital de départ et actuel des entrepreneurs.....	102
Graphique 10: Appréciation de la formation en entrepreneuriat par les étudiants.....	103
Graphique 11: Futures secteurs d'investissement des étudiants	104

Liste des sigles et abréviation

AEB	Association des Employeurs du Burundi
BIT	Bureau International du Travail
BMD	Baccalauréat-Master-Doctorat
BTSP	Brevet de Technicien Supérieur Professionnel
CECUGL	Club d'Économie de l'Université des Grands Lacs
CNES	Commission Nationale de l'Enseignement Supérieur
CRIE	Centre de Recherche, d'Innovation et d'Entrepreneuriat
CSCB	Cadre Stratégique Commun du Burundi
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DTSP	Diplôme de Technicien Supérieur Professionnel
EICVMB	Enquête Intégrée sur les Conditions de Vies des Ménages au Burundi
FGD	Focus Group Discussion
INSBU	Institut National de la Statistique du Burundi
ISGL	Institut Supérieur des Grands Lacs
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONGs	Organisations non Gouvernementales
ONU	Organisation des Nations Unies
PAP	Plan d'Actions Prioritaires
PARES	Programme d'Appui de la Réforme de l'Enseignement Supérieur
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PIB	Produit Intérieur Brut
PND	Plan National de Développement
PNIA	Programme National d'Investissement Agricole
RDC	République Démocratique du Congo
TD	Travaux Dirigés
TEOEF	Techniques d'Expression Orale et Ecrite en Français
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
TP	Travaux Pratiques
UGL	Université des Grands Lacs
USD	Dollar Américain

Avant-propos

L'entrepreneuriat social émerge comme une réponse innovante et durable aux défis socio-économiques qui touchent de nombreuses régions du monde, y compris le Burundi. Ce mémoire se propose d'explorer le rôle crucial de l'entrepreneuriat social dans la lutte contre la pauvreté, en se concentrant sur l'Université des Grands Lacs comme étude de cas.

Au Burundi, un pays marqué par des décennies de conflits et de crises économiques, la pauvreté reste un enjeu majeur et touche plus de la moitié de la population. Les initiatives d'entrepreneuriat social offrent des solutions alternatives aux modèles économiques traditionnels, en plaçant l'impact social au cœur de leurs stratégies. Ce travail vise à déterminer les initiatives d'entrepreneuriat social de l'UGL et d'analyser comment l'éducation en entrepreneuriat social améliore les conditions de vie des entrepreneurs.

À travers une revue de la littérature, les analyses quantitatives descriptives et des études de cas et des témoignages d'acteurs locaux, nous chercherons à mettre en lumière les méthodes, les défis et les succès des projets d'entrepreneuriat social au sein de l'Université des Grands Lacs. En fin de compte, ce mémoire aspire à fournir des recommandations concrètes pour renforcer l'impact de l'entrepreneuriat social dans la lutte contre la pauvreté au Burundi.

Nous espérons que ce travail contribuera à une meilleure compréhension des dynamiques de l'entrepreneuriat social et à la promotion d'initiatives qui favorisent un développement inclusif et durable dans notre pays.

Dédicaces

A mon épouse NDUWIZUKANUBUZIMA Aline;

A mes enfants ;

A ma regretté mère;

A mes frères & sœurs;

A Monseigneur NDORICIMPA Herménégilde;

A Monsieur Denis Sylvestre;

A la famille NZEYIMANA Blaise Davy.

Remerciements

Nos remerciements s'adressent d'abord à ma regrettée mère et à mes sœurs & frères qui se sont donné corps et âmes pour notre formation humaine et intellectuelle dès notre naissance jusqu'aujourd'hui.

Nous adressons aussi nos remerciements à notre directrice de mémoire professeure **Mai Thi Thanh Thai, Ph.D** qui, malgré ses multiples tâches, nous a accompagné pendant la période de la rédaction jusqu'à l'aboutissement du présent travail. Nos remerciements sont adressés aussi aux membres du jury qui acceptent de lire et participer à l'évaluation de ce présent travail.

Nos remerciements s'adressent à nos éducateurs depuis l'école primaire jusqu'à l'université pour leur formation scientifique, intellectuelle et morale dont ils nous ont faits bénéficier mais plus particulièrement à ceux de l'École des Hautes Études Commerciales HEC Montréal en M.Sc en Gestion, option Entrepreneuriat, Repreneuriat et Innovation.

Enfin, nous adressons nos remerciements à toute personne qui, de près ou de loin aurait contribué à la réalisation de ce mémoire, en nous donnant des moyens nécessaires pour l'aboutissement de ce travail.

Jean-Claude NIVYAYO

INTRODUCTION GENERALE

L'entrepreneuriat social, sert les indicateurs du développement, en contribuant au renforcement des capacités des bénéficiaires de ses actions, à détecter et à concrétiser des opportunités économiques. Par ailleurs, l'entrepreneuriat social a toujours été considéré par les chercheurs et les praticiens comme un moteur de la croissance économique qui permettra de résoudre les problèmes de l'emploi, de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Amameur Lahsen, 2021).

L'entrepreneuriat social doit être créatif et capable de transformer sa créativité en un produit ou un service de valeur. Par conséquent, un entrepreneur social est une personne qui, en fonction de ses capacités innées, de sa formation et de son expérience passée, peut innover dans l'une des composantes d'un modèle d'affaires ou d'un produit ou d'un service pour créer, développer et commercialiser de la valeur (Ternera et al., 2019 ; Solis et al., 2021). Cette valeur résout le besoin ou le problème ou la demande d'un groupe de clients sur le marché cible (Querejazu, 2020). C'est ainsi que naît l'entrepreneuriat social, qui implique l'intervention d'idées pour répondre aux problèmes sociaux et à leurs besoins, générant un impact ou un bénéfice pour les secteurs les plus vulnérables dans des zones adjacentes au contexte économique, ce qui peut contribuer à améliorer la qualité de vie des gens (Paz, Pinto et al. 2020). C'est dans cette perspective, que l'Université des Grands Lacs a initié depuis 2020 des projets d'entrepreneuriat social dans le cadre de recherche action. Elle a aussi introduit dans les programmes de formation des étudiants le cours d'entrepreneuriat avec des travaux pratiques y relatifs dans l'objectif de contribuer à former un nombre plus important de cadres spécialisés et compétent pour le Burundi, la sous-région des Grands Lacs et les pays de la Communauté Est-Africaine en assurant une formation scientifique et humaine très fortement orientée vers le développement global de l'homme, de favoriser chez les étudiants l'esprit d'entreprise et d'innovation, de développer le sens communautaire, l'esprit de compétitivité et de créativité au sein des étudiants et dans l'entourage de l'Université et de redynamiser l'éducation aux valeurs positives burundaises. Face à cette situation, des questions ont été posées : Quels sont les types d'activités d'entrepreneuriat menées et encadrées par l'UGL ? Quels sont les impacts de l'entrepreneuriat social dans l'amélioration des capacités et des conditions de vie des entrepreneurs qui vont à leur tour contribuer à la lutte contre la pauvreté ? Comment l'UGL a réussi la création des entreprises sociales ? Comment l'entrepreneuriat peut contribuer à l'amélioration des conditions de vie des entrepreneurs en tant que principaux acteurs dans la lutte contre la pauvreté ?

En 2015, les Nations Unies ont adopté 17 objectifs de développement durable (ODD). Ces instruments internationalement reconnus tracent le chemin à suivre à l'échelle internationale pour construire un monde plus juste et plus prospère à l'horizon 2030. C'est dans ce contexte que l'Université des Grands Lacs UGL en sigle en tant qu'institution universitaire s'est donnée une mission de contribuer à travers la recherche action à aider ses lauréats à avoir des compétences et des moyens nécessaires afin d'améliorer leurs conditions de vie et ces entrepreneurs vont participer à la lutte contre la pauvreté qui est le premier objectif de développement durable des Nations Unies.

Notre recherche s'inscrit dans ce sens pour déterminer les initiatives d'entrepreneuriat social de l'UGL et sa contribution dans l'amélioration des compétences et des conditions de vie afin de participer dans la lutte contre la pauvreté au Burundi. Elle essaye d'analyser le développement de l'entrepreneuriat social de l'UGL par le biais de ces initiatives d'entrepreneuriat social en essayant d'analyser les stratégies d'entrepreneuriat social de l'UGL ont participé réellement à l'amélioration des conditions de vie des entrepreneurs qui vont participer à la réduction de la pauvreté au Burundi. Pour ce faire, et après une introduction générale, une présentation de la problématique, des objectifs et questions de recherches, nous présentons au premier chapitre le cadre contextuel, le deuxième chapitre fait la revue de la littérature concernant en montrant la liaison entre l'entrepreneuriat social et la réduction de la pauvreté.

Le chapitre trois présente les données et les méthodes d'analyse. Le quatrième chapitre fera objet d'une présentation des résultats, d'interprétation et de discussion. Nous terminons cette recherche par une conclusion et des recommandations.

Nous avons utilisé le plus de la revue documentaire, la méthode quantitative et qualitative dans cette recherche. Il s'agit d'une approche mixte qui permet de combiner les forces des approches quantitative et qualitative. Le choix de cette méthode est qu'en utilisant une méthodologie mixte, il est possible d'obtenir une compréhension plus complète et équilibrée du sujet de recherche en combinant les données quantitatives et qualitatives, en effectuant une triangulation des résultats et en explorant à la fois les aspects explicatifs et exploratoires. Les méthodes qualitative et quantitative se nourrissent l'une à l'autre et apportent une plus-value scientifique au travail de recherche, chacune répondant alors à un questionnement précis, sans qu'aucune d'elles ne soit subordonnée à la réalisation ou aux résultats de l'autre. La revue documentaire a permis de circonscrire l'entrepreneuriat social dans le contexte burundais. Nous avons exploré les études empiriques portant sur l'impact de l'éducation entrepreneuriale sur la culture

entrepreneuriale (Gouws (2002), Deakins, D. Boissin et Sandrine (2009) et Glancey (2005), les croyances envers la capacité à entreprendre et envers la prise des responsabilités Branchet et al. (2009), les traits entrepreneuriaux (Gorman et al. (1997), la perception de l'entrepreneuriat Uduak et Aniefiok (2011), (Clayton (1989), Fleming (1996) et Fayolle (2006), la recherche d'opportunité et la réduction de la peur d'entreprendre (Fayolle et Gailly (2006); Hannon (2005); Venkatachalam et Waqif (2005) et Impacts sociaux de l'éducation entrepreneuriale Antonites et Wordsworth (2009). Cette démarche méthodologique a permis de situer l'étude dans un cadre académique plus large. D'après les principaux résultats, le développement de la culture entrepreneuriale a été cité comme le principal effet de l'éducation entrepreneuriale. De plus l'entrepreneuriat contribue à la création d'emploi, permet de satisfaire les besoins familiaux liés à l'éducation, à la santé, à l'alimentation, au logement et aux facteurs sociaux et va contribuer à la lutte contre la pauvreté.

Problématique

Le rôle moteur que joue l'entrepreneuriat social dans la croissance et le développement économique est reconnu depuis longtemps. Or, de nombreux pays en voie de développement, n'ont pas été capables de créer et maintenir un environnement favorable pour en assurer le développement. Dans un contexte économique et financier mondialement morose, marqué par un ralentissement de la croissance, la dégradation des conditions de vie, et la montée du chômage..., la réflexion sur l'entrepreneuriat social en Afrique centré sur les jeunes devrait susciter l'intérêt des investisseurs sociaux étant donné qu'ils (les jeunes) font de l'Afrique le continent le plus jeune du monde. Si la valeur sociale est le but premier de toute initiative entrepreneuriale sociale, il reste que la cible est l'être humain pour qui tout ce processus a été initié. L'Afrique reste en effet la région du monde qui compte le plus de jeunes puisque l'âge médian y est de 19,7 ans, contre 30,9 ans au niveau mondial en 2020 selon les chiffres publiés par l'Organisation des Nations Unies (ONU). En outre, selon les données de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, 60 % de la population africaine avait moins de 25 ans en 2020, et près de 80 % de la population africaine avait moins de 35 ans comparé à moins de 40 % en Europe, 45 % en Amérique du Nord et 55 % en Asie. Par ailleurs, plus de la moitié de la croissance démographique dans le monde d'ici à 2050 aura lieu en Afrique. Proportionnellement, c'est donc la région qui connaît la plus forte évolution démographique. C'est également la seule région au monde où la population jeune croît très rapidement. L'évolution de la population jeune en Afrique interpelle sur la disponibilité des opportunités économiques offertes aux jeunes africains, chaque année de plus

en plus nombreuse à entrer sur le marché de l'emploi. Se pose dès lors, la question de la capacité des jeunes à avoir accès à un marché du travail qui puisse les absorber. En tout état de cause, au-delà même de l'absence de travail, le principal enjeu pour la plupart des jeunes africains demeure l'accès à un emploi décent et de bonne qualité (autrement dit, un emploi leur procurant un revenu durable et leur permettant de s'extraire de la pauvreté).

Globalement, les pays africains souffrent de la mauvaise qualité des emplois et de leur caractère informel. Selon l'OIT, 95 % des jeunes travailleurs africains occupent un emploi informel, ce qui démontre bien que le secteur informel reste le principal pourvoyeur d'emplois en Afrique. Le travail salarié formel est limité et concerne principalement les services tandis que la production manufacturée représente moins de 5 % des emplois. Le déficit d'emplois décents est prévalant à travers tout le continent africain (BIT, 2019). En conséquence, plusieurs jeunes africains se retrouvent avec des aspirations d'emplois non satisfaites. Pour un grand nombre d'entre eux, être au chômage ou détenir un emploi de mauvaise qualité demeure une réalité. Investir non seulement dans les secteurs porteurs d'emplois de qualité mais aussi dans le changement de mentalité pour que les jeunes deviennent eux-mêmes des créateurs d'emplois serait crucial pour répondre au problème de l'emploi des jeunes en Afrique. Le Burundi, avec 52,4% de la population en dessous du seuil de pauvreté (EICVMB-2020), vit dans une vulnérabilité structurelle qui explique l'urgence des interventions sociales. En effet, depuis 2005, la croissance économique oscille entre 5,4% et -0,4%. Le taux de croissance économique le plus élevé (5,4%) a été observée en 2006 tandis que le plus bas (-0,4%) a été observé en 2015. Selon les comptes nationaux de 2019, l'économie burundaise est essentiellement dominée par les activités agropastorales, avec une industrie qui peine à décoller et le secteur tertiaire dominé par le commerce. Le secteur primaire (agriculture vivrière, agriculture d'exportation, élevage et pêche) représente environ 30% du Produit Intérieur Brut (PIB), emploie plus de 80% de la population active et génère plus de 60% des devises. Malgré les facilités mises en place pour la promotion du climat d'affaire, le secteur secondaire contribue à raison de 15% au PIB tandis que le secteur tertiaire contribue à raison de 40%. Au niveau des communautés, la pauvreté et la crise économique peuvent instaurer une attitude de survie au sein des populations qui peut les empêcher de s'investir dans des processus de changement plus structurels et plus complexes, de participer à des activités de renforcement de capacités et d'échanges visant plus le long terme. L'entrepreneuriat social se heurte à des obstacles importants pour réaliser leur plein potentiel au Burundi. Bien que le nombre d'ES soit en augmentation, elles en sont encore aux premiers stades de leur développement et sont confrontées à des contraintes internes (capacités

organisationnelles) et externes (écosystème) à la croissance. Par ailleurs, Il s'avère que les jeunes sont les plus exposés à la perte de productivité et à la contraction des revenus qui en résulte, affectant en outre les jeunes hommes et jeunes femmes de manière inégale.

Pour relever ce défi et permettre au Burundi de libérer son dividende démographique, et ainsi promouvoir un développement durable, l'entrepreneuriat constitue une piste de solution à la crise de l'emploi des jeunes. Cette option s'inscrit en droite ligne du quatrième Objectif de développement durable des Nations Unies (ODD4.4) qui vise, d'ici à 2030, à augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

L'expérience depuis l'indépendance a démontré que les secteurs traditionnels public et privé ne peuvent résoudre le problème de l'emploi des jeunes au Burundi. En effet, alors que le secteur public ne peut absorber toute la demande, le secteur privé dans son état actuel demeure un secteur majoritairement informel, avec son lot d'emplois précaires. Pourtant, depuis 1950, le Burundi a choisi la planification du développement comme cadre de définition et outil de mise en œuvre de sa politique de développement économique et social. Les plans quinquennaux de développement, les Programme d'Ajustement structurels, le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, la Vision du Burundi 2025, le Plan National de Développement, la Vision du Burundi 2040-2060 sont les principaux outils de planification mise en place au Burundi. Toutefois, le processus de transformation de l'économie du Burundi reste confronté à plusieurs faiblesses et contraintes structurelles. D'une part, les faiblesses relevées sont notamment : (i) le potentiel de production inexploité, (ii) la faible diversification de la structure productive, (iii) la faiblesse des taux d'investissement public et privé, (iv) l'intégration insuffisante des secteurs agricole et industriel avec pour corollaire l'absence d'articulation entre zone rurale et zone urbaine ; (v) la faible productivité de l'agriculture largement dominée par des technologies traditionnelles; (vi) l'insuffisance des infrastructures économiques, (vii) le double déficit structurel des finances publiques et de la balance des paiements, (viii) les déséquilibres du marché de travail dominé par l'emploi informel et un sous-emploi prépondérant ; (ix) la persistance de la pauvreté et inégalités socio-économiques et (x) le faible développement du secteur privé avec une prééminence du secteur informel. Face à ces contraintes, l'entrepreneuriat social à travers l'éducation entrepreneurial est perçu aux yeux du gouvernement comme un facteur qui peut contribuer à la lutte contre la pauvreté. Toutes choses étant égal par ailleurs, le Burundi a mis en avant le capital humain comme pilier de

développement à travers le Plan National de Développement et la Vision Burundi Pays Émergent en 2040 et Pays Développé en 2060. Pour le PND, les leviers de la transformation structurelle de l'économie doivent passer par l'amélioration de la connaissance basée sur la technologie et le savoir-faire : ce pilier s'inscrit dans la dynamique d'amélioration soutenue du capital humain et soutient la croissance par l'intermédiaire de la connaissance et de l'apprentissage. Pour la Vision 2040-2060, le développement d'un enseignement supérieur compétitif en sciences entrepreneuriales et technologies et contribuant au développement du Burundi est un défi important pour l'émergence du Burundi et des investissements sont à consentir pour le développement de l'enseignement universitaire dans son ensemble mais surtout dans des domaines notamment dans les sciences entrepreneuriales et technologies. L'enseignement supérieur mérite une attention particulière afin d'avoir des ressources ayant des compétences en rapport avec les technologies avancées pour répondre aux besoins technologiques du pays, contribuer à l'enseignement professionnel dans une perspective d'adéquation « Formation-Emplois », et surtout pour avoir des ressources humaines compétitives sur le marché régional et international. Ce qui implique une formation fiable appuyée par une recherche fondamentale et appliquée permettant l'innovation dans le domaine des sciences entrepreneuriales et de la technologie.

Pour répondre à la volonté du gouvernement, l'Université des Grands Lacs a mis sur pied la plateforme d'encadrement pour les jeunes qui ont d'idées entrepreneuriales. L'université est, de par son essence, la source du savoir. Mais actuellement, son apport ne se limiter à la transmission des connaissances théoriques. L'État ne pouvant plus embaucher tous les lauréats que les institutions universitaires versent sur le marché du travail; ces dernières se voient obligées d'encadrer et parfois même d'accompagner leurs lauréats selon les besoins du marché du travail. Au savoir, il convient donc d'ajouter le savoir-faire à travers l'entrepreneuriat. L'initiative de l'UGL prend origine dans la recommandation du ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique qui exige que toutes les facultés dans les universités tant publiques que privées doivent inclure dans leurs cursus un cours d'entrepreneuriat. Le but est que l'université donne aux apprenants les bases qui leur serviront dans la vie professionnelle après la formation. Bien plus, l'UGL organise des formations à l'intention des étudiants dans le but de les autonomiser une fois sur le marché du travail après la formation académique. L'Université des Grands Lacs ayant compris cette problématique, développe une approche dans l'optique de lutter contre le chômage et la pauvreté au Burundi à travers l'amélioration des conditions de vie des entrepreneurs encadrés et appuyés cette institution. Consécutivement,

cette université communautaire met en œuvre un projet d'entrepreneuriat social dans le cadre de recherche action. Ce projet consiste à appeler les ressortissants de l'UGL des dizaines de milliers encore en chômage pour se mettre ensemble dans les coopératives ou sociétés et manifester l'intérêt en présentant des mini-projets bancables avec un montant ne dépassant pas 10 millions de francs burundais soit 5 163 dollars.

Au début, 84 projets ont été présentés et une commission ad hoc a été mise en place et a sélectionné, sur base des critères objectifs, 9 projets portés par 9 coopératives pour une bagatelle d'environ 50 millions. Les bénéficiaires vont recevoir les fonds de l'UGL mentionnés dans le projet afin d'exécuter le projet et rembourser le montant octroyés en 18 mois. L'UGL compte accroître le nombre de bénéficiaires pour passer de 9 groupement à au moins 120 groupements porteurs de projets et chaque fois que les moyens le permettent et ainsi renforcer sa lutte contre le chômage et la pauvreté observée chez une multitude de jeunes diplômés et de la population burundaise en général à travers la création de la valeur et l'amélioration des conditions de vie des entrepreneurs.

L'UGL a mis en place un laboratoire constitué par une équipe aguerrie, pour un coaching, un accompagnement et suivi afin de suivre, produire des articles sur l'entrepreneuriat action au Burundi surtout pour imprimer une approche capitalisable pouvant servir pour le pays et les autres institutions qui comptent appuyer les jeunes diplômés et formuler des recommandations d'amélioration. Dès lors, l'Entrepreneuriat Social est devenu une opportunité et notre problématique est formulée de la manière suivante : l'ES constitue-t-il réellement une solution dans la lutte contre la pauvreté au Burundi à travers l'amélioration des conditions de vie des entrepreneurs ? De ce fait, une question mérite d'être posée : ***Comment l'éducation en entrepreneuriat social aide à améliorer les conditions de vie des entrepreneurs et par conséquent à réduire la pauvreté : cas de l'Université des Grands Lacs (UGL) ?***

Plus spécifiquement, il s'agira de savoir :

- Quels sont les types d'activités d'entrepreneuriat menées et encadrées par l'UGL ?
- Quels sont les impacts de l'entrepreneuriat social dans l'amélioration des conditions de vie des entrepreneurs afin que ces derniers participent à la lutte contre la pauvreté ?
- Comment l'UGL a réussi la création des entreprises sociales ?
- Qu'est-ce que l'UGL développe chez les entrepreneurs et le type d'entreprise créée peut contribuer à la lutte contre la pauvreté ?

C'est dans le but d'apporter des réponses à ces questions que s'inscrit la présente recherche dont l'objectif principal est *d'analyser comment l'éducation en entrepreneuriat social est un*

moyen de lutte contre la pauvreté à travers les compétences développées chez les entrepreneurs encadrés par illustration de cas de l'UGL. Au-delà de cet objectif pratique il sera aussi question au niveau géographique de :

- Identifier les types d'activités menées et encadrées par l'UGL,
- Dégager les impacts de l'entrepreneuriat social que l'UGL veut créer chez les entrepreneurs afin que ces derniers participent dans la lutte contre la pauvreté
- Comprendre comment l'UGL a réussi la création des entreprises sociales
- Comprendre comment l'UGL contribue à l'amélioration des conditions de vie des entrepreneurs pour que ces derniers puissent participer efficacement à la lutte contre la pauvreté

Pour atteindre ces objectifs et avoir des résultats fiables, la rigueur et la pertinence de la démarche scientifique doivent reposer sur un choix judicieux et cohérent des méthodes d'analyse et des techniques de collecte des données afin d'éviter de tâtonnements du chercheur et réduire la probabilité d'aboutir à des conclusions erronées. Dans le cadre du présent travail, nous allons recourir à la technique documentaire qui nous permettra d'accéder aux documents ayant trait à notre sujet d'étude notamment les ouvrages, les thèses, les mémoires, les articles, les rapports etc. La technique d'enquête va nous permettre de recueillir les données à l'aide d'un questionnaire administré auprès d'un échantillon de toutes les entreprises sociales créées et encadrées par l'UGL œuvrant dans les différents secteurs d'activité que nous allons tirer par convenance et par la méthode raisonnée en vue d'obtenir des informations relatives à notre étude. Les données collectées dans le cadre de cette enquête seront analysées à l'aide des tableaux, graphiques et techniques statistiques pouvant nous permettre de tirer certaines conclusions.

Pertinence et justification de l'étude

Le chômage prend de plus en plus une allure inquiétante au Burundi et la solution pour juguler ce problème doit passer par l'entrepreneuriat social et l'éducation entrepreneuriale. Sur cette question, des avancées considérables ont été faites par l'UGL. Actuellement, l'entrepreneuriat est inséré dans le système éducatif burundais, et dans les programme de l'UGL, comme un cours d'option ce qui est un pas à saluer. L'UGL participe aussi au le financement et l'encadrement des lauréats de cette université dans l'entrepreneuriat.

De ce qui précède, le choix que nous avons porté sur ce sujet se justifie par notre attachement à la dynamique de développement visant ainsi le bien-être social et économique de l'être humain et aussi de notre attachement à la problématique même de l'entrepreneuriat dans la mesure où nous sommes foncièrement convaincus que la lutte contre la pauvreté au Burundi de manière générale passe par le développement de l'entrepreneuriat.

Ainsi, le présent travail présente un double intérêt notamment du point de vue pratique et scientifique : du point de vue pratique, ce travail nous permet de palper du doigt le rôle grandiose que joue l'entrepreneuriat social dans la lutte contre la pauvreté à travers les activités menées par les petits entrepreneurs encadré par l'UGL et du point de vue scientifique, cette étude nous donne l'opportunité d'élargir nos connaissances aussi bien dans le domaine de l'entrepreneuriat que dans celui de la lutte contre la pauvreté. En plus, par les réponses spécifiques qu'elle apporte aux questions soulevées, il fournit des données à d'autres chercheurs ou personnes désirants traiter et approfondir ce sujet. Ce travail constitue donc un recueil d'information utile et fiable. De plus, la pertinence scientifique de la présente recherche repose sur le fait qu'elle fournit un cadre conceptuel et opérationnel permettant de traiter la nature multidimensionnelle de l'entrepreneuriat social. Afin, au regard de l'ampleur du problème, la production académique en langue française dans le champ spécifique de l'entrepreneuriat social et de l'éducation entrepreneuriale, n'est pas actuellement très foisonnante. Un fossé semble exister avec la production anglo-saxonne en sciences économique et sociales qui peut se targuer de produire à la fois des revues spécialisées reconnues traitant ponctuellement du sujet.

0. REVUE DE LA LITTÉRATURE

Introduction

Au dix-huitième siècle, le philosophe français Jean Jacques Rousseau avait présenté sa conception des inégalités entre êtres humains en ces termes : « *Je conçois dans l'espèce humaine deux sortes d'inégalités ; l'une que j'appelle naturelle ou physique, parce qu'elle est établie par la nature, et qui consiste dans la différence des âges, de la santé, des forces du corps, et des qualités de l'esprit, ou de l'âme, l'autre qu'on peut appeler inégalité morale, ou politique, parce qu'elle dépend d'une sorte de convention, et qu'elle est établie, ou du moins autorisée par le consentement des hommes. Celle-ci consiste dans les différents privilèges, dont quelques-uns jouissent, au préjudice des autres, comme d'être plus riches, plus honorés, plus puissants qu'eux, ou même de s'en faire obéir.*¹ ». Si la première forme d'inégalités ne peut être changée, la deuxième, quant à elle, peut-elle être corrigée, ou au moins être atténuée, par l'action humaine à travers l'entrepreneuriat.

Selon BARDAA, M. A., & JOUINI, M. (2023)., l'entrepreneuriat social est un ensemble d'activités innovantes et efficaces qui se concentrent stratégiquement sur la résolution des défaillances du marché social et la création de nouvelles possibilités d'ajouter systématiquement de la valeur sociale en utilisant une gamme de ressources et de formes organisationnelles pour maximiser l'impact social et générer le changement.

L'entrepreneuriat social est toute une action, une initiative ou une opportunité dans la sphère socioéconomique d'une nation visant à satisfaire les besoins de la communauté, pour assurer le bien commun de la population. En ce sens, selon (Guachimbosa, Lavín et Santiago, 2019), « l'esprit entrepreneurial constitue un facteur important pour l'amélioration des niveaux de compétitivité et de croissance économique d'un pays, étant le résultat des décisions de ses citoyens d'avoir la capacité de percevoir et d'exploiter les opportunités » qui sont affichées dans l'environnement dans lequel elles se déroulent, en établissant leurs visions d'affaires.

C'est ainsi que naît l'entrepreneuriat social, qui implique l'intervention d'idées pour répondre aux problèmes sociaux et à leurs besoins, générant un impact ou un bénéfice pour les secteurs les plus vulnérables dans des zones adjacentes au contexte économique, ce qui peut contribuer à améliorer la qualité de vie des gens (Paz, Pinto et al., 2020). L'entrepreneuriat social doit être

¹ J-J., Rousseau, (1755), Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, Genève, 1755

créatif et capable de transformer sa créativité en un produit ou un service de valeur. Par conséquent, un entrepreneur social est une personne qui, en fonction de ses capacités innées, de sa formation et de son expérience passée, peut innover dans l'une des composantes d'un modèle d'affaires ou d'un produit ou d'un service pour créer, développer et commercialiser de la valeur (Ternera et al., 2019 ; Solis et al., 2021). Cette valeur résout le besoin ou le problème ou la demande d'un groupe de clients sur le marché cible (Querejazu, 2020).

Au Burundi, la littérature sur l'entrepreneuriat social et son rôle dans la lutte contre la pauvreté est à notre connaissance quasi-absente. Pourtant, la pauvreté en tant que phénomène social et économique a toujours préoccupé des chercheurs de disciplines différentes.

L'entrepreneuriat social (ES) est un concept émergent qui a suscité l'intérêt aussi bien des chercheurs que des décideurs et des porteurs de projets (Mair, 2010). Si l'on se penche sur les effets de l'entreprise (ses résultats et impacts donc), ceux-ci sont de nature multidimensionnelle. Cela signifie qu'ils peuvent être d'ordre social, économique, environnemental, culturel, politique, etc. Ils peuvent également concerner différentes parties et, de ce fait, toucher les communautés locales, les générations futures, la société en général ou encore les travailleurs de l'organisation (Grieco et al., 2014; Arena et al., 2015).

Sur le plan conceptuel, il existe plusieurs approches divergentes de l'ES qui se sont développées au fil des années. Parmi ces approches, le modèle américain et celui européen constituent deux visions différentes qui possèdent des caractéristiques spécifiques quant à la finalité et aux objectifs de l'ES. Sur le plan académique, l'intérêt pour l'ES n'a pas cessé de croître comme l'indique le nombre d'articles, de conférences et de séminaires qui lui sont consacrés (Dacin et al 2010; Hemingway 2005; Short et al 2009; Tracey et Jarvis 2007; Zahra et al. 2009). Certains travaux se sont inscrit dans la perspective communautaire (Cornwall, 1998), tandis que d'autres se sont basés sur la théorie institutionnelle (Dart, 2004), sur la théorie de structuration et du capital social (Mair et Marti, 2006), et sur la théorie de réseau social (Peredo et Chrisman, 2006).

L'analyse des impacts socioéconomiques de l'ES est liée aux travaux de recherche sur l'économie sociale et solidaire inspirée des théories économiques et sociales. L'innovation sociale semble être un moyen de répondre à des besoins collectifs et complexes qui permettent d'étudier les réalités dans divers contextes, ce qui a suscité un intérêt pour la compréhension de cette catégorie qui est devenue considérée comme une attraction mondiale en termes de résolution des problèmes communautaires (Ortega et Marín, 2019 ; Merino, 2021). D'où

l'engagement d'intégrer l'esprit d'entreprise dans ses activités, non seulement dans le domaine académique avec la formation des individus, mais aussi dans la création d'un esprit d'entreprise avec l'activité de vulgarisation, qui contribue au bien-être et à la qualité de vie dans les communautés, et la recherche avec la capacité de déterminer la présence de caractéristiques entrepreneuriales ; idées créatives et innovantes pour la durabilité environnementale avec les compétences présentes dans les personnes. Ainsi, « l'entrepreneuriat joue un rôle essentiel dans le processus de formation du capital humain et dans la transformation du savoir et de la technologie en unités économiques productives » (Mayer, et al. 2020). L'innovation sociale et l'entrepreneuriat social poursuivent le même objectif : le bien-être de la société (Alvord, et al., 2004). Toutefois, les deux concepts reflètent des aspects différents (Westley et Antadze, 2010). Cela a donné lieu à une certaine controverse dans la littérature, en créant une certaine confusion entre ces deux termes (Zahra, et al., 2009). Les entreprises les plus performantes sur le marché mondial ont été en mesure de démontrer la réactivité des produits et l'innovation de manière rapide et flexible.

Par conséquent, la capacité d'innovation permet aux entreprises de s'adapter à des marchés en évolution rapide et de répondre aux attentes des clients en vue de réaliser une croissance axée sur l'innovation. Cet article cherche à établir un lien entre l'importance de l'entrepreneuriat social et l'innovation sociale. Pour ce faire, nous essayons de répondre à la problématique suivante : Quels sont les facteurs qui déterminent la capacité d'innovation des entreprises et quel est le niveau approprié de capacité d'innovation pour être concurrentielle ? Dans cette étude, nous avons choisi d'adopter une analyse quantitative et qualitative, en utilisant un questionnaire pour valider notre modèle conceptuel. Il est divisé en trois parties distinctes : l'entrepreneuriat social ; l'innovation sociale ; et la réalisation de l'avantage concurrentiel. L'échelle utilisée dans notre questionnaire est une échelle de Likert en cinq points.

0.1. Fondements théoriques de l'entrepreneuriat social

Concept polysémique et protéiforme, il existe des divergences liées aux approches concernant l'ES. Alors que le modèle européen est axé sur l'entreprise sociale et distinguée par une approche collective proche de la perspective d'économie sociale et solidaire (Fayolle et Matlay, 2010 ; Bacq et Janssen, 2011), la vision américaine met en exergue plutôt l'entrepreneur social, innovant, qui développe des activités marchandes mises au service d'une mission sociale (Dees et Anderson, 2006 ; Bornstein, 2004 ; Short et al., 2009). Par ailleurs, les entreprises d'ES dans les pays en voie de développement sont assimilées à des agents de changements qui «

permettent aux populations pauvres, de s'intégrer dans le processus de développement économique et social » (Mair et Marti, 2007, p. 493).

Sur le plan académique, l'intérêt pour l'ES n'a pas cessé de croître comme l'indique le nombre d'articles, de conférences et de séminaires qui lui sont consacrés (Kickul and Lyons 2020; Morris et al 2021). Ainsi, la notion d'entrepreneuriat social a toujours existé dans le monde même si le concept a fait objet de plusieurs acceptations (Defourny et Nyssens, 2011). C'est au cours de ces dernières années que la littérature sur l'entrepreneuriat social a submergé le monde scientifique. Beaucoup de travaux conceptuels sur l'entrepreneuriat social ont été réalisés et convergent sur le fait que l'entrepreneuriat social est une combinaison d'une dynamique entrepreneuriale et d'une finalité sociale (Defourny et Nyssens, 2010 ; Dees, 2006 ; Nicholls, 2006).

L'entrepreneuriat social est un processus porté par un individu ou un groupe d'individus, qui va de la détection des besoins communautaires non satisfaits par les acteurs habituels jusqu'à l'exécution d'un projet viable en y apportant des solutions et peut être défini par un certain nombre de caractéristiques (Defourny, 2004).

Selon Zhara et al. (2006), l'entrepreneuriat social est considéré comme « un ensemble de processus liés à la découverte d'occasions afin de créer de la richesse sociale et les processus organisationnels développés et utilisés pour atteindre les fins désirées ». « L'entrepreneuriat social est un concept qui représente une variété d'activités et de processus pour créer une valeur sociale en utilisant des approches plus entrepreneuriales et innovantes dans un environnement contraint » (Brouard et Larivet, 2011). Aujourd'hui, l'entrepreneuriat social peut regrouper l'ensemble de toutes les initiatives qui profitent d'une manière ou d'une autre à la société. Les dynamiques d'entrepreneuriat sociales regroupent plusieurs manifestations et appellations selon les situations géographiques et les domaines d'activités. Faisons remarquer que les recherches sur l'entrepreneuriat social se sont, également, intéressées sur l'organisation et sur les personnes qui créent ces nouveaux projets.

Depuis ces débuts, l'entrepreneuriat social a été considéré comme une approche innovante et attractive pour répondre plus efficacement aux besoins sociaux complexes. Comme elles se focalisent sur la résolution des problèmes et l'innovation sociale, les activités de l'entrepreneuriat social brouillent les frontières traditionnelles entre les secteurs public, privé et non-lucratif, en mettant l'accent sur des modèles hybrides d'activités qui peuvent être à la fois à but lucratif et non-lucratif. Aux Etats-Unis et en Europe, on observe depuis les années 1980 une

intensification progressive des débats sur l'entrepreneuriat social. Le premier modèle d'entreprise sociale a été créé en Italie en 1991, sous une forme juridique spécifique aux coopératives sociales. Puis, la France, la Grèce, la Pologne, le Portugal, et l'Espagne ont suivi (Defourny et Nyssens, 2010). En 2004, c'est au tour du Royaume Uni de suivre cet élan en annonçant la mise en place d'une seconde forme d'entreprise sociale, la Compagnie d'Intérêt de la Communauté. A partir des années 2000, les publications sur ce thème sont devenues plus fréquentes, alors que les entrepreneurs sociaux étaient de plus en plus reconnus. Ainsi, l'entrepreneuriat social n'est pas un concept nouveau. Cependant il n'y a toujours pas de consensus sur la définition des critères d'une entreprise sociale. Offrir une définition, avec ses frontières conceptuelles, est une tâche complexe en partie parce que le terme regroupe un large éventail d'activités et d'initiatives. L'entrepreneuriat social fut mondialement reconnu comme un nouveau type d'entrepreneuriat ayant comme objectif principal la création de richesse sociale plutôt que la production de richesse économique (Dees, 2001 ; Drayton, 2002 ; Leadbeater, 1997). Ce type d'entrepreneuriat a également été jugé comme ayant des effets économiques considérables sur la croissance, la réduction de la pauvreté et le développement social à grande échelle (Yunus et Weber, 2008; Zahra, Gedajlovic, Neubaum et Shulman, 2009). Dans le secteur public, il a été associé à un nouveau tournant pour les politiques sociales qui ont été mises en place depuis les années 1980 (Dees 2001). En outre, il a été associé avec des formes de la responsabilité sociale de l'entreprise et de l'innovation sociale d'entreprise. L'entrepreneuriat social est ainsi lié aux activités à but lucratif mais aussi celles à but non-lucratif. Dans le cas des entreprises à but non-lucratif, il se réfère à la dimension stricte de l'entrepreneuriat social, où le seul but est de résoudre des problèmes de nature sociale (Certo et Miller 2008). Dans le cas des entreprises à but lucratif situées dans la sphère de l'entrepreneuriat social, la résolution des problèmes sociaux devient un objectif fondamental de l'activité exercée, au-delà des soucis traditionnels de rentabilité (Peris-Ortiz 2015). L'entrepreneuriat social prend ici une dimension plus large. Il n'est pas surprenant que les différentes définitions de l'entrepreneuriat social soient souvent contestées à travers les secteurs économiques, chez les universitaires, tout comme à travers les régions, les pays voire dans les espaces sous-nationaux (Kerlin, 2006 et Kerlin, 2015). Si nous devions synthétiser les différentes compréhensions sur ce qu'est l'entrepreneuriat social, nous distinguerions deux blocs de perceptions, l'américain (ou la forme juridique a peu d'importance) et l'européen (avec un accent important sur la gouvernance), chacun ayant ses propres sous-catégories.

Les tentatives des chercheurs pour modéliser et conceptualiser l'ES ont été nombreuses. Certains travaux se sont inscrits dans la perspective communautaire (Cornwall, 1998), d'autres se sont basés sur la théorie institutionnelle (Dart, 2004), la théorie de structuration et du capital social (Mair et Marti, 2006), et la théorie de réseau social (Peredo et Chrisman, 2006). Cependant, il y a lieu de noter le faible nombre des recherches mobilisant les théories du management stratégique comme la théorie des ressources et compétences ou celle du leadership (Short et al, 2009). Sur le plan méthodologique, la majorité des travaux portant sur l'ES ont mobilisé des approches qualitatives ou des études de cas sur les réussites de « entrepreneurs sociaux » (Sharir et Lerner 2006; Van Slyke et Newman 2006) ce qui a poussé des auteurs comme Short et al. (2009) à inciter les chercheurs dans leurs travaux futurs en ES à utiliser également des approches quantitatives.

0.2. Impact de l'entrepreneuriat sur la réduction de la pauvreté

Malgré l'intérêt croissant que lui porte la recherche académique, l'ES constitue encore une thématique émergente (Cohen et Winn 2007) et un champ disciplinaire qui est encore dans le processus d'établissement de sa légitimité institutionnelle (Hall et al 2010; Nicholls 2010). En outre, malgré l'abondance des travaux traitant la thématique d'ES, nous ne disposons pas de suffisamment de recherches empiriques sur l'impact social et économique des entreprises d'ES (Pärenson, 2011 ; El Ebrashi, 2013 ; Jiao, 2011). Parmi les recherches ciblant l'impact d'ES, figure celle de Salamon et al. (2004) et Kerlin (2009). Tout en fournissant la première évaluation quantitative des organisations de la société civile à travers le Projet Johns Hopkins, Salamon et al. (2004) se sont principalement focalisés dans leur recherche sur des organisations à but non lucratif, dont l'activité ne correspond pas entièrement avec celle des entreprises d'ES. Malgré ces initiatives fragmentées pour analyser cette thématique (Kerlin 2009, 2010; Salamon et al., 2004), la recherche quantitative existante n'utilise pas des données qui permettent une analyse empirique détaillée des leviers et des impacts de l'ES (Lepoutre et al, 2013). Par conséquent, il existe un besoin pour des recherches sur les leviers et les impacts de l'ES comme le montre la revue de littérature établie par Short et al, (2009). De plus, convaincu que l'éducation entrepreneuriale a un effet sur l'entrepreneuriat social, la présente recherche va essayer de combiner les deux approches pour afin analyser leurs impacts dans la lutte contre la pauvreté. Au regard de cette littérature, La transition de l'économie burundaise vers un nouveau modèle basé essentiellement sur l'entrepreneuriat engendre une pression sur le marché de travail. En fait, beaucoup de diplômés universitaires et des diplômés de la formation professionnelle commencent à se lancer dans l'entrepreneuriat avec comme conséquences l'amélioration des

leurs conditions de vie. Créer plus d'entreprises sociales est apparu un bon remède de cette situation, vu les expériences des autres pays en termes de développement de l'entrepreneuriat en général et l'entrepreneuriat social en particulier. Les entreprises sociales reposent sur l'idée de créer de la richesse en répondant efficacement aux besoins de la société. En pratique, il revêt des objectifs, des formes juridiques, des modèles économiques, des échelles et des domaines d'activité différents. Les entreprises sociales combattent l'exclusion sociale, créent des emplois, développent des activités et fournissent des produits innovants qui répondent aux besoins sociaux de leurs citoyens.

Sous ces différentes formes et appellations, l'Entrepreneuriat Social (ES) au Burundi apporte une réponse pertinente car il répond aux grands défis de la population.

Tout développement nécessite, certes, une forte croissance économique mais aussi une amélioration des indicateurs non monétaires du bien-être. L'entrepreneuriat social, sert les indicateurs du développement, en contribuant à l'émancipation et au renforcement des capacités des bénéficiaires de ses actions, à détecter et à concrétiser des opportunités économiques. Dans cette section, il est question d'explorer la littérature qui montre comment l'entrepreneuriat social contribue aux efforts de développement.

En effet, l'entrepreneuriat de manière générale et celui social peut aider à mettre en pratique le développement et atteindre ses buts (Ulhoi, 2005 : 941-942). Dans le schéma classique de l'entrepreneuriat, l'entrepreneur est considéré comme l'acteur cardinal de tout changement économique, il trouve de nouvelles combinaisons des ressources à même de créer de la valeur économique. Bien plus tard, pour Joseph Schumpeter (1939) l'entrepreneur fait évoluer le capitalisme via le processus de la destruction créatrice. Pour cet économiste, l'entrepreneur réforme ou révolutionne les modèles économiques en trouvant de nouvelles applications pour des inventions, en exploitant une nouvelle matière première, en ouvrant de nouveaux marchés. L'entrepreneur bouleverse l'ordre établi et crée de la valeur en poussant l'économie vers de nouveaux équilibres plus productifs. Dans la même veine, Peter Drucker (1985) considère l'entrepreneur comme celui qui détecte et exploite les opportunités créées par les changements sociétaux (technologiques, normes sociales, préférences des consommateurs, ...).

Des travaux de ces pionniers et bien d'autres nous pouvons dire que le capitalisme n'a pas pu se développer que grâce à ce personnage mythique qu'est l'entrepreneur. Néanmoins, avec son essor et son développement, le capitalisme a engendré des externalités négatives dans tous les domaines aussi bien économique, social qu'environnemental à l'échelle nationale et internationale ce qui constitue une source d'opportunités pour l'entrepreneuriat social

(Zakraoui, 2017). L'entrepreneuriat social descendant légitime de l'entrepreneuriat « classique » est apparu au début des années 1990. Il est une réaction à un constat de non satisfaction de besoins non marchands ou émanant de populations non solvables. L'entrepreneuriat social, se distingue par sa finalité. La création de la valeur sociale est la mission première de l'ES. Ce dernier adopte tous les schémas de l'entrepreneuriat classique pour s'acquitter de sa mission sociale.

L'entrepreneur social cherche des ressources les combine pour satisfaire des besoins sociaux non satisfaits par le marché ou par les différents établissements de l'état (Dees, 1998 : 2-3). Il vise, à travers le processus entrepreneurial social, un changement social vers plus de durabilité. L'entrepreneur social peut créer de la valeur économique classique (actionnariale) mais il la considère comme moyen pour atteindre ses objectifs sociaux (Saadaoui, Belgaroui, 2014 : 37). L'essentiel pour lui est d'avoir un véritable impact social sur les bénéficiaires de ses actions (Aberji, Bouazza, 2021 : 163). Pour Dees (1998 : 4) l'entrepreneur social joue le rôle principal dans le changement social, il détaille ses caractéristiques comme suit :

- Il adopte la mission de la création et la pérennité de la valeur sociale ;
- Il reconnaît et poursuit toutes les opportunités qui permettraient d'atteindre sa mission sociale ;
- Il s'engage dans un processus continu d'innovation et d'apprentissage ;
- Il agit efficacement sans être limité par les ressources en sa possession ;

Il exhibe ses exploits et rend compte à ses différentes parties prenantes. Souvent confondu avec l'économie sociale et solidaire et l'entreprise sociale, l'entrepreneuriat social se distingue par la primauté de l'impact social abstraction faite sur les moyens mobilisés pour y parvenir. Quant à l'économie sociale et solidaire même si elle poursuit le même objectif elle le fait via des organisations dont les statuts juridiques et les modes de gouvernance respectent les principes démocratiques et adoptent des modèles économiques pas ou peu lucratifs. Alors que l'entreprise sociale suit le schéma traditionnel dans l'entrepreneuriat, seulement la finalité est le bien-être social et le surplus créé par l'activité est immédiatement réinvestie dans d'autres projets sociaux (Saadaoui et Belgaroui, Ibid.)

De ce qui précède, nous avons fait une étude exploratoire qui nous permet d'analyser l'impact de l'éducation entrepreneuriale dans une population universitaire avant et après le suivi d'une éducation à l'entrepreneuriat afin de vérifier l'effet d'une telle éducation sur chaque dimension de la culture entrepreneuriale.

Une étude de mars 2012 réalisée par le cabinet McKinsey cabinet spécialisé dans le conseil aux directions générales de grandes entreprises françaises et internationales, d'institutions publiques et d'organisations à but non lucratif - met en avant l'impact économique et social de l'entrepreneuriat social.

L'étude réalisée par le cabinet McKinsey pour le compte d'Ashoka , rendue publique en mars 2012, souligne l'impact économique et social de l'entrepreneuriat social. Elle calcule le différentiel entre l'argent public investi dans ces entreprises et les coûts évités pour la collectivité. Dix entreprises sociales suivis par Ashoka et dans des champs d'action divers ont été auditées :

Les résultats mettent en avant la rentabilité de ces projets, leur capacité à réduire les déficits publics et leur impact positif sur la société. Ils montrent notamment que l'activité des entrepreneurs sociaux permet à la collectivité d'économiser des coûts de prise en charge (allocations chômage, RSA, dépenses liées au surendettement, aux problèmes de santé, à l'hébergement d'urgence...), qu'elle engendre des revenus pour la collectivité (charges patronales, impôts...) et que le cumul des économies réalisées et des revenus engendrés est systématiquement supérieur à l'argent investi dans ces projets sous la forme de subventions. Pour les 10 cas étudiés, le bénéfice cumulé est supérieur à 50 millions d'euros en 2010. Les volumes d'économies extrapolés pour la collectivité se chiffrent pour chacun à plus de 5 milliards d'euros par an.

De plus, cette étude indique que "les bénéfices qualitatifs non chiffrés ont une envergure structurelle. De nombreux impacts sociaux ne sont pas chiffrés par cette étude et pourraient à terme l'être : âge de la dépendance repoussée, meilleure santé des moins favorisés, diminution du stress et des problèmes psychologiques, apaisement social, intégration des personnes issues de la diversité, amélioration de la qualité de vie, développement de modes de vie sains, protection de l'environnement... Certains entrepreneurs sociaux ont une influence grandissante sur les politiques publiques : sécurité sociale, réglementations agricoles et alimentaires..."

0.3. Impact de l'entrepreneuriat social et innovation

Selon (Ascanio, Valencia & Montes, 2016) ; (Vera & Martinez, 2018 ; Mayer, et al., 2020), l'innovation sociale implique le processus par lequel des formes diverses, créatives et nouvelles sont recherchées pour répondre à des besoins non satisfaits ou émergents. Les auteurs ajoutent que l'innovation se traduit par la manifestation de l'invention et de la créativité dans de nouvelles

formes de marchés et de valeurs économiques. Leur développement et leur impact sur le tissu social impliquent un large éventail d'activités économiques et productives, ce qui souligne leur objectif, qui n'est autre que l'amélioration continue du produit, du marché, de l'organisation, de la société, de l'environnement et, finalement, du bien-être des individus et de la société. L'objectif principal de l'innovation sociale fondée sur différentes approches de mise en œuvre est de répondre aux besoins des groupes vulnérables, en proposant des options viables, efficaces et efficientes pour améliorer une situation actuelle collective.

De plus, elle propose des alternatives, des stratégies ou des concepts contextualisés pour répondre aux problèmes et aux besoins, en se concentrant sur le travail innovant des entrepreneurs sociaux, qui innovent quotidiennement et créent des espaces pour la créativité et l'entrepreneuriat. Ainsi, l'innovation sociale doit être orientée principalement vers la satisfaction d'un besoin social, le développement d'un nouveau produit ou la restructuration du produit existant, avec des critères améliorés, qui pourraient répondre à la demande de l'entreprise, dans ses buts et ses intérêts particuliers, pour réaliser sa commercialisation et sa distribution efficaces et efficientes.

D'après (Salim & Ellingstad, 2016), l'innovation sociale est un processus d'applicabilité de l'innovation, visant à améliorer les besoins ou les problèmes sociaux et environnementaux, soutenus par des actions en impliquant à la fois la communauté et le secteur des entreprises. Sur la base d'une revue de la littérature (Anderson et al., 2018 ; Andrew & Klein, 2017) définissent l'innovations sociales sont des nouvelles solutions qui ont une finalité sociale, sont servies afin de répondre à des besoins sociaux spéciaux, encourage la société civile et aident au développement et par une coopération intersectorielle et interterritoriale avec les acteurs, qui modifie les relations sociales. L'innovation constitue une aptitude dynamique essentielle à la survie, car elle permet de répondre aux évolutions environnementales imprévues et de gérer les dangers ainsi que les défis à court et à long terme (Gil-Alana et al., 2020 ; Hilmeresson et Hilmeresson, 2021), tandis que la collaboration est considérée comme un attribut de l'innovation. Les approches de réseau social considèrent l'innovation comme le bilan d'un échange de connaissances collaboratif et incluent une énorme variété d'intervenant dans des conditions d'interdépendance.

La conclusion de Pinto (2020) dans des circonstances plus compliqué, comme la pandémie COVID-19, ou les changements sont imprévisibles, la collaboration et la coordination entre les organisations par les capacités communes visent à créer des solutions innovantes. Les innovations sociales résultent d'interactions entre différents acteurs opérant au sein d'un même

système social et se développent par l'apprentissage collectif. (Neumeier, 2012 ; Phills et al., 2008) définissent l'innovation sociale comme « une nouvelle solution à un problème social, plus efficace, plus durable que les solutions existantes, et par laquelle la valeur sociale créée vient principalement à la société plutôt qu'aux agents privés ».

Selon (Lawson & Samson, 2001), les excellentes entreprises investissent et maintiennent cette capacité, à partir de laquelle elles exécutent des processus d'innovation efficaces, ce qui mène à des innovations dans de nouveaux produits, services et processus et à des résultats supérieurs en matière de rendement commercial.

0.4. Littérature sur l'éducation entrepreneuriale (EE)

L'éducation entrepreneuriale permet aux bénéficiaires d'influencer l'avenir, de comprendre les interactions multidisciplinaires, d'anticiper le court et le long terme, de fixer des objectifs clairs et ciblés et de prévoir les conséquences de leurs actions. Une fois diplômés, ces étudiants sont capables d'injecter de nouvelles entreprises dans l'économie, créant ainsi des emplois, favorisant la concurrence et encourageant l'innovation. Les start-ups sont particulièrement chargées de développer des innovations de rupture générant des marchés entièrement nouveaux ou perturbant considérablement les marchés existants, trouvant de nouvelles opportunités inexploitées ou des solutions innovantes à une variété de problèmes. De plus, l'éducation entrepreneuriale s'est avérée être un puissant outil d'intégration, car le travail collaboratif fait tomber les barrières fondées sur la classe sociale, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle et les différences raciales. De plus, les expériences entrepreneuriales pratiques en équipe donnent lieu à un travail collaboratif, au respect et à la tolérance, qui renforcent la pensée critique, la résolution de problèmes et la résolution de tout conflit qui pourrait survenir. Cette partie passe en revue l'importance de l'éducation entrepreneuriale en commençant par un bref historique théorique d'EE et en présentant en détail le programme d'entrepreneuriat de l'université des Grands Lacs, ses problèmes pertinents et ses différentes réalisations. Il comprend également des exemples d'expériences mondiales basées sur ce modèle et reflète les enseignements tirés.

0.4.1. Contexte Théorique

L'éducation entrepreneuriale est passée par différentes approches méthodologiques, depuis «l'éducation traditionnelle» d'Ignace de Loyola caractérisée par un processus d'enseignement apprentissage standardisé et le rôle des enseignants en tant que transmetteurs de connaissances jusqu'à l'approche méthodologique actuelle basée sur le développement des compétences dans

le cadre du modèle de programme inversé, où l'éducation se concentre sur les apprenants, qui deviennent des constructeurs actifs de leurs propres connaissances (Anses Munte, 2015). Il existe des preuves historiques des efforts déployés depuis le XIX^e siècle pour former des hommes d'affaires. Ce n'est toutefois que dans les années 70 que l'éducation entrepreneuriale est devenue typique des écoles de commerce des États-Unis, dont le modèle a été repris et mis en œuvre dans d'autres régions du monde (Shane, 2000 ; Jordan et al., 2014). L'éducation et la formation entrepreneuriale sont des programmes d'enseignement et de formation académiques formels. Bien que les deux visent à développer les entrepreneurs et les activités entrepreneuriales, ils diffèrent en termes d'objectifs spécifiques. Dans l'ensemble, l'éducation formelle a tendance à se concentrer sur l'acquisition de connaissances sur l'entrepreneuriat, tandis que les programmes de formation entrepreneuriale généralement menés en dehors du secteur de l'éducation formelle visent à fournir les compétences nécessaires pour démarrer une entreprise (Sherrard et Alvarado, 2017).

D'une manière générale, deux approches pédagogiques de la formation entrepreneuriale peuvent être identifiées : le modèle de gestion, qui se concentre sur le savoir-faire pour définir les objectifs de planification, d'organisation et de contrôle dans une petite entreprise (Winslow et al., 1999), et le Business Venture, une approche méthodologique mettant l'accent sur l'élaboration de plans d'affaires (Rideout et Gray, 2013).

Cependant, la plupart des programmes offerts par les établissements d'enseignement supérieur se trouvent dans l'école de gestion des affaires et / ou d'économie, ce qui limite les possibilités pour les étudiants d'autres disciplines d'acquérir ce type de connaissances (Shane, 2000 ; Sherrard et Alvarado, 2017).

Le débat porte sur la distinction entre l'éducation à l'entrepreneuriat et l'éducation à l'entreprise Hynes (1996), Garavan et Cineide (1994a) et la substitution de l'éducation à l'entrepreneuriat par l'éducation entrepreneuriale (Colin et English, 2004). L'éducation à l'entrepreneuriat, selon Binks et al. (2006), se réfère « au processus pédagogique impliqué dans l'encouragement des activités entrepreneuriales, des comportements et des mentalités ... » Pour Tounès (2003) un enseignement (programmes ou formations de sensibilisation, de spécialisation et d'accompagnement et d'appui) est qualifié d'entrepreneurial s'il se propose comme but de préparer et de développer des perceptions, des attitudes et des aptitudes entrepreneuriales. L'éducation à l'entrepreneuriat peut s'appréhender à travers ses principaux objectifs. (Jamieson (1984), Henry (2005)) distinguent entre :

- *Éducation à propos de l'entrepreneuriat*: elle concerne les aspects théoriques généraux de base pour lancer et faire durer une affaire (Hytti) (2002). Elle concerne aussi les activités de sensibilisation au profit de différents acteurs tels les décideurs politiques, les financiers, les associations, la société civile...
- *L'éducation pour l'entrepreneuriat*: elle vise à soutenir les entrepreneurs nouveaux ou potentiels avec des compétences pratiques afin de stimuler le processus entrepreneurial.
- *L'éducation à travers l'entrepreneuriat*: cherche à rendre les personnes plus entrepreneuriales dans leurs entreprises ou leur travail (Henry) (2005). Elle vise aussi à former les personnes déjà entrepreneurs. Elle englobe des formations au management des entreprises, par exemple les principes de management, la croissance d'une entreprise, le développement des produits et autres cours de marketing.

De tels programmes fournissent aux entrepreneurs les compétences, les savoirs et les attitudes pour être innovateurs dans la résolution de leurs problèmes personnels et ceux de leurs entreprises (M. Raposo et Arminda D. P.) (2011). Garavan et O'Cineide (1994a) recensent un ensemble d'objectifs couramment plus cités dans les programmes d'éducation et de formation à l'entrepreneuriat (M. Raposo et Arminda D. P.) (2011) :

- Acquérir des connaissances utiles à l'entrepreneuriat;
- Acquérir des compétences d'utilisation des techniques d'analyse des situations d'affaires et de synthèse des plans d'action;
- Identifier et stimuler les compétences entrepreneuriales;
- Défaire les risques défavorables par le biais de plusieurs techniques d'analyse des risques;
- Développer de l'empathie et du soutien pour toutes les questions de l'esprit d'entreprise;
- Développer des attitudes orientées vers le changement ;
- Encourager la création de nouveaux statuts et autres initiatives entrepreneuriales.

Samuel Ernest (2013) dans un travail de revue de littérature sur les objectifs, les méthodes de l'enseignement et les indicateurs de l'impact de l'éducation à l'entrepreneuriat a proposé le modèle suivant :

Pour le volet pédagogique de l'éducation à l'entrepreneuriat, Il n'y a pas un modèle unique pour apprendre le métier d'entrepreneur comme il n'existe pas un type d'entrepreneur unique. Pour former les futurs entrepreneurs, il semble donc utile d'allier la passion (le métier) et la raison (la gestion) dans un processus d'apprentissage équilibrant les dimensions conceptuelle

(pourquoi), instrumentale (comment) et expérimentale (mettre en œuvre un projet) (Fayolle) (2004). Après cette exploration conceptuelle, on peut se poser la question de l'effet de l'éducation à l'entrepreneuriat sur la culture entrepreneuriale.

0.4.2. Effet de l'éducation entrepreneuriale sur l'entrepreneuriat

0.4.2.1. L'effet de l'éducation à l'entrepreneuriat sur la culture entrepreneuriale

Mesurer l'effet social de l'éducation à l'entrepreneuriat est difficile comme le relate Fayolle (2004). Si l'on converge avec la vision de Tounès (2000), selon laquelle l'enseignement de l'entrepreneuriat est destiné à préparer et à développer les perceptions, les attitudes et les aptitudes entrepreneuriales, il faudrait évaluer non pas le nombre d'entreprises et d'emplois créés mais les changements d'attitudes, de sentiment de capacité, de croyances, d'intention suite à une formation. L'éducation à l'entrepreneuriat est un important contributeur à l'élaboration d'une culture entrepreneuriale. Par exemple, (Gouws (2002), Deakins, D. et Glancey (2005) ont déclaré que la clé de développement d'une culture de l'entrepreneuriat est l'éducation. Ainsi, l'absence de l'éducation et la formation à l'entrepreneuriat est le facteur qui limite le plus l'instauration d'une culture entrepreneuriale. Ils ajoutent aussi que les attitudes positives envers l'entrepreneuriat ne seraient, toutefois, que le début du processus d'autonomisation de carrière qui se traduirait par une activité entrepreneuriale. Cette étude va utiliser la culture entrepreneuriale ou l'entrepreneuriat par action comme une variable dépendante et elle sera mesurée à l'aide de plusieurs indicateurs comme : l'esprit entrepreneuriale, les motifs de démarrage d'entreprise, l'orientation entrepreneuriale, l'accompagnement etc. Ces indicateurs seront mesurés à leur tours par d'autres variables que nous allons détaillées dans la partie méthodologies. Dans les variables indépendantes l'éducation à l'entrepreneuriat sera conçue comme une variable intermédiaire.

Cette démarche est motivée par les implications politiques de Global Entrepreneurship Monitor (GEM, 2001) qui ont indiqué que les personnes ayant une éducation à l'entrepreneuriat limitée sont moins susceptibles de participer à des initiatives entrepreneuriales. Par conséquent obtenir une éducation adéquate peut favoriser les conditions nécessaires de génération de l'intention entrepreneuriale chez une personne. Boissin et Sandrine (2009) ont montré que des programmes de formation à l'entrepreneuriat affectent fortement la capacité à entreprendre mais faiblement

l'attrait de la création d'activités. Or, cette variable est plus attachée aux croyances des étudiants, elles-mêmes sont en relation avec leurs valeurs culturelles. Il est donc important de reconfigurer ces programmes pour qu'ils agissent plus sur les valeurs de la culture entrepreneuriale des étudiants. Étant donné que le discours théorique est favorable à l'idée que l'éducation à l'entrepreneuriat pourrait jouer le rôle de promoteur d'une culture entrepreneuriale parmi les étudiants universitaires.

0.4.2.2. L'effet de l'éducation à l'entrepreneuriat sur les croyances envers la capacité à entreprendre et envers la prise des responsabilités

Selon Branchet et al. (2009), la nature de l'éducation à l'entrepreneuriat influence la perception des étudiants de leurs capacités à entreprendre. En effet les étudiants ayant reçu une éducation à l'entrepreneuriat se sentent plus capables d'accomplir certaines tâches liées à l'activité entrepreneuriale (identifier les informations pertinentes sur les marchés et les clients, trouver un financement, attirer des actionnaires, obtenir un financement bancaire, trouver des fonds de proximité et estimer les risques du projet). Pour ces auteurs, les étudiants se sentent incapables d'accomplir les tâches critiques liées à la création d'entreprise à savoir, trouver des personnes compétentes pour travailler avec elles, manager et consacrer tout son temps et son énergie au projet. Ainsi il apparaît que le fait de bénéficier d'une éducation à l'entrepreneuriat affecte, dans une certaine mesure, les croyances dans les capacités à entreprendre et dans la capacité de prise des responsabilités.

0.4.2.3. L'effet de l'éducation à l'entrepreneuriat sur les traits entrepreneuriaux

Pour plusieurs chercheurs, l'éducation à l'entrepreneuriat a été reconnue comme l'un des facteurs essentiels qui aident les jeunes à comprendre et à favoriser une attitude entrepreneuriale (Gorman et al. (1997)). Aussi, l'éducation à l'entrepreneuriat vise à fournir les compétences et les connaissances nécessaires pour préparer les élèves ou les étudiants à se comporter comme des entrepreneurs en s'appropriant et en valorisant certains traits entrepreneuriaux (Foster et Lin (2003)).

0.4.2.4. L'effet de l'éducation à l'entrepreneuriat sur la perception de l'entrepreneuriat

Pour Uduak et Aniefiok (2011), l'éducation à l'entrepreneuriat impacte positivement la perception de l'auto-emploi comme option de carrière car elle renforce la confiance en soi et conduit à une augmentation du niveau des connaissances des étudiants de l'enseignement supérieur sur le processus entrepreneurial. L'éducation à l'entrepreneuriat a été saluée aussi comme étant en mesure de créer et d'accroître la sensibilisation à l'entrepreneuriat ainsi que de promouvoir l'auto-emploi comme un choix possible de carrière chez les jeunes (Clayton (1989); Fleming (1996)). L'effet des modèles de référence dans l'explication de l'inclinaison vers l'entrepreneuriat est largement discuté dans la littérature (Ghazali et Ghosh (1995); Deakins et Glancey (2005)). Selon Hisrich (2006), les modèles de référence sont « des individus qui influencent le choix ou le style de carrière d'un entrepreneur ». Pour Fayolle (2006), le développement de la culture entrepreneuriale à travers l'éducation à l'entrepreneuriat se traduit par une attitude positive envers l'entrepreneuriat et une valorisation de l'entrepreneur. Plusieurs méthodes pédagogiques axées sur l'entrepreneur comme modèle de référence ont démontré leur efficacité.

0.4.2.5. L'effet de l'éducation à l'entrepreneuriat sur la recherche d'opportunité

Selon certains chercheurs (Fayolle et Gailly (2006); Hannon (2005); Venkatachalam et Waqif (2005)), les objectifs de l'éducation à l'entrepreneuriat visent à changer l'état des comportements des étudiants et même leur intention qui les rend capable de comprendre l'entrepreneuriat, de devenir un entrepreneur par la création de nouvelles entreprises ainsi que l'identification et l'exploitation de nouvelles opportunités d'emploi. Selon (2005), l'éducation à l'entrepreneuriat a pour rôle de développer l'envie d'entreprendre chez les étudiants (en éveillant leur intérêt et en les motivant), de faire apprendre aux étudiants ce qu'il faut pour créer une entreprise et gérer son expansion et de développer les aptitudes entrepreneuriales nécessaires pour détecter et exploiter des opportunités d'affaires.

0.4.2.6. L'effet de l'éducation à l'entrepreneuriat sur la peur d'entreprendre

Pour Antonites et Wordsworth (2009), le développement de programmes d'éducation à l'entrepreneuriat permet de réduire la peur d'entreprendre et d'augmenter la tolérance au risque lorsqu'il fait exposer activement les apprenants, à travers des expériences d'apprentissage, aux

aléas de l'environnement entrepreneurial. Aussi, les expériences d'apprentissage doivent comporter un élément d'apprentissage par l'action, par lequel les apprenants se lancent dans un processus entrepreneurial réel ou par simulation. Il apparaît donc que les objectifs et les modes pédagogiques de l'éducation à l'entrepreneuriat peuvent agir sur la dimension culturelle de peur d'entreprendre.

0.4.3. Impacts sociaux de l'éducation entrepreneuriale

Il semble que l'éducation à l'entrepreneuriat a des effets à la fois sur les individus et sur la société dans son ensemble, peut-être est-ce la raison pourquoi de nombreux acteurs de la société s'y intéressent. Certaines instances importantes au sein de nos sociétés telles que l'Union Européenne, en 2015, écrivait dans son rapport Entrepreneurship Education : A road to success que l'éducation à l'entrepreneuriat a un rôle important à jouer dans l'atteinte de la stratégie européenne 2020 poursuivant des objectifs de croissance et de création de travail. (Entrepreneurship education: A road to success 2015). Le rapport décrit bien les différentes formes d'impact produites par les initiatives d'éducation entrepreneuriale étudiées : l'impact sur les individus, l'impact sur les institutions offrant l'éducation entrepreneuriale, l'impact sur l'économie et l'impact sur la société.

Dans le contexte de notre pays, l'éducation entrepreneuriale peut avoir comme impact sur les individus d'augmenter leur ambition professionnelle, d'augmenter leur taux d'employabilité, d'améliorer leur savoir-faire et savoir-être entrepreneuriaux et d'augmenter leur intention d'entreprendre. Pour leur part, les institutions comme l'UGL qui implémentent un programme d'éducation entrepreneuriale observent leur culture entrepreneuriale augmenter, un taux d'engagement plus élevé de la part des professeurs et une implication plus importante de leurs parties prenantes. Du point de vue de l'économie, l'éducation à l'entrepreneuriat donne naissance à plus de start-up et de ventures, qui par le fait même contribuent à l'amélioration de différents indicateurs économiques, parmi ceux-là : le taux d'emploi, le nombre d'innovations, la création d'emploi et une augmentation des revenus. Enfin, en ce qui a trait aux impacts sur la société, il est démontré que l'éducation entrepreneuriale peut aider à protéger un individu de l'exclusion sociale puisque cette dernière contribue à augmenter l'estime de soi, le sentiment d'auto-efficacité ainsi que de responsabilisation chez les jeunes.

0.5. Analyse critique du concept de l'entrepreneuriat social

0.5.1. Ambiguïté conceptuelle :

Les critiques affirment que la définition de l'entrepreneuriat social reste insaisissable. S'agit-il de créer de la valeur sociale, de la durabilité financière, ou les deux ? L'absence d'une définition universellement acceptée conduit à la confusion et entrave une recherche empirique rigoureuse. Exemple : certains chercheurs affirment que les institutions de microfinance (IMF) sont des entreprises sociales car elles fournissent des services financiers aux pauvres. D'autres soutiennent que les IMF se concentrent principalement sur la viabilité financière et ne donnent pas toujours la priorité à l'impact social.

0.5.2. Défis de mesure

Il est notoirement difficile de quantifier l'impact social. Contrairement aux entreprises à but lucratif qui utilisent des indicateurs financiers (par exemple, revenus, bénéfices), les entreprises sociales doivent lutter contre des résultats intangibles (par exemple, amélioration du bien-être, réduction de la pauvreté). Exemple : Comment mesurer l'impact d'un programme de santé communautaire qui sensibilise les villageois aux pratiques d'hygiène ? Les mesures telles que la réduction de l'incidence des maladies ou l'augmentation de l'espérance de vie sont indirectes et dépendent du contexte.

0.5.3. Dérive de mission

Les entreprises sociales sont souvent confrontées à une tension entre leur mission sociale et leur viabilité financière. À mesure qu'elles grandissent, il existe un risque de dérive de leur mission, en donnant la priorité aux objectifs financiers plutôt qu'à l'impact social. Exemple : Une coopérative de café du commerce équitable étend ses opérations pour répondre à la demande du marché. Ce faisant, il pourrait compromettre son engagement à responsabiliser les petits agriculteurs en leur payant des prix équitables.

0.5.4. Dépendance à l'égard du financement externe

De nombreuses entreprises sociales dépendent de subventions, de dons ou d'investissements à impact. Maintenir les opérations sans compromettre leur mission peut être un défi. Exemple : Une organisation à but non lucratif proposant une formation professionnelle à des jeunes marginalisés dépend du financement de donateurs. Si les dons diminuent, elle pourrait avoir du mal à poursuivre ses programmes.

0.5.5. Variabilité contextuelle

L'entrepreneuriat social opère dans des contextes divers (culturels, économiques, juridiques). Ce qui fonctionne dans un contexte peut ne pas s'appliquer ailleurs. Exemple : Un modèle de microcrédit réussi au Bangladesh pourrait ne pas être efficace dans un contexte culturel différent en raison de variations de confiance, de normes sociales et de structures économiques.

0.5.6. Dilemmes éthiques

Concilier impact social et comportement éthique peut être complexe. Les entrepreneurs sociaux sont confrontés à des décisions liées à l'allocation des ressources, aux partenariats et aux compromis. Exemple : une startup de l'énergie solaire collabore avec une entreprise de combustibles fossiles pour étendre sa portée. Les critiques se demandent si cela compromet son engagement en faveur de la durabilité environnementale.

0.5.7. Échelle et réalisabilité

Atteindre une échelle significative tout en maintenant la qualité est un défi. La mise à l'échelle des innovations sociales nécessite souvent de s'adapter à de nouveaux contextes. Exemple : Un modèle de soins de santé à faible coût réussi dans une région rurale de l'Inde peut avoir du mal à reproduire son impact dans un bidonville urbain en raison des différences démographiques et des infrastructures des patients.

0.5.8. Légitimité et identité

Les entrepreneurs sociaux abordent les questions de légitimité. Sont-ils des altruistes « purs » ou des résolveurs pragmatiques de problèmes ? Équilibrer l'identité et les attentes externes peut être délicat. Exemple : Une entreprise sociale dirigée par un fondateur charismatique gagne en légitimité, mais que se passe-t-il lorsque ce fondateur démissionne ? L'organisation peut-elle maintenir son impact ?

En résumé, la théorie de l'entrepreneuriat social est un domaine dynamique qui comporte à la fois des promesses et des défis. Reconnaître ces critiques nous permet d'affiner notre

compréhension et de développer des cadres plus solides pour favoriser un changement social positif.

0.6. Le lien entre l'analyse des résultats, la conclusion et les huit critiques de la littérature

L'analyse des résultats, la conclusion et les huit critiques de l'entrepreneuriat social sont interconnectées dans le cadre d'une évaluation critique de ce domaine. En effet l'analyse des résultats consiste à examiner les données collectées sur les initiatives d'entrepreneuriat social. Cela inclut l'impact social et économique. L'analyse permet d'identifier les succès et les échecs des projets entrepreneuriaux de l'UGL, mettant en lumière des modèles ou des pratiques efficaces. La conclusion résume les principaux enseignements tirés de l'analyse des résultats. Elle permet de dégager des implications pour la pratique et la théorie de l'entrepreneuriat social. Sur la base des conclusions, des recommandations peuvent être faites pour améliorer les initiatives futures et surmonter les obstacles identifiés. Certaines critiques soulignent que le concept d'entrepreneuriat social peut être flou, rendant l'évaluation de son efficacité difficile. D'autres mettent en question la viabilité à long terme des modèles d'affaires sociaux.

De ce qui précède, l'analyse des résultats peut éclairer ces critiques en fournissant des données concrètes sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. La conclusion peut servir de point de départ pour aborder ces critiques de manière proactive, en proposant des solutions basées sur les résultats. En intégrant ces critiques dans l'analyse, les entrepreneurs sociaux peuvent mieux adapter leurs stratégies pour répondre aux défis identifiés. Bref, l'analyse des résultats et la conclusion doivent prendre en compte ces critiques pour offrir une vision complète et constructive de l'entrepreneuriat social.

0.7. L'accompagnement : une pratique « aux multiples visages »

Les notions d'accompagnement entrepreneurial recouvrent un ensemble de relations et/ou de médiations visant à apporter les ressources financières, matérielles et immatérielles nécessaires au créateur ou au repreneur d'entreprise (Pluchart, 2012). D'après Plane et Torres (1998), ces ressources se partagent en conseils stratégiques et en prestations fonctionnelles et opérationnelles (assistance technique, commerciale, juridique, comptable, financière, sociale ...). Paul (2004) distingue trois approches (ou postures) d'accompagnement : conduire, guider et escorter. « Conduire » suppose une relation de dépendance de l'accompagné vis-à-vis de

l'accompagnant ; « guider » évoque l'orientation du premier 181 par le second et « escorter » implique une assistance du premier par le second, notamment dans les situations difficiles. Messeghem (2010) et Fatien (2008) complètent ces notions : la conduite recouvre le « conseil » (l'accompagnant procède à un diagnostic du projet et propose des solutions), le « mentorat » (l'accompagnant fait bénéficier l'accompagné de son expérience) et la « formation » (l'un transmet à l'autre ses connaissances théoriques et pratiques). D'après Schmitt & Bayad (2008), le « guidage » correspond à « l'aide à la décision » du porteur de projet (consulting) et au « coaching » (Persson, & Bayad, 2007) pendant que l'escorte recouvre le « tutorat », qui vise à professionnaliser et à socialiser le créateur. Cependant, l'accompagnement n'est pas limité au champ de l'entrepreneuriat, bien au contraire (Gasse et Tremblay, 2007). On pratique l'accompagnement dans plusieurs milieux : en éducation, en formation professionnelle, dans le domaine sportif, juridique, social ou encore socio-économique, dans le contexte hospitalier, et bien d'autres. D'après ces auteurs, cette pluralité des domaines d'application rend l'accompagnement parfois difficile à cerner, d'autant plus qu'il s'agit d'une pratique devant être adaptée selon les situations. Certains auteurs, tels que Paul (2002), la qualifient d'ailleurs d'une « nébuleuse » (cf figure 1). La sémantique utilisée pour parler d'accompagnement illustre bien cette réalité (Oasse et Tremblay, 2007) : « dans la langue française, il est souvent synonyme d'aide, de conseil, de soutien, alors qu'en anglais, on en parle aussi avec des termes tels que counseling, monitoring ». Coaching, tut ring, sponsoring etc.

Parmi les différentes formes d'accompagnement développées par la littérature et reprises ci-avant, il importe d'apporter plus de lumière sur les pratiques de coaching et de mentorat qui, non seulement ont progressivement occupé une place de plus en plus prépondérante au niveau des pratiques d'accompagnement entrepreneurial (Audet et al., 2004 ; St-Jean et El Agy, 2013), mais aussi sont marquées par une certaine confusion qui persiste entre elles jusqu'aujourd'hui (Cuerrier, 2004 ; Barès & Persson, 2011).

0.7.1. Le coaching

Barès et Persson (2011) précisent d'abord que, dans la langue anglaise, le mot coach apparaît, en tant que verbe transitif (i.e. donner des leçons particulières à quelqu'un, entraîner une équipe), en tant que nom commun (i.e. répétiteur, entraîneur) et se transforme par le gérondif en coaching (i.e. leçons particulières, répétitions, entraînement). Ensuite, ils soulignent que le terme anglais ne ferait selon la littérature professionnelle francophone que renouer avec ses

origines continentales puisqu'il aurait été adopté originellement du mot français coche. Enfin, ils montrent qu'au plan étymologique, le coaching est d'abord européen : « Issu du latin caudica, il voyage en Hongrie (kocsi), en Allemagne (Kutsche), en France (coche, cocher) et en Angleterre où il s'ennoblit (coach). La posture du coach emprunte alors à l'humble cocher français, et au noble coach 184 anglais, en œuvrant sur le terrain de la guidance et de la conduite ». Dans le champ de l'entrepreneuriat, Audet et Couteret (2006) définissent le coaching entrepreneurial comme « un accompagnement individuel qui s'adresse aux entrepreneurs dont l'entreprise est en phase de démarrage ou de jeune croissance et qui répond à un besoin particulier d'acquisition, de développement et d'amélioration des compétences requises pour gérer l'entreprise ». D'après eux, il s'agit donc d'une fonction d'apprentissage mise en œuvre chez l'entrepreneur coaché. Dès lors, l'entrepreneur débutant ne doit pas tarder à demander un coach et dans bien des cas il aurait même intérêt à maintenir cette relation par la suite (Fayolle et Fillion, 2006). Dans la même ligne d'idées, Barès et Persson (2011) considèrent le coaching comme étant une pratique utile non seulement pour les « entrepreneurs en herbe » dans la phase de préparation du plan d'affaires, mais aussi tout au long de la vie de l'entreprise (gestation, création, démarrage, développement, réponse, transmission). D'après eux, le coaching est donc à inscrire comme une modalité particulière de l'accompagnement aux entrepreneurs, en complément aux autres services de soutien susceptibles d'éclairer le processus entrepreneurial.

185 Après avoir étudié SIX interventions de coaching spécifiques, Audet et Couteret (2006) mettent en exergue une configuration de « conditions gagnantes » pour réussir la mission de coaching. Parmi ces conditions figurent au premier plan, d'une part l'ouverture au changement du coaché et d'autre part, le rôle crucial du tiers qui chapeaute la relation de coaching à savoir la structure accompagnatrice.

0.7.2. Le mentorat

Même si l'engouement pour le mentorat connaît un essor récent, en particulier dans un contexte d'entrepreneurs novices, le phénomène n'est pas nouveau (St-Jean et El Agy, 2013). Selon ces auteurs, le mot « mentor » provient de L'Odyssée d'Homère, dont Ulysse, le héros, confia son fils Télémaque à son bon ami Mentor pendant ses voyages. Mentor devait s'occuper de l'éducation ainsi que du développement de son identité dans le monde adulte. Lorsque Mentor s'adressait à Télémaque, la déesse Athéna parlait au travers de lui. Il accédait alors à des qualités divines et devenait l'incarnation de la sagesse. Dans notre monde contemporain et en s'inspirant de la métaphore grecque, poursuivent ces auteurs, un mentor est généralement une personne

possédant certaines qualités ou qui est en position d'autorité et qui veille de façon bienveillante sur un individu plus jeune ou moins expérimenté, lequel bénéficie des conseils et du soutien de son mentor. Quant à Houde (2010), il souligne que le nom Mentor a perdu sa majuscule et est devenu aujourd'hui un mot de la langue générale, qui désigne un rôle plus particulier, celui par exemple de guide, de conseiller, etc., ces rôles variant selon le contexte dans lequel ils sont utilisés. Dans le domaine de l'entrepreneuriat, le mentorat se définit comme étant « [...] une relation interpersonnelle de soutien et d'échange dans laquelle une personne d'expérience (le mentor) investit sa sagesse et son expertise afin de favoriser le développement d'une autre personne (le mentoré) qui a des compétences à acquérir et des objectifs à atteindre » (Simard & Fortin, 2008). Cette forme d'accompagnement concerne donc l'établissement d'une relation de soutien entre un entrepreneur novice (nommé le mentoré) et une personne expérimentée du monde des affaires (appelé le mentor), le dernier permettant au premier de se développer en tant que personne (St-Jean & Audet, 2012). Pour reconnaître une relation de mentorat, trois dimensions doivent être présentes (Haggard et al., 2011) : il doit y avoir une relation de réciprocité, possédant des bénéfices développementaux pour l'accompagné, en particulier pour la carrière de celui-ci, ainsi que des interactions régulières et substantielles dans une perspective à long terme. Par rapport aux autres formes d'accompagnement, le mentorat permet donc à l'entrepreneur novice de penser au-delà de ce qui existe déjà et d'évaluer la qualité de ses décisions (Simard et Fortin 2008).

188 Regard synthétique sur les différentes pratiques d'accompagnement entrepreneurial En situant la pratique coaching au sens des pratiques d'accompagnement entrepreneurial, Barrès et Persson (2011) montrent que le coaching sert à éveiller et se distingue ainsi du mentorat qui protège et éduque (« veiller sur ») mais également du tutorat qui forme et discipline (« sur-veiller »). D'après Paul (2004), le mentorat se distingue du coaching, du tutorat ou du compagnonnage du fait qu'il est davantage orienté vers la quête de sens plutôt que l'acquisition de techniques. Tout en étant ancré davantage vers l'action, contrairement au counselling, au conseil ou à la médiation, il se distingue quand même du parrainage, en étant légèrement moins orienté vers l'action que cette forme d'accompagnement. Quant à Bégin et Conder (2010), ils s'appuient sur les travaux de Paul (2004) pour proposent un tableau synthétique de différentes formes d'accompagnement en précisant l'objectif pour l'accompagné, le mode opératoire de chaque forme et en donnant quelques exemples de domaines d'application Malgré tout, ces différents visages de l'accompagnement présentent des caractéristiques proches (Couteret & Audet, 2006) et partagent un objectif commun (Gasse & Tremblay, 2007 ; Pezet & Le Roux, 2012) : aider l'entrepreneur novice à prendre un certain recul par rapport à une situation, une problématique ou un contexte. D'une façon générale, elles

consistent à guider, assister, conseiller, former, soutenir ou encore aider. Accompagner, dans son sens strict signifie « se joindre à quelqu'un pour aller où il va en même temps que lui » (Paul, 2002, p.54). Au-delà d'une pratique, il s'agit à la fois un art et un métier. En effet, « le métier d'accompagnateur représente cet art de la relation, qui, par la qualité de la présence et du lien, permet à la personne accompagnée dans un contexte donné, de cheminer sur sa propre route, à son rythme, en fonction de ses besoins et de ses objectifs personnels » (Roberge, 2002). Même si l'accompagnement met en relation un expert (accompagnant) et un novice (accompagné), il ne s'agit pas de faire pour l'autre, mais de l'amener à faire par lui-même. Comme le rappelle Roberge (2002), le défi consiste à mettre au service de l'autre ses savoirs, son expertise et son unicité, en s'assurant toutefois de ne jamais se substituer à l'autre.

Conclusion sur la revue de la littérature

A travers ce chapitre, nous avons commencé d'analyser la volonté du Burundi dans le choix de la planification du développement comme cadre de définition et outil de mise en œuvre de sa politique de développement économique et social. Les plans quinquennaux de développement, les Programme d'Ajustement structurels, le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, la Vision du Burundi 2025, le Plan National de Développement, la Vision du Burundi 2040-2060 sont les principaux outils de planification mise en place au Burundi. Ensuite nous avons touché quelques approches théoriques réalisées par nos prédécesseurs dans les domaines de l'éducation entrepreneuriale, de l'entrepreneuriat social et ces impacts sociaux. Nous avons constaté les effets de l'éducation entrepreneuriale ainsi que les impacts sociaux de l'entrepreneuriat social. Notre réflexion se situant au niveau rôle de l'éducation entrepreneuriale et ou de l'entrepreneuriat social, j'ai formulé certaines hypothèses qui seront vérifiées par des données qualitatives et quantitatives collectées.

CHAP I. CADRE CONTEXTUEL DE L'ETUDE

Introduction

La lutte contre la pauvreté fait l'objet d'un consensus unanime et est au cœur des préoccupations des grandes agences internationales, tandis que les initiatives régionales de lutte contre la pauvreté gagnent du terrain : en juillet 2014, lors du sommet de l'Union africaine à Malabo (Guinée équatoriale), les chefs d'États africains se sont engagés à la réduction de la pauvreté sur le continent d'ici à 2025. En effet, l'expérience de la planification au Burundi remonte de l'époque coloniale belge, avec le plan décennal pour le développement économique et social du Ruanda-Urundi pour la période 1951-1960. De 1961 à 1967, on a observé une période creuse en matière de planification. Cette période creuse a été caractérisée par de fortes mutations et des turbulences sociopolitiques qui ont mis en veilleuse les objectifs de développement du pays en le privant d'une réelle autorité administrative. Ce n'est qu'en 1968 que le premier plan quinquennal est sorti, avec pour ambition d'exprimer les multiples efforts en vue de la remise du pays sur les rails. A partir de cette période, le Burundi indépendant a opté pour une planification quinquennale avant de se lancer, sous l'impulsion de ses partenaires, dans la définition de programmes d'ajustement structurel (PAS) à partir de 1986 et de cadres stratégiques de croissance et de lutte contre la pauvreté (CSLP) à partir de 2000, de la vision 20-25 et le Plan National de Développement (PND, 2018-2027) qui stipule que l'entrepreneuriat constitue le premier pilier de la transformation structurelle de l'économie burundaise. Au niveau de la revue de la littérature, malgré la richesse, des contributions théoriques ou empiriques de chercheurs de différentes disciplines, le phénomène ne fait pas l'objet d'une définition consensuelle. Nous nous proposons certaines définitions pour afin voir laquelle est applicable pour notre cas. Notre objectif est donc de proposer une définition du concept de l'entrepreneuriat social, en premier lieu nous introduirons par une brève revue de littérature présentant les principaux articles et ouvrages sur lesquels nous nous sommes basés et qui appuient notre choix théorique. Ensuite nous enchaînerons par un petit saut sur l'éducation entrepreneuriale et en fin, nous terminons sur le rôle de l'entrepreneuriat social et de l'éducation entrepreneuriale dans la lutte contre la pauvreté à travers l'amélioration des conditions de vie des entrepreneurs encadrés et appuyés par l'Université des Grands Lacs.

I.1. Politiques macroéconomiques

I.1.1. De l'indépendance aux années 90 : Les plans quinquennaux de développement

La planification a de manière générale toujours été centralisée durant la période du Burundi indépendant, malgré quelques variantes. Ces plans étaient élaborés par des cadres des ministères techniques, fortement influencés par les directives émanant des instances et des forums politiques. Face à la faiblesse de l'épargne intérieure, la mise en œuvre des divers plans quinquennaux de développement économique et social du Burundi a été financée par des apports externes, dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale, sous forme de crédits et de dons.

De 1968 à 1992, cinq plans quinquennaux ont été élaborés et mis en œuvre tandis que le 6e (1993-1997) a été étouffé dans l'œuf du fait de la crise qui a éclaté en octobre 1993 et des nouvelles orientations que le pouvoir, nouvellement élu, voulait donner au développement socioéconomique du pays. Jusqu'à cette période, tous les plans ont été élaborés et mis en œuvre selon une approche centralisée (descendante), sectorielle et essentiellement pilotée par l'administration publique centrale influencée par les orientations du parti-Etat. Cette planification rigide (avec des projets programmés sur un horizon de cinq ans) s'est avérée de moins en moins efficace pour réagir face à un environnement économique aléatoire.

Une des priorités au lendemain de l'indépendance était la promotion de l'industrie nationale. Cette politique industrielle elle-même avait pour ultime objectif la valorisation des ressources agricoles en axant l'industrialisation sur la stratégie de substitution des importations. Comme résultats, des industries de transformation des produits agricoles principalement de rentes (industrie de transformation du café, du thé et du coton) furent créées.

Élaborés par des technocrates de l'administration centrale, ces divers plans ne tenaient pas vraiment compte des besoins réels de la population. Suite au recours à des financements extérieurs, le Burundi a vu son endettement s'accroître de manière inquiétante. A la fin des années 1990, l'encours de la dette publique extérieure était encore supérieur à la richesse nationale. Dans ces conditions, des mesures de réforme furent prises à partir de l'année 1986, dans le cadre du PAS.

I.1.2. Les années 90 : les Programme d'Ajustement Structurel (PAS)

A la fin des années 1990, un constat se dégage : au lieu de corriger les déséquilibres macroéconomiques et financiers provoqués par le financement des plans quinquennaux, la mise en œuvre du PAS a conduit à des mesures d'austérité budgétaire très contraignantes, avec des répercussions énormes sur la dimension sociale du développement. Malgré les objectifs affichés de croissance, de maintien ou de correction des équilibres macroéconomiques, le PAS n'a pas fait baisser la pauvreté de la population. Contrairement à l'impression courante et aux discours du FMI et de la Banque mondiale, le programme d'ajustement structurel n'a pas visé explicitement le développement économique et social du pays mais plutôt le rétablissement de la solvabilité financière du pays. Ayant un caractère transitoire au début, les politiques d'austérité imposées par les plans d'ajustement structurels perdurent encore et conduisent souvent au marasme économique. L'objectif d'équilibre des comptes extérieur et public, par l'adoption de mesures orthodoxes libéralisation et déréglementation de l'économie, a abouti à une décroissance continue de la qualité et des niveaux de vie des populations, en particulier celles des plus vulnérables et généré des réactions hostiles aux plans d'ajustement structurels.

La mise en œuvre des PAS au Burundi n'échappe pas à deux principales critiques (interne et externe) formulées par (P. Jacquemot, 1983). La critique interne s'attelle à montrer la fatalité de l'échec du plans d'ajustement structurel du fait de l'inadéquation des mesures libérales au contexte des économies subsahariennes. Le retour à l'équilibre financier est un impératif incontestable, ne serait-ce que pour éviter une situation d'endettement permanent. Mais l'application des mécanismes de marché (vérité des prix) connaît de sérieuses difficultés. En particulier, la structure des prix relatifs ne répond pas à une meilleure affectation productive des ressources financières, cela pour deux raisons essentielles :

- L'inefficacité de l'ajustement des prix domestiques à court terme et l'instabilité accrue des cours des matières premières ;
- L'inélasticité de la production agricole exportable par rapport aux prix dans le court moyen terme due à l'existence de rigidités techniques, commerciales caractère oligopolistique des marchés mondiaux de produits de base, financières, humaines, foncières et climatiques (instabilité pluviométrique).

Dans ce contexte, l'austérité économique contribue plus à aggraver qu'à résorber les déficits externe et interne. L'univers néoclassique standard élude totalement les rapports sociaux,

l'inégalité des rapports de pouvoir et d'influence, les interdépendances stratégiques et l'asymétrie d'information entre les agents économiques. Il est clair que, dans cette optique libérale, les politiques d'ajustement étaient vouées à l'échec. Les résultats globaux sont, en définitive, une paupérisation croissante et une montée importante du chômage. Même dans les pays qui ont enregistré une croissance économique, le niveau de vie ne s'est guère amélioré ou, dans le cas contraire, il s'est fait au détriment des populations pauvres effets négatifs de la redistribution. Conscient du rôle moteur du social dans le développement et prenant acte des critiques et suggestions, le FMI a injecté une dose sociale dans sa politique. Aussi, cette nouvelle orientation des institutions internationales (FMI, Banque mondiale) privilégie-t-elle l'appui d'investissements dans le capital humain, les infrastructures et la mise en place d'institutions démocratiques, solides et stables. Cependant, il faut reconnaître, avec A. Huyghe-Mauro et N. Richez (1990), que l'intégration des réalités socioculturelles dans les programmes d'ajustement a été très superficielle.

Un adage burundais dit « *amagogwa ntasiga ayandi* » c'est-à-dire que « *un malheur ne vient jamais seul* » ; malgré l'échec de la mise en œuvre de la PAS, en octobre 1993 éclatait la crise sociopolitique la plus longue de l'histoire du pays. En raison de l'insécurité provoquée par la crise, les services nationaux d'encadrement, centraux et/ou locaux, n'ont plus été en mesure d'accomplir convenablement leurs missions. Il était donc devenu urgent de trouver un autre système de planification qui permettrait de répondre aux besoins de la population. Face à l'absence de cadre d'intervention établi par les services nationaux, les ONGs et les projets (ici et ci-dessous dans des contextes semblables, nous entendons « projets » au sens de projets à durée déterminée financés par des donateurs, qui emploient généralement leur propre personnel) ont alors mis en place un système de planification véritablement participative, chacun dans sa zone et dans ses domaines d'intervention, à travers l'élaboration des plans d'action communautaire (PAC). A partir de 1999-2000, l'élaboration participative des PAC a été généralisée à l'ensemble du pays par les différents acteurs, mais la démarche méthodologique utilisée variait d'un intervenant à l'autre. Le besoin d'harmonisation était donc réel. Suite aux faibles résultats obtenus en matière de développement et à la pauvreté de la population, qui ne cessait d'augmenter, les partenaires du développement ont poussé les pouvoirs publics à repenser le système de planification afin de mieux l'adapter au contexte de l'époque. En effet, bien que le souci d'intégrer les bénéficiaires des actions de développement dans leur planification soit apparu dès le troisième plan quinquennal de développement économique et social, l'engagement politique du gouvernement s'est exprimé pour la première

fois à travers l'Accord d'Arusha en 2000. Dans cet Accord, les protagonistes au conflit burundais sont convenus, en plus des conditions nécessaires au retour d'une paix durable dans le pays, de considérer désormais la population non plus comme un bénéficiaire passif des actions de développement définies par le niveau central, mais comme le véritable acteur de ces actions.

L'évaluation de la PAS montre qu'avec un PIB de 157 USD par habitant en 1994 (BIRD, 1996), le Burundi est classé comme l'un des pays les plus pauvres du monde. La croissance du PIB est irrégulière mais accuse globalement un ralentissement depuis 1986 et durant toute la période de l'ajustement. Il tombe à 3,9% c'est-à-dire à un taux inférieur à celui du début des années 80, qui s'élevait alors à 4,6%/an. La croissance réelle par habitant tombe à 0,3% par an, alors qu'elle atteignait une moyenne de 1,5% par an au début des années 80 (ENGLEBERT, P. and HOFFMAN, R., 1996). La croissance du PIB par tête d'habitant est négative en 1989 et 1990. Entre 1993 et 1995, le PIB réel baisse de 16% et, en 1996, son déclin est estimé à 10,5% (BM, 1996). La pauvreté s'est accrue tant en région rurale qu'en région urbaine. Selon les résultats de deux enquêtes de consommation, la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté a augmenté de 36 à 57% en région rurale et de 42 à 59% en région urbaine entre 1990 et 1994. Les plus touchées sont les familles où le chef de ménage est une femme, mais aussi les familles illettrées et celles qui n'ont pas accès à des revenus extra-agricoles (ENGLEBERT, P. and HOFFMAN, R.). La pauvreté reste un point critique au Burundi car elle touche directement 94% de la population vivant en zones rurales. Si certains coûts sociaux de l'ajustement ont pu être contrés grâce à certaines mesures mises en œuvre au moment de l'application du PAS, celui-ci n'a pas réussi non plus à apporter l'ensemble de ses bénéfices sociaux (ENGLEBERT, P. and HOFFMAN, R.). La baisse de la production agricole du pays menace ses capacités à maintenir son autosuffisance alimentaire. La croissance de la production s'est ralentie et est devenue négative depuis 1989 suite à la sécheresse (ENGLEBERT, P. and HOFFMAN, R., 1996). La chute de la production agricole est estimée à 16% entre 1993 et 1995 (BIRD, 1996) et à 25% en 1996 (BM, 1996). Cette diminution résulte d'une part d'une baisse de la fertilité, mais également, du déplacement de 16% de la population burundaise (BIRD, 1996). Un million de Burundais sur les 6,5 millions que compte le Burundi est en effet déplacé à l'intérieur du pays ou réfugiés à l'extérieur (BM, 1996). Les autres secteurs de l'économie accusent des taux de croissance négatifs en 1994 et 1995 (-0,6 et -5,2% pour le secteur secondaire et -0,9 et 9% pour le secteur tertiaire) (BIRD, 1996). Les entreprises parapubliques pèsent lourdement sur le budget de l'Etat. Le programme prévoyait un certain nombre de réformes visant à privatiser ces

entreprises. Cependant, en 1991, l'Etat burundais contrôlait encore directement ou indirectement l'ensemble de la production des cultures de rentes et 60% des entreprises formelles (dont le nombre s'élevait à 86 en 1991) (ENGLEBERT, P. and HOFFMAN, R, 1996) et très peu d'entreprises avaient été privatisées. Les mesures du PAS semblent avoir encouragé faiblement mais positivement la production de produits "non traditionnels" comme l'exportation de fleurs, fruits et légumes et au sein d'entreprises qui ne sont pas contrôlées par l'Etat (ENGLEBERT, P. and HOFFMAN, R, 1996). Cependant, l'instabilité politique rend les investissements privés incertains et, globalement, les mesures avancées par le PAS n'ont pas donné les résultats escomptés, notamment en ce qui concerne le développement du secteur des entreprises et en particulier celui des exportations non-traditionnelles.

I.1.3. Les années 2000-2012 : Le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté

A partir de l'année 2000, pour corriger les répercussions sociales du PAS et rendre plus efficace le financement des programmes de développement, une nouvelle approche de planification permettant de répondre aux besoins réels des populations a été adoptée à travers l'élaboration participative du CSLP. Trois cadres stratégiques ont été élaborés (CSLP intérimaire, CSLPI et CSLP II). De cet outil de planification, le gouvernement tire un plan d'actions prioritaires (PAP) sur lequel tous les ministères techniques se basent pour élaborer leur politique sectorielle. C'est ainsi qu'avec le concours de ses partenaires au développement, le Burundi a initié dès l'année 2000 un système de planification ascendant, permettant de prendre en compte les besoins de la population à travers des consultations communautaires avec des représentants des différents groupes socioéconomiques. Ces consultations ont abouti à l'établissement du CSLP pour une période de cinq ans. Ce changement de paradigme de la part des décideurs politiques n'est pas le fruit du hasard, mais partait des deux faits suivants :

- L'absence de prise en considération des besoins réels des populations est considérée comme la cause principale de l'échec des politiques de développement antérieures.
- L'expérience récente en matière de planification participative des actions de développement avait déjà entraîné des résultats positifs.

Le Gouvernement a adopté en septembre 2006 un Cadre Stratégique et de lutte contre la Pauvreté (CSLP), dans lequel les secteurs prioritaires d'investissement ont été identifiés et repris dans les quatre axes suivants :

- i) l'amélioration de la gouvernance et de la sécurité ;

- ii) la promotion d'une croissance économique durable et équitable ;
- iii) le développement du capital humain ;
- iv) la lutte contre le VIH/SIDA.

Au sein du deuxième axe, le développement du secteur agricole est identifié comme la première source de croissance économique. Les actions prioritaires concernent le développement de la production agricole (cultures vivrières et d'exportation et productions animales et pêche). Le premier CSLP a fait l'objet d'une évaluation en 2008. Un cadre stratégique de Lutte contre la pauvreté – deuxième génération (CSLP – II) couvrant la période de 2010-2015 est en cours d'approbation. Les travaux ont été conduits en coordination et en harmonisation totale avec l'exercice du PNIA notamment en ce qui concerne la nomenclature des programmes sectoriels. Ces deux documents stratégiques nationaux sont alignés entre eux et en cohérence avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

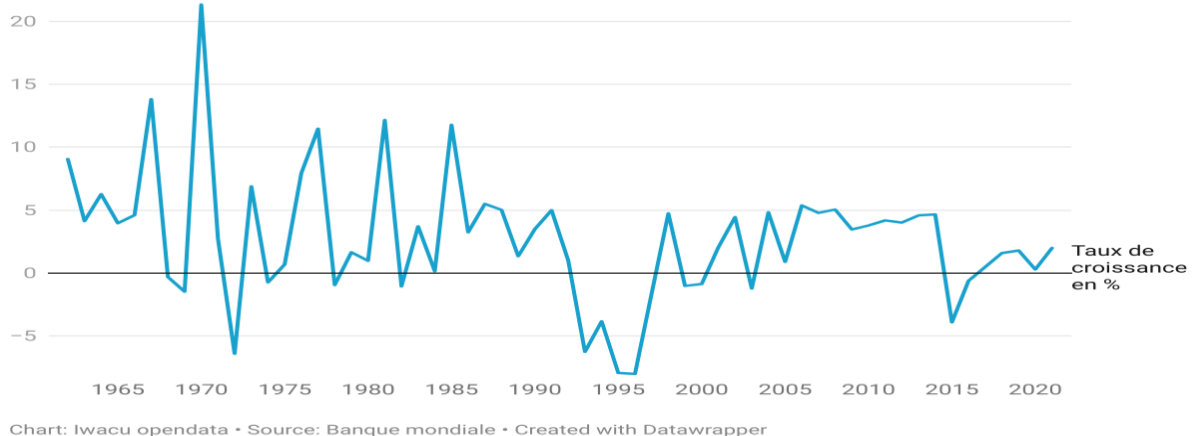
Les résultats encourageants ont été obtenus dans la plupart des domaines d'intervention retenus par les CSLP, notamment la sécurité, la gouvernance et le développement du capital humain. Quant à la croissance économique, elle n'a pas été suffisante pour contribuer significativement à la réduction de la pauvreté monétaire et non-monétaire. Les résultats insuffisants de la croissance économique ont été principalement liés à une agriculture vivrière peu performante, à des exportations peu diversifiées, à un secteur privé embryonnaire, et de la timide exploitation de secteurs porteurs. Sur le plan de la gouvernance, un acquis important à souligner concerne la normalisation de la vie politique dont le point d'orgue est la tenue d'élections transparentes et paisibles en 2005 et 2010, ainsi que le rétablissement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national. La lutte contre la corruption s'est poursuivie même si les instances judiciaires manquent encore de moyens humains, matériels et organisationnels pour accomplir sereinement leurs missions. En ce qui concerne la justice, si d'importants progrès ont été accomplis sur le plan de la construction de tribunaux, du recrutement de magistrats et de leur formation, mais malgré ces progrès la demande de justice croît plus vite que l'offre. En rapport avec l'accès aux services sociaux de base, d'importants progrès ont été réalisés dans les secteurs de l'éducation et de la santé grâce à deux réformes clés, à savoir : la gratuité de la scolarité primaire et la gratuité des soins de santé aux femmes enceintes et aux enfants de moins de cinq ans. D'importants moyens ont été mobilisés pour la prévention et le traitement du VIH/SIDA, même si les taux de prévalence grimpent légèrement en milieu rural. Des avancées sensibles ont été accomplies sur le plan de l'égalité de genre, notamment au niveau de l'enseignement

primaire et de l'amélioration des textes légaux pour la protection des femmes contre les violences basées sur le genre.

Après l'accession du Burundi à l'indépendance, de nombreuses initiatives ont été menées pour assurer l'essor économique du pays. Pourtant, le résultat laisse à désirer. Depuis que le Burundi a recouvré son indépendance, les crises politiques qui ont jalonné son histoire ont impacté négativement son économie. Toutefois, dans certains secteurs, le Burundi a enregistré des pas en avant, notamment l'agrandissement du réseau routier et la construction de nouvelles industries et des barrages électriques. Le taux de croissance est en dégringolade. Il était de 9,06% en 1962, puis a atteint 21,33% en 1970. Il a, par la suite, drastiquement chuté avec la crise de 1972 pour se situer à -6,4%, selon les données de la Banque mondiale. De 1993 à 2005, le pays affichait un taux de croissance presque négatif pour toute cette période. Idem pour les autres années, il a chuté de 8,1% pendant la crise de 2015.

Graphique 1 : Taux de Croissance Du Burundi 1962-2021

Taux de croissance du Burundi 1962-2021



Le Burundi s'est doté de cadres d'orientation et de pilotage stratégique de la politique de développement du pays à long et moyen termes (Vision Burundi 2025 et Cadres Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté-CSLP II), mais reste confronté au manque d'efficacité et d'impacts réels de ses politiques et programmes parce que les performances et résultats attendus sont plombés par les insuffisances du dispositif global et des outils opérationnels de gestion du cycle « Planification, Programmation, Budgétisation, Suivi et Évaluation » (PPBSE) ; ce qui impacte négativement sur la coordination intersectorielle, la détermination des priorités, l'allocation des ressources, la gestion de l'aide et l'accroissement de son efficacité. Sur la base d'une approche fonctionnelle, la segmentation du processus de pilotage des politiques publiques fait apparaître des distorsions dans l'attribution des fonctions principales de

planification stratégique, de planification opérationnelle ou sectorielle, de programmation, de budgétisation, de mobilisation des ressources, de coordination de l'aide et de suivi-évaluation.

I.1.4. Vision du Burundi 2025.

En décembre 2010, le Burundi s'est doté d'un document d'orientation prospective essentiel, à savoir la « Vision du Burundi 2025 » qui se veut une référence en matière de développement pour les quinze ans et qui trace les orientations globales pour la croissance économique et sociale du pays. La Vision du Burundi 2025 avait pour ambition de mettre le Burundi sur la voie du développement durable à l'horizon 2025. En termes quantitatifs, la Vision voudrait infléchir les tendances négatives du PIB par tête d'habitant d'USD 137 à USD 720 en 2025 et réduire le taux de pauvreté à 50%. La maîtrise de la croissance démographique, la sécurité alimentaire et une croissance économique basée sur l'agriculture figurent parmi les défis majeurs identifiés dans le document « Vision 2025 ».

I.1.5. Plan National de Développement 2018-2027

Pour atteindre son objectif général de transformer structurellement l'économie burundaise, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social, le Burundi s'est doté du PND BURUNDI 2018-2027. La modernisation de l'agriculture est une composante essentielle de la transformation de la structure de l'économie. Pour ce faire, elle devra se traduire par la régionalisation des cultures, la promotion de l'agriculture familiale intégrée, la mécanisation de l'agriculture, la préservation des terres agricoles, la transformation de la production agricole, la stabulation permanente de l'élevage, la diversification des produits exportables, la gestion de l'eau de pluie, l'irrigation des marais, etc. Ce faisant, le PND BURUNDI 2018-2027 tient compte des enseignements tirés de la mise en œuvre des référentiels antérieurs de la planification du développement économique et social du Burundi : les plans quinquennaux, les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) et les Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté. De par ces référentiels, les résultats obtenus par rapport aux attentes imposent au PND le choix d'une approche audacieuse et réaliste favorisant la prise en compte des agendas multidimensionnels : international (Objectifs du Développement Durable ODD « ne laisse personne pour compte »), régional (Agenda Africain 2063 : « Afrique que nous voulons », sous régional (Vision 2050 de la Communauté d'Afrique de l'Est) et national (Vision « Burundi 2025 » : le Burundi de lait et de miel).

Depuis l'indépendance, l'histoire du Burundi a été jalonnée de crises politiques et sécuritaires récurrentes et des problèmes de gouvernance qui ont empêché le pays de se mettre sur une trajectoire de développement durable. Les différentes guerres civiles ont été à l'origine de destruction du capital humain, de déplacements massifs des populations, de destruction des infrastructures économiques et sociales, d'éviction des ressources nécessaires aux secteurs sociaux au profit des dépenses militaires et de sécurité, qui n'ont fait qu'accélérer la paupérisation des populations et de mitiger l'atteinte des objectifs de développement envisagés dans différents plans nationaux de développement. C'est pourquoi, il est crucial pour le Burundi, dans le cadre de ce Programme national pour l'Agenda 2030, de renforcer la cohésion sociale et les valeurs de démocratie et de droits de l'homme pour créer le socle de la paix et de la stabilité politique.

I.2. L'accompagnement en entrepreneuriat social : une solution pour le développement au Burundi

Si l'entrepreneuriat a connu un développement tardif au Burundi, il est progressivement en train d'être reconnu comme étant une voie à prioriser pour promouvoir la création de micro, de petites et de moyennes entreprises en vue de créer de l'emploi, favoriser la croissance économique et juguler le chômage, des jeunes en particulier, dont l'ampleur ne cesse de croître. Cependant, les résultats des recherches antérieures confirment que pour qu'une telle nouvelle volonté entrepreneuriale soit un atout pour la croissance économique d'un pays, disposer des structures d'accompagnement viables mettant en œuvre des dispositifs d'accompagnement entrepreneurial de qualité doit aussi être une priorité. Par une recherche qualitative exploratoire, cette partie établit donc un état des lieux de l'existant en matière de dispositifs d'accompagnement des jeunes entrepreneurs au Burundi. Les résultats font état d'une très faible représentation des structures publiques dans l'accompagnement entrepreneurial, les initiatives gouvernementales n'étant que d'une existence très récente. Ils montrent également que les structures existantes sont non seulement encore très jeunes et très peu nombreuses, mais aussi que leur système d'accompagnement se limite généralement aux phases de pré-crédation et de création, en se focalisant sur des formations en entrepreneuriat et sur l'appui à l'élaboration des plans d'affaires, sans pouvoir accompagner le jeune entrepreneur jusqu'à la phase délicate de post-crédation. De ce fait, cette recherche aboutit à une série d'orientations stratégiques qui dessinent une image de ce que devraient être les structures d'accompagnement entrepreneurial de demain et qui sont susceptibles de contribuer à guider la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi qui a été adoptée par le Gouvernement du Burundi.

I.2.1. Les dispositifs d'accompagnement des jeunes entrepreneurs au Burundi

Les dispositifs d'accompagnement visent l'accès à trois types de capital (Albert et al. 1994; Saporta, 1994): Le capital financier qui relève davantage de mesures gouvernementales nationales et permettant aux entrepreneurs d'avoir accès à des fonds divers sous formes de subventions ou autres ; le capital humain permettant aux entrepreneurs d'acquérir de nouvelles compétences par le biais des programmes de formation et de suivi par des conseillers notamment ; le capital « social » permettant aux entrepreneurs d'entrer en relation avec divers réseaux. Afin de répondre aux besoins des entrepreneurs et de leurs entreprises, différentes interventions peuvent donc être réalisées (Howard, 1990) : programmes de formation, incubation d'entreprises, programme de mentorat, réseaux, prêts à faible taux d'intérêts, subventions et garanties, réglementations gouvernementales facilitantes, etc. Le concept « accompagnement » est donc ici pris au sens large tel que présenté par ces auteurs. Dans la suite de cette partie, nous mettons en évidence les initiatives existantes au Burundi dans ce sens pour rendre compte de l'existant en matière d'accompagnement entrepreneurial et traçons quelques pistes d'amélioration de cette intervention combien capitale pour qui veut mener à bon port un processus de promotion de l'entrepreneuriat et de la création de micro, petites et moyennes entreprises viables et pérennes, susceptibles d'apporter une contribution substantielle en matière de création d'emplois. Sur le plan méthodologique, étant donné que notre recherche revêt un caractère exploratoire et qu'à notre connaissance, il n'existe aujourd'hui aucune source statistique permettant de réaliser une enquête extensive au niveau des différentes structures d'accompagnement des jeunes entrepreneurs au Burundi, nous avons logiquement choisi de mener une étude de type qualitative. Pour récolter les informations, nous sommes parti de notre connaissance avérée des structures existantes, qui restent par ailleurs très peu nombreuses, en sachant que nous avons personnellement joué l'un ou l'autre rôle dans certaines d'entre elles, soit en participant très activement dans le processus de leur création et dans leurs organes dirigeantes (ex : UGL, ASTGL), soit en ayant plusieurs fois intervenu nous-même en leur sein en qualité de formateur/accompagnateur. Nous avons aussi consulté les sites internet et les rapports pertinents, et/ou avons mené un contact physique pour des entretiens semi-structurés avec les gestionnaires de certaines autres.

I.2.2. Panorama des dispositifs d'accompagnement des jeunes entrepreneurs au Burundi

A travers les institutions et organisations que vous trouverez en annexe, nous avons présenté les dispositifs d'accompagnement identifiés au niveau des structures existantes.

I.2.3. Regard critique de l'accompagnement en entrepreneuriat au Burundi

L'accompagnement en entrepreneuriat au Burundi révèle que, à l'exception de quelques organisations et quelques projets financés par les organisations internationales, l'intervention de la quasi-totalité d'entre elles est encore essentiellement limitée à la formation et/ou à l'exécution des quelques projets de formation financés par les bailleurs de fonds, sans pouvoir couvrir tout le processus entrepreneurial dont le créateur d'entreprise a besoin (développement de la culture entrepreneuriale, formation, facilité d'accès au financement, coaching, mentorat, etc.). Ceci implique que leur intervention est donc le plus souvent limitée à la phase de pré-crédation et, dans de moindres proportions, à la phase de création. Ceci est notamment dû à l'insuffisance tant de ressources humaines expérimentées que des ressources techniques et financières dont souffrent la plupart de structures d'accompagnement. Or, la formation en entrepreneuriat est une condition nécessaire mais pas suffisante pour réussir la création d'entreprises viables car elle ne constitue qu'un seul maillon de la chaîne d'accompagnement entrepreneurial. Les résultats des recherches antérieures ont particulièrement montré le rôle prépondérant du coaching et du mentorat pour assurer l'accompagnement post création de microentreprises, surtout que le taux de mortalité des petites entreprises créées reste élevé ; puisque plus de 60% des petites entreprises opérationnelles ne dépassent pas leur quatrième anniversaire (OCDE, 2001). Parmi les facteurs explicatifs de cet échec, il est souvent souligné les contraintes que subissent les entreprises, mais surtout l'insuffisance de ressources et de compétences indispensables pour les rendre opérationnelles et en assurer une gestion efficace (Reynolds et al. 2004). A ce sujet, le constat est donc que l'accompagnement post-crédation est encore très peu réalisé au Burundi et que les programmes de coaching et de mentorat, pris en leur sens premier, sont particulièrement quasi-inexistants, surtout qu'ils exigent des compétences spécifiques qui restent insuffisantes. Ceci se remarque notamment au niveau des organisations du secteur privé qui ne sont pas appuyées financièrement par un bailleur quelconque. Ainsi, les structures d'accompagnement les plus dynamiques et qui offrent le plus de soutien aux jeunes entrepreneurs sont celles qui ont bénéficié de l'un ou l'autre appui pour leur lancement (subvention pour les infrastructures physiques, prise en charge des formateurs/accompagnateurs, un minimum de personnel administratif à temps plein, etc.).

Concernant les Partenaires Techniques et Financiers, des actions menées donne l'impression d'une intervention soutenue, sans surprise d'ailleurs étant donné leurs capacités financières plus consistantes par rapport aux structures locales. Mais l'une des faiblesses de ce genre d'intervention est le risque d'absence de pérennité des résultats atteints, du fait qu'elle s'inscrit souvent dans le cadre des projets à durée limitée dans le temps. D'après nous, une des meilleures façons d'assurer cette pérennité serait, soit de signer des conventions de partenariat avec des structures locales existantes justifiant d'une capacité potentielle d'assurer un accompagnement entrepreneurial de qualité, soit de créer dans chaque zone d'intervention de nouvelles structures d'accompagnement qui vont poursuivre l'accompagnement des créateurs d'entreprises à la fin du projet. Ils devraient cependant d'abord être structurés et renforcés sur le plan managérial en vue de garantir une viabilité institutionnelle et financière à long terme. Par ailleurs, un autre apport des Partenaires Techniques et Financiers susceptible de produire des effets positifs durables, serait d'orienter davantage leurs efforts vers l'appui à la constitution des fonds de garantie pour permettre aux jeunes entrepreneurs d'accéder au capital de démarrage à des conditions adaptées à leur environnement socioéconomique. Ceci améliorerait non seulement le résultat de leur intervention, mais aussi celui des organisations locales qui déploient beaucoup d'efforts pour accompagner les créateurs potentiels d'entreprises par la formation entrepreneuriale et le conseil notamment, mais dont les résultats restent mitigés en termes de nouvelles entreprises réellement créées suite principalement au manque de conditions favorables à l'obtention d'un capital de démarrage par les lauréats à la formation entrepreneuriale. Un autre constat est qu'au Burundi, non seulement les structures d'accompagnement des créateurs d'entreprises sont encore très peu nombreuses et très jeunes, mais aussi elles sont marquées par une implication tardive des pouvoirs publics. Il y a donc urgence à les faire aboutir car non seulement les besoins sont énormes, mais aussi il s'agit d'un constat contraire à ce qui est révélé par la littérature à travers laquelle on remarque qu'en général, l'accompagnement des créateurs d'entreprises est majoritairement l'œuvre des gouvernements qui mettent de plus en plus en place des politiques de promotion de la création d'emplois pour assurer la croissance économique de leurs pays. Cet engagement des pouvoirs publics dans l'accompagnement entrepreneurial n'est pas uniquement observé dans la plupart de pays occidentaux qui sont bien avancés à ce propos et où on rencontre des milliers de structures publiques d'accompagnement, mais aussi dans certains pays africains où des efforts soutenus sont en train d'être menés pour favoriser le développement de micro, petites ou moyennes entreprises dont la potentialité à créer des emplois est déjà suffisamment démontrée par la littérature spécialisée. C'est le cas du Bénin où, au niveau du budget de l'exercice 2019,

30 milliards de FCFA, répartis au niveau de plusieurs ministères, étaient mis à la disposition du gouvernement pour faire face au problème de l'emploi des jeunes. Par ailleurs, 23 milliards de FCFA étaient prévus pour la mise en œuvre du Projet de Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole (PPEA) pendant que la mobilisation de ressources se poursuivait et que des organisations internationales telles que la Banque Africaine de Développement et le Fonds International de Développement Agricole avaient déjà manifesté l'intention de financement à hauteur de plusieurs dizaines de milliards de FCFA. Au Burkina Faso, le Gouvernement de transition a prévu un budget de 6 milliards de FCFA en 2015 pour la promotion de l'entrepreneuriat Féminin. Par ailleurs, des incubateurs d'entreprises sont en expansion dans des pays de la Communauté d'Afrique de l'Est tels que le Kenya et le Rwanda, et bénéficient d'un certains nombres d'avantages favorisant leur développement, dans le cadre des stratégies gouvernementales délibérées de promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation ainsi que la création d'emplois pour les jeunes et l'auto-emploi. Le Burundi pourrait donc faire des efforts dans ce sens, notamment par des allègements fiscaux pour les entreprises qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire celles en phase de création, de démarrage ou de premier développement. Enfin, l'analyse du fonctionnement des structures d'accompagnement identifiées par cette étude fait constater que le travail en réseau reste quasi-inexistant, chacune des structures d'accompagnement menant ses activités de façon isolée. Une telle situation les expose au risque de dispersion, des fois avec conflits d'intérêt, dans un contexte où les ressources humaines spécialisées sont encore limitées. Or, les réseaux étant constitués de nœuds (acteurs, groupes d'acteurs et/ou organisations) liés par des relations formelles ou informelles et par des transferts de ressources (Degenne et Forsé, 1994), l'appartenance à un réseau constitue une source d'avantage concurrentiel, car elle contribue à limiter les coûts de transaction entre les membres du réseau et à accroître leur capacité à mobiliser des ressources. Etant donné les contraintes auxquelles elles font face en termes de ressources justement et la nécessité de renforcer leur capacité de plaidoyer, les structures actives dans l'accompagnement entrepreneurial au Burundi ont intérêt à s'organiser de plus en plus en réseaux en vue d'une meilleure atteinte de l'objectif commun qu'est la promotion de la création de micro, petites et moyennes entreprises pérennes en vue de créer plus d'emplois, favoriser la croissance économique et lutter contre le chômage en général et le chômage des jeunes en particulier. Cette démarche permettrait aussi de renforcer la qualité de l'accompagnement dont bénéficient les créateurs potentiels d'entreprises, surtout que pour l'instant, il n'y a que très peu d'organisations dont les modules de formation par exemple disposent d'une certification pour garantir leur qualité. A ce sujet précis de constitution de réseaux d'accompagnement, le Burundi pourrait s'inspirer, à son rythme, de ce qui s'observe

dans la plupart de pays déjà avancés ou encore émergents. Ainsi, d'une part, « le programme SCORE aux États-Unis, fondé dans les années 1970 et financé par la Small Business Administration (SBA), a soutenu plus de 8 millions de dirigeants de petites entreprises grâce à son réseau de plus de 13 000 mentors. En Europe, d'autres initiatives similaires existent telles que celle soutenue par le Business Link d'Angleterre, le programme Mentor Eget Fôretag de Suède ou France Initiative (en France), avec près de 5000 mentors, pour ne nommer que ces programmes-là» (St-Jean et El Agy, 2013). D'autre part, en Inde, la "Indian STEP and Business Incubator Association" (ISBA) regroupe, depuis 2014, plusieurs dizaines d'organisations ayant en commun la mission de promouvoir l'incubation d'entreprises à travers le pays dans l'objectif de partager l'information, l'expérience et les réseaux d'appui à leurs activités.

I.3. Entrepreneuriat social et développement au Burundi

En termes d'activités et de profil dans le discours sur le développement au Burundi, le concept d'ES a gagné en importance au cours des deux dernières décennies. Bien que les ES n'aient pas de définition universellement acceptée, la plupart des recommandations dans les initiatives de développement s'accordent sur leurs caractéristiques suivantes, qui leur permettent de servir les pauvres parmi tant d'autres groupes mal desservis et proposent que les ES au Burundi doivent avoir des caractéristiques suivantes :

Objectif de bien public : La caractéristique la plus marquante des ES qui les distingue des autres est la poursuite d'une mission sociale ou environnementale, qui est souvent la pièce maîtresse de leur modèle d'entreprise.

Viabilité financière : Les ES doivent fonctionner selon des principes du monde des affaires, utilisant les activités entrepreneuriales pour générer des revenus et faire progresser leurs objectifs sociaux.

L'innovation inclusive : Les ES doivent cibler délibérément les populations desservies afin de renforcer leur impact. Souvent, ces populations sont pauvres ou autrement marginalisées. Comme les ES opèrent sur des marchés difficiles et à faible revenu, cela nécessite souvent d'innover à partir du statu quo, que ce soit dans les produits ou les services qu'elles fournissent, ou dans les moyens par lesquels elles le font.

Statut d'organisation flexible : Les ES peuvent être des entités à but lucratif ou non, telles que des entreprises, des coopératives, des ONGs, des organisations communautaires, des alliances et associations productives, etc., et ne sont pas limitées à une structure juridique spécifique.

Dans de nombreux cas, les ES sont classées comme des structures "hybrides", combinant des caractéristiques à but lucratif et à but non lucratif, et sont donc difficiles à saisir au moyen des données disponibles.

Le plan National de Développement du Burundi précise que la mission commerciale et sociale d'une organisation doit être essentielle au modèle pour qu'elle soit considérée comme une ES. Il peut y avoir des zones grises dans les limites de ce qui est "essentiel", mais cela fournit un critère pour évaluer les caractéristiques essentielles d'une ES et pour cartographier les ES au Burundi.

Les acteurs de développement justifient souvent leur démarche par les échecs du marché et des gouvernements : réaliser ce que les entreprises privées et les gouvernements qui cherchent à maximiser leurs profits ne font pas. Les ES individuelles ont le potentiel d'améliorer la qualité, l'accès aux services financiers, la flexibilité et l'intégration de la prestation de services. Combler systématiquement les lacunes en matière d'accès aux biens et services essentiels et réaliser des bénéfices publics plus importants, comme la lutte contre le changement climatique. Par exemple, l'inclusion financière, l'éclairage solaire, le système de purification de l'eau, les écoles à bas prix, les hôpitaux mobiles, ainsi que la collecte et la gestion des déchets. Améliorer la qualité et l'équité des possibilités d'emploi. Par exemple, mobiliser les jeunes entrepreneurs pour résoudre les problèmes sociaux et créer des emplois flexibles pour les populations défavorisées, telles que les mères célibataires et les personnes handicapées.

Accroître la cohésion sociale et les avantages économiques. Par exemple, par l'intégration de la chaîne de valeur, les services de vulgarisation, les modèles de développement communautaire, l'implication des populations locales dans la conception et la mise en œuvre des solutions innovantes adaptées au contexte local, et l'autonomisation des entrepreneurs sociaux au niveau local. Toutefois, bien qu'elles réussissent à atteindre les pauvres et toute autres populations mal desservie, les ES se heurtent à des obstacles importants pour développer leurs activités à une échelle qui leur permette de contribuer de manière substantielle à la réalisation des ODD. Bien que de nombreuses ES obtiennent des résultats impressionnants, nombre d'entre elles ont également du mal à passer à l'échelle et à développer des modèles durables. La nature hybride des ES peut faire qu'elles soient plus sévèrement touchées par les contraintes de l'environnement des entreprises et peut les soumettre à des difficultés auxquelles ne sont pas confrontées les entreprises traditionnelles (Smith et Darko 2014), notamment de graves contraintes de capital, des marchés volatiles, des obstacles juridiques et réglementaires et des contraintes de capacité interne.

Conclusion du chapitre

Dans le cadre contextuel, nous avons fourni une base solide pour comprendre l'importance et la pertinence de l'entrepreneuriat social au Burundi tout en améliorant l'analyse critique des sources, l'intégration des données primaires et une meilleure connexion avec les théories d'entrepreneuriat. Cette partie repose principalement sur des sources secondaires pour peindre le contexte burundais. Nous avons montré les réalisations et les perspectives directes des acteurs locaux notamment PEEJE, CUFOR, CRIE, etc. Nous avons essayé de faire une analyse comparative avec d'autres régions ou pays ayant des contextes similaires et montrer la manière dont le contexte influence le choix méthodologique de notre étude.

CHAP II. DONNEES, METHODES D'ANALYSE

Introduction

Ce chapitre vise à présenter les données quantitatives et qualitatives qui sont utilisées, les aspects méthodologiques qui sont mobilisés pour obtenir des résultats et les interpréter dans la partie qui va suivre. Les données quantitatives collectées auprès d'un échantillon exhaustif des entreprises sociales appuyées par l'UGL seront utilisées dans la présente recherche et elles seront complétées par les données qualitatives collectées par l'auteur au sein des personnes ressources de l'UGL. Elles sont adaptées à notre étude exploratoire car elles contiennent toutes les données nécessaires pour analyser les concepts importants du rôle de l'entrepreneuriat social dans la lutte contre la pauvreté à travers l'amélioration des conditions de vie des entrepreneurs finances et encadres par une institution universitaire.

La méthodologie de recherche présentera l'échantillon que nous avons sélectionné comme sujet de notre étude. Il clarifiera l'approche utilisée, les résultats et la validité des résultats dans un esprit qui englobe à la fois la structure, la forme de la recherche et les techniques utilisées pour mettre en pratique cet esprit et cette forme (Gauthier, 1997). Les méthodes de recherche peuvent être classées en deux groupes : les méthodes quantitatives et les méthodes qualitatives. L'approche qualitative est un moyen d'explorer et de comprendre la signification attribuée par des individus ou des groupes à un problème social ou humain (Ibert et al., 1999). Alors que, l'approche quantitative vise davantage à expliquer les faits. En outre, on explore les liens de causalité entre les variables. En fait, c'est une façon de tester les théories objectives en examinant les relations entre les variables. Par conséquent, le choix de l'approche à la quantitative et qualitative sera le plus approprié dans notre étude.

Les données collectées seront nettoyées et apurées et soumises à une vérification dans le but d'évaluer leur qualité. Elle consistera à vérifier si les données collectées sont conformes à celles qu'on attendait, si les informations sont disponibles pour toutes les variables et tous les individus et s'il n'y a pas d'erreurs de saisie ou de déclaration des valeurs sur toutes les variables. Une fois constaté que la distribution de certaines variables est différente de la distribution de la population dans la vérification, une imputation et/ou un redressement de l'échantillon est prévu avant de poursuivre les analyses. Toute enquête comporte une phase d'apurement qui permet de déceler et de corriger les erreurs liées à la collecte qui sont en général de deux types :

- les erreurs d'observation imputables au répondant (fausse déclaration, mauvaise compréhension de la question, etc.) ;
- les erreurs imputables à l'agent enquêteur (erreur de mesure, d'interprétation ou de transcription de la réponse, etc.).

Les travaux d'apurement porteront sur la vérification de la couverture de l'enquête et l'exhaustivité des questionnaires. L'apurement des données a permis également de supprimer les questionnaires vides, de corriger les incohérences décelées, mais également de corriger les observations invraisemblables ou aberrantes relevées dans la base de données.

L'enquête couvrira les campus et visera les entrepreneurs, les administratifs et les représentants des étudiants.

L'objectif général de cette enquête vise à approfondir les connaissances sur le rôle de l'entrepreneuriat dans la lutte contre la pauvreté.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Identifier les initiatives locales de l'UGL dans l'entrepreneuriat social
- Identifier les retombées de ces initiatives sur leurs bénéficiaires
- Comprendre le rôle que joue l'entrepreneuriat social dans l'inclusion des bénéficiaires
- Montrer comment l'éducation entrepreneuriale peut contribuer à l'amélioration des compétences et des conditions de vie des entrepreneurs et que ces derniers participent dans la lutte contre la pauvreté
- Identifier les défis et opportunités qui sont à la base de l'entrepreneuriat social
- Évaluer l'impact des activités entrepreneuriales sur la vie socioéconomique

II.1. Justification du choix de l'UGL et conformité technique de l'étude

II.1.1. Justification du choix de l'UGL

Champs Géographique approprié à cette recherche : L'enquête couvrira toutes les initiatives entrepreneuriales de l'UGL, les administratifs et enseignants de différents campus de l'UGL et les bénéficiaires de ces initiatives. Le choix de l'UGL est justifié par son caractère communautaire et sa représentativité à l'intérieur du pays par rapport aux autres universités. De plus l'UGL a initié des projets d'entrepreneuriat à travers le financement des entreprises sociales de ces anciens étudiants pour les accompagner. Enfin l'UGL dispose d'un centre de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat qui se charge de donner une formation

entrepreneuriale accompagnée de coaching autour des idées et/ou projets ses lauréats. Tous ces facteurs nous ont poussés à choisir cette université car elle est la mieux outillée pour tirer des informations pertinentes dans le cadre de cette recherche. C'est une Université dans laquelle je travaille depuis 2009 jusqu'à nos jours.

II.1. 2. Conformité technique de l'étude

II.1.2.1. Plan de sondage

L'enquête sera réalisée selon un plan de sondage stratifié à deux degrés. Au premier degré, la base de sondage est constituée par les Campus de l'UGL. Au second degré, la base de sondage est constituée de la liste des entrepreneurs sociaux encadrés par l'UGL, personnes ressources de l'UGL constitué par les administratifs et étudiants susceptible de répondre à nos attentes. Cette liste a été établie sur base des informations reçues en collaboration avec les autorités de l'UGL. Bref, les entrepreneurs sociaux, les administratifs et les représentants des étudiants sont les cibles de l'étude. De façon globale, le nombre d'entrepreneurs sociaux s'élève à 410 dont 116 qui ont déjà atteint les résultats concrets. Nous avons décidé de tirer un échantillon parmi ceux ayant déjà enregistré des résultats significatifs et ceux qui sont en phase de démarrage, malgré le soutien financier dont ils bénéficient seront pris en compte dans des recherches ultérieures. En plus des entrepreneurs sociaux, nous avons approché les représentants des étudiants finalistes (délégués et vice-délégués et représentants des clubs et associations), dont le nombre est estimé à environ 4 000 afin de savoir leur niveau d'appréciation et de satisfaction par rapport à la formation en entrepreneuriat dont ils bénéficient. Les personnes ressources seront tirées avec probabilités égales et en tenant compte de son effectif. Le nombre de personnes ressources par campus est fixé à l'avance à un minimum de 9 et ce nombre est relativement moyen et recommandé pour un FGD et ou entretien et pour permettre la variabilité entre les campus et la dispersion de l'échantillon sur l'univers sondé, mais aussi, tient compte des moyens humains et financiers mobilisables pour éviter des coûts exorbitants liés notamment au transport et à la durée de collecte. Les responsables administratifs sont priorisés pour l'entretien.

II.1.2.2. Population cible et taille de l'échantillon qualitative

La finalité des entretiens avec les informateurs clés est d'arriver à la saturation d'informations. Dans le cadre de l'enquête qualitative, nous concentrons notre analyse sur les cadres,

sélectionnés parmi les 160 employés, les autres (personnel d'appui et collaborateurs) étant exclus, la plupart étant représentés par leur chef hiérarchique possédant un niveau universitaire. De ce fait, la taille de l'échantillon est composée de 38 entretiens avec les informateurs clés (administratifs). Tous les efforts seront alors déployés pour poser directement les questions à toutes les personnes participantes à l'entretien.

Les participants seront sélectionnés selon des critères spécifiques (par ex. : le sexe, l'âge, l'emploi, la position, etc.) et seront choisis parmi les représentants.

Pour atteindre ces objectifs, une attention particulière sera portée sur certains points clés que nous n'avons pas pu trouver dans les données quantitatives des différentes dimensions de l'entrepreneuriat tels que données dans le guide d'entretien ou questionnaire. Un informateur clé sera choisi en fonction de son poste, de son expérience ou de ses responsabilités leur permettant de fournir des informations sur les faits. Différents informateurs clés peuvent avoir chacun un point de vue distinct sur la situation actuelle. Nous ferons preuve d'assez de souplesse afin d'assurer un suivi des informations inattendues qui peuvent surgir au cours ou à la suite d'un entretien et qui peuvent contribuer à apporter des éléments d'information supplémentaire importants.

II.1.2. 3. Population cible et taille de l'échantillon quantitative

Il s'agit d'une étude de cohorte descriptive incluant un échantillon fortement représentatif des entrepreneurs encadrés par l'UGL dans tous les campus de l'UGL où il y a des entrepreneurs. Le poids des statisticiens dans l'organisation des enquêtes internationales de sciences sociales a conduit à interdire (en principe) la méthode de l'échantillonnage par quotas (c'est le cas aussi bien pour l'European Social Survey (ESS) que pour l'International Social Survey Programme (ISSP) ou l'European Values Survey (EVS). Or, dans de nombreux pays, dont la France, la réalisation d'enquêtes par échantillon aléatoire est particulièrement difficile et onéreuse, pour des avantages de qualité des données qui ne se vérifient pas toujours dans la pratique. La méthode des quotas a été utilisée dans le cadre de cette étude. Cette méthode empirique d'échantillonnage permet de regrouper des échantillons de répondants en corrélation avec les caractéristiques de la population mère visée dans l'étude. Différents critères non probabilistes viennent constituer cette pratique à la fois accessible, modulable et facile à mettre en place. Cela permet d'obtenir des résultats concrets représentatifs de la population étudiée. Ainsi, la méthode des quotas est une pratique d'échantillonnage non aléatoire.

Elle permet de s'assurer de la représentativité d'un échantillon par l'introduction d'une structure semblable à la population de base. La technique consiste à composer un échantillon de population fidèlement aux principes préalablement fixés. Un taux de couverture de 60% des entrepreneurs soit 70 entrepreneurs sur 116 entrepreneurs largement supérieur à 40% recommandé a été fixé pour faire partie de l'enquête quantitative. Rappelons que les entrepreneurs qui sont à la phase de démarrage et ces derniers n'ont pas fait l'objet de la population cible pour cette recherche. Pour les étudiants, tous les délégués et responsable des clubs et associations ont été interrogés et un taux de couverture 90% soit 45 représentants sur 50 a été atteint. Cette taille de l'échantillon permet de tester l'efficacité et l'impact de l'entrepreneuriat social dans l'amélioration des conditions de vie des entrepreneurs et par conséquent dans la lutte contre la pauvreté.

II.1.2.4. Outils, collecte et saisie des données

Un questionnaire quantitatif, un guide d'entretien, un bloc-notes et un enregistreur seront utilisés dans la présente étude. Les données recueillies porteront principalement sur les thématiques abordées. Les entretiens seront enregistrés et retranscrits après leur réalisation pour constituer le corpus d'analyse ou la base de données.

II.1.2.5. Traitement des données

Le traitement des données qualitatives se fera en trois temps. Premièrement, la lecture, la relecture du corpus pour pouvoir procéder au marquage des passages les plus intéressants, l'inventaire et le classement des données sous des formes permettant de les retrouver aussi facilement que possible en tant que de besoin. Il s'agit de sélectionner dans la masse des données, c'est-à-dire dans les cahiers et les données transcrites, les informations les plus importantes, celles qui vont être utilisées pour la rédaction, en fonction des items qui apparaissent, et de les classer sous une forme qui permet de les retrouver facilement. Ensuite, les codages des cahiers originaux permettront de rassembler et d'organiser les données. Enfin des codages centraux permettront d'identifier les grands thèmes présents dans les données et des codages sélectifs seront dégagés. Pendant cette étape, les éléments du corpus (thématiques) qui sont identifiés sont classés sous une catégorie et reçoivent le même code. La codification et la catégorisation permettent de conceptualiser et de théoriser l'analyse en fonction des approches théoriques que nous avons identifiées à la première partie de ce mémoire.

Pour les données quantitatives, un contrôle de la phase d'abstraction sera effectué. Cette étape consiste à vérifier si les données collectées sont conformes à ce que l'on attendait. Ils s'agit de savoir si les informations sont disponibles pour toutes les variables, les informations sont disponibles pour tous les individus, s'il n'y a pas d'erreurs de saisie ou de déclaration des valeurs des différentes variables etc. Le contrôle vise à déterminer les aberrations, les erreurs de codage ou de saisie, les valeurs manquantes ou toute autre distorsion susceptible de rendre les résultats peu conformes à la réalité.

II.1.2.6. Variables d'analyse

Nous avons choisi de résoudre ce problème au travers d'une démarche inclusive. Ainsi, toute action ayant pour but d'avoir un impact direct sur l'une des dimensions de l'entrepreneuriat dans le cadre de cette recherche. Pour notre cas, nous allons organiser les variables pour sortir l'impact de l'entrepreneuriat sur l'amélioration des conditions de vie des entrepreneurs à travers la recherche action afin de contribuer dans lutte contre la pauvreté. Le calcul est basé sur une analyse descriptive de l'impact de l'entrepreneuriat social sur lutte contre la pauvreté. La démarche analytique adoptée pour la détermination est de regrouper les modalités en cas de besoin.

En tenant compte des variables de cause (éducation entrepreneuriale) à effet (conditions de vie des entrepreneurs qui luttent contre la pauvreté), les variables suivantes ont été choisies :

Sexe de l'entrepreneur : Le sexe est une variable importante pour notre analyse car c'est l'une des variables qui nous permet de définir le profil de nos enquêtés pour vérifier la participation à l'entrepreneuriat selon le genre.

Age de l'entrepreneur : Tout comme le sexe, l'âge également est une variable très importante pour notre analyse car c'est l'une des variables qui nous permet d'établir le profil des entrepreneurs.

Faculté ou institut fréquenté : L'éducation à son tour joue un rôle indispensable dans l'entrepreneuriat car plus l'entrepreneur étudie, plus il acquiert des capacités d'entreprendre et de gérer ses affaires. Aussi comme l'affirme MAN et AL cité par FAYOLLE dans « de champ de l'entrepreneuriat à l'étude du processus entrepreneurial : quelques idées et pistes de recherche » qui affirme que pour qu'un entrepreneur réussisse dans son métier, il doit posséder des compétences qui se traduisent donc en termes de traits de personnalité, d'aptitudes et de

connaissances influencées par l'expérience, la formation, le statut social et d'autres variables d'ordre démographique.

Type d'activités ou secteur d'activité : Dans ce point nous montrons le type d'activité ou le secteur d'activité que les entrepreneurs mènent le plus souvent.

Temps d'exercice d'activité : Il sera question dans ce point de présenter le temps qu'a fait l'entrepreneur dans l'exercice de son activité.

Expériences antérieures : L'expérience nous fait savoir si les enquêtés avaient déjà des connaissances sur l'activité entreprise avant même de se lancer.

Formation : Après avoir détecté si l'entrepreneur possède des connaissances sur l'activité entreprise, nous voulons savoir si l'entrepreneur a suivi une formation relative à son exercice quotidien de son activité.

Chiffre d'affaires mensuel : Le chiffre d'affaires mensuel veut nous donner une idée de manière générale ou de manière estimée le montant de chiffre d'affaires réalisé par ces entrepreneurs par mois dans l'exercice de leurs activités.

Capital de démarrage de votre activité : Le capital de démarrage veut nous donner une idée de ceux qu'a été de manière précise ou estimé le fonds de démarrage de l'activité de l'entrepreneur.

Source de financement au départ de l'activité : La source de financement nous donne une idée en ce qui concerne l'origine du principal fonds de démarrage de l'activité de l'entrepreneur.

Nombre d'employé : Ici nous voulons savoir le nombre d'employés qu'embauchent ces petits entrepreneurs.

Motivation dans la création : La motivation à la création est un stimulus ou les mobiles qui poussent une personne à entreprendre. Dans les pays en voie de développement, les gens se lancent habituellement en affaires par nécessité économique ou pour les raisons de survie.

Activité avant d'entreprendre : Activité avant d'entreprendre nous donne une idée de ce que faisait l'entrepreneur avant d'entreprendre. Car certaines activités ont de l'influence sur l'entrepreneuriat.

Charges auxquelles l'entrepreneur fait face en dehors de celles de l'entreprise : L'objectif de ce point est de connaître les charges qu'assument les petits entrepreneurs en dehors de celle de l'entreprise.

La rentabilité de l'activité : Dans ce tableau, nous voulons savoir si les activités menées par les entrepreneurs sont rentables.

Difficultés heurtées dans l'exercice de l'activité : Dans ce point nous allons présenter les différentes difficultés heurtées par les entrepreneurs dans l'exercice de leurs activités.

Entrepreneuriat moyen de lutte contre la pauvreté : Ici nous voulons savoir si ces petits entrepreneurs estiment que l'entrepreneuriat est un moyen de lutte contre la pauvreté à travers la création de leurs activités.

Bénéfices hebdomadaires : Dans ce point nous présenterons les bénéfices que réalisent les entrepreneurs par semaine pour découvrir si le quotient de ce montant par rapport au sept jours de la semaine est supérieur au seuil de pauvreté fixé par la banque mondiale.

Affectation des bénéfices réalisés par les entrepreneurs investigués : Dans ce point, nous voulons savoir à quoi est consacré l'essentielle des bénéfices réalisés par les entrepreneurs.

Désir de changer l'activité : Ici nous voulons comprendre si les entrepreneurs de cette cité désirent-ils changer les secteurs d'activités si non, quels sont les causes qui les motivent à persister dans leurs activités habituelles.

Accompagnement dans votre activité : Comme créer une entreprise n'est pas une chose aisée, tout comme la pérennisation reste encore le résultat de plusieurs efforts et sacrifices organisés, nous voulons connaître la proportion des entrepreneurs enquêtés qui sont accompagnés par un professionnel d'entrepreneuriat ou bénéficient d'un coaching dans l'exercice de leurs activités.

Situation économique : Ici nous cherchons à savoir la situation économique actuelle de l'entrepreneur ou de son ménage à la situation d'avant l'activité.

Conditions de vie : Etant donné le revenu de vous ou votre ménage, comment considérez-vous que vous vivez ? Cette question permettra de comprendre que les activités entrepreneuriales permettent à l'estime de soi.

Comparaison des conditions de vie par rapport aux voisins : Comment vivez-vous par rapport à vos voisins dans la localité ? Il est question ici de voir si les entrepreneurs ont des conditions de vies favorable par rapport aux voisins.

Comparaison des conditions de vie par rapport aux voisins qui ne font pas l'entrepreneuriat : Comment vivez-vous par rapport aux gens qui ne font pas des activités entrepreneuriales ? Objectif visé par cette question est de vérifier que les entrepreneurs ont de bonnes conditions de vie comparativement aux voisins n'exerçant pas les activités entrepreneuriales.

Pauvreté subjective : Si on vous demande de vous classer ou classer votre ménage sur une échelle de bien-être allant de pauvre à riche, comment le classeriez-vous. Cette question vise à classer les entrepreneurs selon le niveau du bien-être.

Possibilité de payer le loyer : Au cours de cette activité, est ce vous ou le ménage a rencontré des difficultés à faire face à son loyer ? Ici on cherche à savoir si l'entrepreneuriat contribue au paiement du loyer.

Possibilité de payer l'électricité : Au cours de cette activité, est-ce que vous ou votre ménage a rencontré des difficultés à faire face aux dépenses pour l'éclairage de la maison (électricité, pétrole lampant, piles pour les lampes, etc.) ? Ici on cherche à savoir si l'entrepreneuriat contribue au paiement de l'électricité.

Possibilité de payer les soins de santé : Au cours de cette activité, est-ce vous ou votre ménage a rencontré des difficultés à faire face aux dépenses de santé ? Ici on cherche à savoir si l'entrepreneuriat contribue au paiement des frais de soins de santé.

Possibilité de payer le transport : Au cours de cette activité, est-ce que vous ou le ménage a rencontré des difficultés à faire face aux dépenses de transport ? Ici on cherche à savoir si l'entrepreneuriat contribue au paiement des frais de transport.

Possibilité de payer les frais de scolarité : Au cours de cette activité, est-ce que le ménage a rencontré des difficultés à faire face aux dépenses relatives aux frais de scolarité ? Ici on cherche à savoir si l'entrepreneuriat contribue au paiement des frais de scolarité.

Possibilité de payer les fournitures scolaires : Au cours de cette activité, est-ce que vous ou le ménage a rencontré des difficultés à faire face aux dépenses relatives aux livres et fournitures scolaires ? Ici on cherche à savoir si l'entrepreneuriat contribue au paiement des frais relatifs aux livres et fournitures scolaires.

II.1.2.7. Analyse quantitative et qualitative des données

Analyse des données quantitatives

Dans la présente recherche, l'analyse descriptive uni variée et bi variée sera utilisée. L'analyse uni variée permet de faire la distribution des fréquences et l'analyse bi variée permet d'étudier l'association entre la variable dépendante et les variables explicatives, à l'aide des tableaux croisés. Les statistiques descriptives qui seront analysées sont les fréquences relatives associées aux différentes variables. Ainsi, la démarche de l'analyse de données est progressive. Elle consiste à passer à travers différents niveaux, mais cette progression n'est pas systématique. La lutte contre la pauvreté comme variable d'intérêt ou d'impact sera appréhendé à travers certaines variables qui montrent que l'activité entrepreneuriale a permis à l'entrepreneur ou son ménage à satisfaire certains besoins fondamentaux. Il sera question aussi de voir à partir des réponses des enquêtés que l'activité entrepreneuriale aide à réduire la pauvreté ainsi que les conditions de vie de l'entrepreneur ou de son ménage par rapport à la période d'avant l'activité. A ce niveau, les échelles de mesure des variables seront utilisées. Dans notre étude, le modèle conceptuel de recherche est composé de trois variables clés : **l'éducation entrepreneuriale**, **l'entrepreneuriat social** et la **lutte contre la pauvreté**. Et nous allons nous appuyer sur l'échelle de LIKERT pour mesurer les variables d'impact. Une échelle de LiKert ou un répondant doit se positionner ou se classer.

Les proportions pour ces variables seront calculées et interprétées. Les résultats de l'analyse quantitative permettront de répondre à deux sous questions de recherche à savoir :

- Quels sont les types d'activités d'entrepreneuriat menées et encadrées par l'UGL?
- Quels sont les impacts de l'entrepreneuriat social dans la lutte contre la pauvreté?

Analyse des données qualitatives

Le choix des méthodes qualitatives est lié à la nature des problématiques abordées. Les méthodes qualitatives permettent de comprendre des phénomènes et leur impact sur les normes et comportements des populations. Pour analyser les données qualitatives, nous utilisons la technique d'analyse du contenu. Les entretiens enregistrés seront retranscrits après leur réalisation pour constituer le corpus d'analyse ou la base de données, et l'analyse de chaque entretien se fera en trois temps. Premièrement, la lecture, la relecture du corpus pour pouvoir procéder au marquage des passages les plus intéressants, l'inventaire et le classement des données sous des formes permettant de les retrouver aussi facilement que possible en tant que de besoin. Il s'agit de sélectionner dans la masse des données, c'est-à-dire dans les cahiers et les données transcrites, les informations les plus importantes, celles qui vont être utilisées pour la rédaction, en fonction des items qui apparaissent, et de les classer sous une forme qui permet de les retrouver facilement. Ensuite, Les codage des cahiers originaux permettront de rassembler et d'organiser les données. Enfin des codages centraux permettront d'identifier les grands thèmes présents dans les données et des codages sélectifs seront dégagés. Pendant cette étape, les éléments du corpus (thématiques) qui sont identifiés sont classés sous une catégorie et reçoivent le même code. La codification et la catégorisation permettent de conceptualiser et de théoriser l'analyse en fonction des approches théoriques que nous avons identifiées à la première partie de cette recherche. Les résultats de l'analyse des données qualitatives permettront la construction de la réalité sociale sur le rôle de l'entrepreneuriat dans la lutte contre la pauvreté.

Cette analyse permettra de répondre aux questions de recherche suivantes :

- Quels sont les types d'activités d'entrepreneuriat menées et encadrées par l'UGL ?
- Quels sont les impacts de l'entrepreneuriat social dans l'amélioration des conditions de vie des entrepreneurs afin que ces derniers participent à la lutte contre la pauvreté ?
- Comment l'UGL a réussi la création des entreprises sociales ?
- Qu'est-ce que l'UGL développe chez les entrepreneurs et le type d'entreprise créée pour contribuer à la lutte contre la pauvreté ?

Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre, nous avons détaillé clairement les approches quantitatives et qualitatives qui sont utilisées en expliquant pourquoi ces méthodes ont été privilégiées pour notre étude. Les détails par rapport à l'échantillonnage ont été développés notamment faire savoir comment les participants ont été sélectionnés pour évaluer la représentativité de l'échantillon. Nous avons clarifié aussi comment les données ont été recueillies, analysées et interprétées. Le chapitre suivant concerne les résultats, interprétation et discussion.

CHAP III. RESULTATS, INTERPRETATION ET DISCUSSION

Introduction

Le dernier chapitre est réservé à la présentation des résultats, interprétation et discussion. Nous avons présenté l'analyse rétrospective de l'Université des Grands Lacs et sa démarche dans l'entrepreneuriat social, les observations des programmes de formation, les défis et échecs rencontrés par l'UGL dans ses efforts d'entrepreneuriat social, l'analyse quantitative et qualitative du rôle de l'entrepreneuriat dans la lutte contre la pauvreté mais à travers l'amélioration des conditions de vie des entrepreneurs via les projets encadrés et appuyés par l'UGL ainsi que les limites de notre étude. Le chapitre est clôturé par une conclusion et une série des recommandations.

III.1 analyse rétrospective de l'UGL et sa démarche dans l'entrepreneuriat social

Après l'indépendance, la population burundaise attendait de l'enseignement supérieur une contribution palpable à la formation des ressources humaines requises pour le fonctionnement du secteur public et des entreprises. A la fin du XXème siècle, les institutions d'enseignement supérieur au Burundi se comptaient sur le bout des doigts. Il y avait notamment, l'Université du Burundi, l'Ecole Normale Supérieure (ENS), l'Institut Supérieur des Cadres Militaires (ISCAM), l'Institut Supérieur de Gestion des Entreprises (ISGE), le Grand Séminaire de Bujumbura et l'Ecole Nationale de la Police (ENAPO). En plus d'être un petit nombre, ces institutions disposaient d'une offre de formation peu diversifiée à l'exception de l'Université du Burundi qui organisait beaucoup de filières. Selon une étude réalisée en septembre 2001 par des professeurs de l'Université du Burundi grâce au financement du Programme des Nations Unies pour le Développement « PNUD » et l'Unesco, l'enseignement supérieur burundais souffre d'un problème d'accessibilité. « ...même si l'augmentation de l'effectif de l'Université du Burundi est sensible, l'accès à l'enseignement supérieur au Burundi reste très faible, le pays étant parmi ceux qui comptent le moins d'universitaires par tête d'habitant en Afrique. D'après les données fournies par l'Unesco en 1993, le taux brut de scolarisation à l'enseignement supérieur au Burundi représente à peu près un étudiant pour 1250 habitants, alors qu'en 1990, la moyenne pour l'Afrique était d'un étudiant pour 320 habitants ». (Unesco, Rapport Mondial de l'Education, 1993, p 144). Au début du XXIème siècle, le besoin se faisait sentir d'augmenter le nombre d'établissements d'enseignement supérieur et de créer beaucoup de filières de formation. En effet, le Burundi avait besoin de cadres bien formés dans des domaines variés pour faire face à la compétition mondiale et qui puissent répondre efficacement aux défis

du développement national. Une pénurie d'institutions d'enseignement supérieur était très remarquable au regard du grand nombre de jeunes ayant besoin de formation au niveau supérieur. La plupart de ces jeunes issus de parents modestes avait suivi les études secondaires dans les lycées de l'intérieur du pays.

Le manque d'établissements d'enseignement supérieur dans le milieu rural obligeait les diplômés de toutes les écoles secondaires à se rendre à Bujumbura, pour s'inscrire prioritairement à l'Université du Burundi, unique université publique que comptait ce pays disposant de filières de formation variées, de homes universitaires, de restaurants et capable de faire soigner les étudiants s'ils tombent malades. Cette université publique accusait beaucoup d'insuffisances dont la plus importante était le manque d'une capacité d'accueil susceptible de faire face à une demande sans cesse croissante à l'entrée. Vu qu'elle n'avait pas assez d'infrastructures, elle a dû faire le choix douloureux de ne pas accueillir dans ses homes, les étudiants des premières années. Avant l'ouverture des institutions d'enseignement supérieur à l'intérieur du pays à la fin de leurs études secondaires, beaucoup de jeunes qui allaient à Bujumbura pour s'inscrire à l'Université du Burundi n'avaient jamais mis les pieds dans cette ville et n'avaient pas de parents pour les loger. Le fait que cette institution publique ne les accepte pas dans les homes universitaires les exposait à l'errance à la recherche de logement et de nourriture dans des cités qui étaient devenues non sûres à cause des conflits ethniques qui déchiraient la ville de Bujumbura au cours de la période d'octobre 1993 à 2005. C'est le constat des lacunes qu'accusait l'Université du Burundi qui a motivé certains intellectuels, associations des natifs, les responsables des églises et des collectivités locales à penser à la nécessité de créer des universités privées non seulement à Bujumbura, mais également à l'intérieur du pays.

III.1.1. Naissance d'une nouvelle université (UGL) dans la région sud du Burundi

Vers la fin de l'année 1999, a été ouverte au Nord du Burundi, l'Université de Ngozi qui est la première université privée à caractère communautaire implantée à l'intérieur du pays. Malgré sa noble intention d'accueillir les jeunes diplômés des écoles secondaires, ses infrastructures et le nombre limité de ses filières de formation ne lui permettaient que d'inscrire une petite partie. Face à cette situation, le Gouvernement du Burundi ne pouvait qu'encourager la création d'autres universités privées qui viendraient l'épauler dans la formation de la jeunesse au niveau de l'enseignement supérieur. C'est ainsi que les autorités du Ministère de l'Éducation Nationale ont réservé un accueil chaleureux à l'initiative de créer une deuxième université privée à caractère communautaire dans le Sud du pays.

L'idée de créer une nouvelle université privée dans le Sud du Burundi a germé dans l'esprit de certains intellectuels ressortissants de la Province Bururi, soucieux de voir leur pays disposer de ressources humaines qualifiées en nombre suffisant, capables de répondre aux attentes de la société burundaise et de participer activement à son développement socio-économique et culturel. Ayant constaté des besoins immenses en formation au niveau supérieur au Burundi, ces intellectuels ont voulu donner leur contribution pour essayer d'y répondre. En effet, à la fin du XXème siècle, presque tous les secteurs de la vie socio-économique de ce pays souffraient d'un manque criant de cadres. Les facultés et les instituts de l'Université du Burundi n'avaient pas réussi à combler les lacunes en cadres moyens et supérieurs qui puissent donner une impulsion aux entreprises publiques et privées et par voie de conséquence stimuler l'essor socio-économique du pays. Les cours et tribunaux manquaient de juristes très bien formés. Les ingénieurs, les économistes, les gestionnaires, les planificateurs, les statisticiens, les environnementalistes, les informaticiens et d'autres profils de formation n'étaient pas abondants sur le marché du travail. Dans le domaine de l'éducation nationale, de graves pénuries en enseignants ont été observées dès l'année 1994 suite au départ dans leur pays des réfugiés rwandais qui prestaient dans les établissements primaires, secondaires et supérieurs du Burundi.

Au début des années 1980, la politique de scolarisation universelle a été adoptée par les plus hautes autorités du pays. Pour faire face au nombre croissant d'écoliers dû à cette politique, il a été instauré la double vacation des maîtres et des locaux à l'enseignement primaire. Depuis 1990, furent créés à l'enseignement secondaire, les collèges communaux qui ont évolué par la suite en lycées communaux. La politique de scolarisation universelle et la multiplication des collèges et des lycées communaux ont eu pour conséquence l'augmentation du nombre de titulaires de diplômes de l'enseignement secondaire qui cherchaient à accéder à l'Université du Burundi.

La province Bururi, initiatrice du projet de création d'une deuxième université privée à l'intérieur du pays, compte un réseau d'écoles primaires et secondaires des plus denses du pays construites grâce aux efforts conjugués de l'Etat, des églises et des ONGs avec la contribution de la population. Les fondateurs de l'Université des Grands Lacs ont voulu rapprocher l'université des communautés rurales du sud du pays éloigné de la capitale, Bujumbura, ce qui allait permettre de réduire la forte pression exercée sur l'Université du Burundi par les diplômés de l'enseignement secondaire qui cherchaient à y entrer. En faisant le choix de s'installer à l'intérieur du pays, en commune et province Bururi, ce projet d'université privée de type

communautaire se proposait, d'une part, de pallier la difficulté de s'établir dans la ville de Bujumbura éprouvée par certains jeunes diplômés des écoles secondaires ressortissants de la campagne, désireux de suivre l'enseignement supérieur et d'autre part, d'être un catalyseur du développement des provinces du sud et du centre du pays.

D'une manière générale, créer en province Bururi, une nouvelle université est une réponse apportée à ces pénuries en cadres qu'éprouvait le Burundi à cette époque et de façon particulière à la forte demande de formation au niveau supérieur consécutive à la démographie scolaire galopante. Les fondateurs ont pris l'option de créer une université privée de type communautaire dénommée Université des Grands Lacs. Accueillir des étudiants en provenance de la sous-région des Grands Lacs était également une des ambitions que le projet Université des Grands Lacs se proposait de réaliser. Le choix d'une université privée de type communautaire a été motivé par la volonté d'impliquer les collectivités locales dans la mise en place d'une institution d'enseignement supérieur résultant des leurs propres efforts. L'Université des Grands Lacs est donc un projet porté par les collectivités locales qui ont donné une contribution financière importante pour son démarrage. Ces collectivités sont les ménages des communes des provinces Bururi, Makamba et Rutana, les représentants de l'Eglise de Pentecôte de Kiremba, du Diocèse Catholique de Bururi, la Communauté Islamique de Rumonge, les associations communales de développement et les natifs de ces provinces œuvrant dans d'autres provinces du Burundi. Cette université de type communautaire, prend en compte, dans sa stratégie de création de nouvelles filières de formation, les besoins et les possibilités qu'offre la communauté. Un des principaux objectifs du projet Université des Grands Lacs est d'être une source d'impulsion pour le développement de la communauté.

III.1. 2. Demande d'ouverture de l'Université des Grands Lacs

Une lettre de demande d'autorisation d'ouverture de l'Université des Grands Lacs et un dossier contenant les programmes de formation, les statuts notariés de l'Asbl Université des Grands Lacs ont été déposés au Ministère ayant l'Education nationale dans ses attributions. Cette demande a été analysée favorablement. L'Université des Grands Lacs « UGL » a obtenu l'autorisation d'ouverture le 24 octobre 2000 par l'ordonnance ministérielle n°610/853 du Ministre de l'Education Nationale.

Le 31 mars 2001, dans la grande salle du Lycée de Kiremba, a eu lieu la rentrée académique officielle de l'Université des Grands Lacs. C'était un grand événement auxquels ont participé les Ministres dont celui de l'Education Nationale, les Représentants du Peuple, les représentants

du Diocèse Catholique de Bururi, de l'Eglise de Pentecôte de Kiremba, les Gouverneurs des provinces Bururi, Makamba et Rutana, les membres fondateurs de l'ASBL-UGL, les étudiants, les travailleurs de l'UGL, les fonctionnaires et la population. Les cérémonies étaient rehaussées par Son Excellence Monsieur le Président de la République d'alors. Dans son discours, le Président de la République a félicité les fondateurs de cette Université qui vient épauler l'Etat dans la formation supérieure de la jeunesse burundaise et de la sous-région des Grands Lacs. Il a exhorté le Recteur et les enseignants à promouvoir un enseignement de qualité et a demandé aux étudiants d'être appliqués pour bien réussir leurs études. Il a promis aux étudiants ayant réussi l'examen d'Etat qu'ils obtiendront la bourse d'études comme les étudiants fréquentant les établissements publics d'enseignement supérieur à partir l'année académique 2000-2001. Il a encouragé l'Université des Grands Lacs à aller de l'avant. Après l'obtention de l'autorisation d'ouverture de l'Université des Grands Lacs, un communiqué d'appel à inscription des étudiants a été lancé sur la voie des ondes, dans toutes les églises catholiques du Diocèse de Bururi et des églises de Pentecôte se trouvant dans la région sud du Burundi. Les candidats se faisaient inscrire à Kiremba-Bururi et au bureau de liaison de Bujumbura situé à la chaussée Prince Louis Rwagasore en face du Restaurant Chez André. Deux facultés seulement ont été choisies par les étudiants, à savoir Psychologie et Sciences de l'Education et Administration et Gestion des Affaires.

III.1.3. Vision et Objectifs de l'UGL

L'Université des Grands Lacs a l'ambition d'être « une université d'excellence dans la communauté, pour la communauté et par la communauté ». Cette nouvelle université a défini sa vision, sa mission et ses objectifs qui sont les suivants :

- Former des citoyens éclairés capables de répondre aux attentes de la société et de contribuer activement au développement économique, social et culturel du Burundi ;
- Promouvoir le développement durable en garantissant une qualité de vie décente à la communauté.

Objectifs de l'UGL

Dispenser, au niveau le plus élevé, une formation scientifique toujours plus qualitative prenant en compte les besoins et les possibilités qu'offre la communauté. Plus spécifiquement, il s'agissait de :

- Contribuer à former un nombre plus important de cadres spécialisés et compétents pour le Burundi, la sous-région des Grands Lacs et les pays de la communauté Est-Africaine en assurant une formation scientifique et humaine très fortement orientée vers le développement global de l'homme ;
- Favoriser chez les étudiants l'esprit d'entreprise et d'innovation ;
- Développer le sens communautaire, l'esprit de compétitivité et de créativité au sein des étudiants et dans l'entourage de l'Université ;
- Redynamiser l'éducation aux valeurs positives burundaises comme l'Ubuntu et l'Ubushingantahe.

III.1.4. Caractère communautaire de l'université des grands lacs

L'Université des Grands Lacs est une université privée de type communautaire portée par les collectivités locales dès le démarrage du projet. Dans les organes de gestion de cette université, en l'occurrence le Conseil d'Administration, on trouve les représentants de l'Eglise de Pentecôte de Kiremba, du Diocèse Catholique de Bururi, des associations communales de développement, des enseignants et des étudiants.

L'Université des Grands Lacs fait de son mieux pour honorer son engagement à rendre service à la communauté. Un des objectifs de l'Université est d'être au service de la communauté, en favorisant, à travers ses programmes de formation et de recherche, non seulement l'employabilité des diplômés, mais également, être source d'impulsion pour ses alentours directs.

Les premiers diplômés de cette université ont été recrutés comme enseignants dans les écoles secondaires du sud qui en manquaient suite à la crise socio-politique de 1993. Ainsi, le vœu des promoteurs de doter l'enseignement secondaire et technique d'enseignants de certaines disciplines (Economie et Gestion, Droit, Sciences humaines, Mathématique, Physique, Didactique, Informatique) a été réalisé. On constate actuellement que dans certains services tant publics que privés en provinces Bururi, Rumonge, Makamba, Rutana et dans d'autres provinces du pays, il y a pas mal de cadres qui ont été formés à l'Université des Grands Lacs. L'Université des Grands Lacs recrute ses enseignants et certains travailleurs parmi ses diplômés qui se sont particulièrement distingués au cours de leur cursus universitaire.

Sur le plan social, cette université de type communautaire a joué un grand rôle dans l'unité des populations. En effet, en pleine guerre civile, le projet communautaire Université des Grands

Lacs a été non seulement un puissant facteur de mobilisation, mais aussi d'unité car toutes les composantes ethniques burundaises des provinces du sud du pays ont surmonté les divisions pour s'asseoir ensemble et penser à l'avenir de la jeunesse. Malgré la crise, les étudiants des différentes ethnies ont toujours cohabité pacifiquement dans les salles de classe, dans les homes universitaires et sur les terrains de jeux.

Dans le double objectif de rendre service à la communauté et d'offrir un terrain d'apprentissage et de stage à ses étudiants de la Faculté des Sciences de la Santé, l'Université des Grands Lacs a ouvert une clinique universitaire dénommée REMESHA où la population vient se faire soigner. Les stagiaires de la Faculté des Sciences de la Santé sont envoyés dans les hôpitaux et les cliniques du pays pour traiter les patients. Des cours de courte durée sont organisés à l'intention des fonctionnaires, des cadres d'entreprises et d'ONGs. Ces cours portent sur l'apprentissage des méthodes de suivi et d'évaluation des projets, des logiciels de statistique et de comptabilité. Ils ont lieu pendant les week-ends pour tenir compte de la disponibilité des apprenants. Ils seront multipliés et répondront autant que faire se peut aux besoins réels en formation ressentis par les entreprises, les administrations publiques et les ONG's.

III.1.5. Renforcement et intensification du service à la communauté

La communauté qui a financé l'Université des Grands Lacs pour qu'elle puisse démarrer ses activités est en droit d'attendre des services en retour. Cet établissement d'enseignement supérieur a déjà rendu de nombreux services à la société. Cette institution a contribué dans la formation des cadres compétents pour le Burundi et les pays de la sous-région des Grands Lacs. Durant son existence, elle a formé un nombre important de gestionnaires, de juristes, d'informaticiens et d'enseignants pour les écoles secondaires et techniques. Elle a octroyé divers emplois non seulement à ses propres diplômés mais également aux riverains des campus de l'université. Les habitants de Kiremba, Bururi, Makamba et Rutana ont construit des maisons pour héberger les étudiants et le commerce a progressé dans les alentours de ses campus.

L'engagement de l'Université des Grands Lacs au sein de la communauté s'appuie actuellement sur trois axes : l'éducation, la santé et l'entrepreneuriat.

L'Université des Grands Lacs est disposée à multiplier les services à la société. Ses filières de formation doivent être en mesure de fournir l'expertise nécessaire pour offrir à la communauté des services plus diversifiés, notamment dans le développement rural, le génie civil, la gestion, le droit, l'informatique et les télécommunications, la pédagogie universitaire, les sciences de la

santé, etc... C'est ainsi qu'elle va continuer à tisser des liens avec les communautés de base en cherchant à accroître et à renforcer continuellement son enracinement communautaire et à impulser le développement économique, social et culturel des régions où elle est implantée. Elle pourra initier des partenariats avec la communauté à travers les actions suivantes :

1. Création des filières propres à stimuler le développement du monde rural comme l'agronomie, les technologies de transformation agro-alimentaires, les sciences de l'environnement, etc...
2. Mise en place des centres rattachés aux facultés qui vont offrir des services à la communauté comme le Centre d'Assistance Juridique, le Centre d'Ecoute et de Prise en charge Psycho-sociale, le Centre de Formation en Informatique, en Maintenance Informatique, etc...

Tout en étant au service de la communauté, ces centres vont dispenser la formation en générant en même temps des ressources qui serviront à l'autofinancement de l'université ;

3. Assistance des groupements et des coopératives dans l'élaboration et la gestion des projets et dans l'administration des petites et moyennes entreprises. Organisation des cours pratiques d'agro-business, de comptabilité et d'économie familiale. Ouverture d'un centre de formation en informatique (apprentissage des logiciels) et en Technologies de l'Information et de la Communication à l'intention du public, etc... ;
4. Développer la clinique universitaire en y ouvrant beaucoup de services pour soigner les malades et servir de terrain de stage aux étudiants de la Faculté des Sciences de la Santé ;
5. Diffusion du savoir universitaire dans le monde rural en encadrant les associations de villageois. Ceux-ci viendront apprendre dans la ferme didactique de l'Université les méthodes culturelles modernes et s'initier à la protection de l'environnement.

La réalisation de ces actions se heurte à certains écueils dont les plus importants sont l'insuffisance des ressources financières et le manque de ressources humaines. Vu que l'Université des Grands Lacs est un projet de type communautaire à finalité non lucrative et qu'elle rend un service public d'intérêt collectif, elle a besoin d'un soutien multiforme de la part de l'Etat : appui dans le cadre du partenariat public-privé, octroi des bourses d'études et de stages pour la formation de son personnel enseignant, subventions d'investissement, d'équipement, etc... L'Etat pourrait servir d'intermédiaire entre les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux et l'université communautaire pour l'obtention des financements nécessaires à la réalisation des projets de celle-ci.

L'UGL bénéficie d'atouts concurrentiels en fixant des frais de formation accessibles à toutes les couches sociales et en se rapprochant des communautés. L'UGL veille à ce que les frais académiques payés par un étudiant soient inférieurs à ceux payés par les étudiants d'autres universités privées.

L'Université des Grands Lacs est consciente que les services à rendre à la communauté sont à multiplier. Elle pourra développer des activités d'autofinancement et mettre en place une microfinance qui va accorder des micro-crédits aux diplômés et au personnel de l'UGL en vue de concrétiser leurs projets de création d'entreprises, mais aussi aux familles désireuses d'améliorer leurs conditions de vie.

III.1.5.1. Mise en place d'un Centre de Recherche, de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat

Créé au mois d'août 2017, le Centre de Recherche, de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat (CRIE) qui est attaché à la Direction de la Recherche a pour mission de créer une plate-forme pour l'apprentissage pratique via la recherche-action, l'entrepreneuriat et l'engagement communautaire pour le bénéfice des parties prenantes de l'UGL. Les objectifs de CRIE sont :

- générer une attitude, un comportement et des compétences entrepreneuriales parmi les étudiants ;
- promouvoir la création d'entreprises par les étudiants ;
- Utiliser les résultats de la recherche pour des activités qui soutiendraient le programme entrepreneurial de l'UGL ;
- accompagner les étudiants dans leurs projets entrepreneuriaux.
- Activités de recherche, projets, entrepreneuriat et formation modulaires

III.1.5.2. Les réalisations du CRIE

CRIE a déjà initié des formations sur l'élaboration de plans d'affaires, le suivi-évaluation, la planification stratégique des organisations, le logiciel SPSS et l'élaboration de projets. Elle fait le coaching des entrepreneurs par l'animation des retraites professionnelles des institutions. CRIE a invité des conférenciers qui ont animé des séminaires sur le projet de thèse, le plan d'une thèse, la méthodologie de rédaction d'un article scientifique et sur la mise en place des laboratoires de recherche dans chaque faculté. Il œuvre dans 6 campus de l'UGL : Campus St Michel, Campus Ngagara, Campus Kabuye, Campus Kiremba, Campus Rutana et

Campus Makamba et met en action des compétences et savoirs universitaires dans des projets afin de relever les défis communautaires.

4 projets du CRIE ont été déjà financés, à savoir : projet d'installation des plaques solaires au campus Ngagara, projet d'un laboratoire d'électricité, projet d'équipements et matériels médicaux de la Clinique REMESHA et projet des livres pour les bibliothèques de l'UGL.

Huit (8) autres projets sont montés sur base d'une situation de référence qui reflète les besoins identifiés. CRIE a confectionné des dossiers de recherche de financement et a introduit des demandes auprès de ses partenaires. D'autres créneaux potentiels sont exploités, des promesses ont été formulées et les premiers montants sont déjà disponibles. Les bénéficiaires des activités du CRIE sont :

- Etudiants et personnels de l'UGL ;
- Communautés où sont implantés les campus de l'UGL ;
- Les ONG et entreprises ;
- Entrepreneurs, innovateurs et chercheurs ;
- Toute autre personne intéressée par les services de Centre de Recherche, de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat.

III.1.5.3. L'insertion académique, sociale et professionnelle des étudiants

Consacrer la première semaine de la rentrée académique à l'intégration académique et sociale des nouveaux étudiants en milieu universitaire est considéré par les autorités de l'Université des Grands Lacs comme un moyen de lutte contre le phénomène de l'abandon des études universitaires, donc comme un facteur de poursuite et de réussite des études. Au seuil de la vie universitaire, les nouveaux étudiants ressentent de l'anxiété due au fait d'être éloignés de leur lieu d'origine, de se trouver dans un nouveau milieu ayant des exigences qu'ils craignent de ne pas pouvoir satisfaire. L'adaptation et l'intégration au milieu et à la culture universitaire représentent un défi pour certains étudiants qui se voient placés devant des difficultés d'ordre social et financier au début de leur cheminement universitaire, ce qui peut provoquer chez eux la remise en question de leur capacité à satisfaire les exigences de ce nouveau milieu. Selon les autorités de l'Université des Grands Lacs, l'épanouissement de l'étudiant dans le nouveau milieu passe par son intégration académique et sociale réussie ce qui conditionne la poursuite des études. Les membres du Comité de Direction, les Doyens de facultés et d'instituts et les

délégués de classe participent activement dans les séances d'accueil des nouveaux étudiants le jour de leur premier contact avec le milieu universitaire. Les difficultés financières qu'éprouvent les nouveaux étudiants peuvent entraîner l'abandon des études universitaires. Pour résoudre ce problème, l'Université des Grands Lacs a créé avec ses fonds propres et les cotisations des étudiants, une caisse de solidarité qui est gérée par les délégués de classe sous la supervision de l'Université pour permettre aux étudiants n'ayant pas encore totalisé tout le montant des frais exigibles pour une tranche de minerval d'obtenir une dérogation de faire les examens.

Les nouveaux étudiants qui arrivent pour la première fois dans les campus de l'Université des Grands Lacs éprouvent aussi des difficultés de trouver un logement. Au campus Kiremba, elle a mis à leur disposition des homes universitaires. Autour des campus Bururi, Kiremba, Makamba et Rutana, des particuliers ont construit des maisons et les font louer aux étudiants. A Bujumbura, ces derniers s'entraident dans la recherche de chambrettes à louer dans les quartiers proches de l'Université.

Le nouvel étudiant bénéficie donc d'un soutien social et financier, ce qui contribue à la réduction du stress.

Pendant la semaine d'accueil et d'intégration des nouveaux étudiants, les Doyens et les Vice-Doyens des facultés et des instituts rencontrent les nouveaux étudiants pour leur parler de leurs entités académiques respectives, de l'organisation des études, du règlement académique, des compétences à acquérir, des débouchés, du montant du minerval annuel et du mode de paiement de ce dernier.

L'Université des Grands Lacs trouve qu'il est important, pour le nouvel étudiant, d'être guidé pour identifier et clarifier ses objectifs et le profil de sortie. En effet, beaucoup d'étudiants entreprennent des études universitaires sans connaître les débouchés de leurs filières de formation. C'est ainsi que des professionnels sont invités au cours de ladite semaine pour présenter aux nouveaux étudiants les savoir-faire et les compétences nécessaires pour maîtriser les métiers qu'ils pourront exercer quand ils termineront leurs études.

III.1.5.4. Développement de l'employabilité chez les étudiants

Selon l'Unesco (1999), l'employabilité est fortement liée à la qualité de l'établissement « plus elle est de qualité, plus elle permet aux étudiants d'acquérir des connaissances, des compétences et d'attitudes leur permettant de travailler et de s'épanouir dans la société ». L'Université des

Grands Lacs fait tout ce qui est en son pouvoir pour développer l'employabilité des étudiants. Les actions suivantes vont dans le sens de la réalisation de cet objectif :

III.1.5.5. Intervention des professionnels dans les enseignements

L'Université des Grands Lacs invite des professionnels à venir en classe, soit pour dispenser un cours complet à caractère technique soit pour compléter la théorie donnée par un enseignant en organisant des activités pratico pratiques. Les professionnels aident les étudiants à affiner leur projet professionnel en leur donnant des informations très précises leur permettant de connaître les métiers auxquels la formation dont ils bénéficient les prépare. Des rencontres entre les étudiants et les entrepreneurs ont lieu régulièrement dans les locaux de l'université et sont des occasions pour les apprenants de profiter des conseils sur la manière de résoudre les problèmes rencontrés par les créateurs d'entreprises. Les entrepreneurs peuvent aussi intervenir dans un cours pour donner un témoignage sur leur expérience. Les professionnels sont associés dans la réflexion des nouveaux programmes d'études à mettre en place, pour déterminer comment rendre les diplômés plus compétitifs sur le marché du travail. Ils sont également invités à participer dans les ateliers de validation des nouveaux programmes.

III.1.5.6. Intégration du cours d'entrepreneuriat aux programmes de formation

L'Université des Grands Lacs a intégré à ses programmes de formation, le cours d'entrepreneuriat qui doit être enseigné dans toutes les classes et dans toutes les filières, dans le but de développer chez les étudiants des capacités d'auto-emploi. Ledit cours permet aux étudiants d'élaborer progressivement un projet d'entreprise qu'ils peuvent concrétiser à la fin de la formation universitaire. Le projet d'entreprise des étudiants est un thème sur lequel ils peuvent travailler jusqu'à la fin de leur formation en bénéficiant de l'encadrement d'un professionnel ou du Centre de Recherche, d'Innovation et d'Entrepreneuriat « CRIE ».

En effet, le programme entrepreneurial est un élément fondamental du modèle éducatif de l'Université des Grand Lacs où les étudiants, pendant une période de trois ans, sont activement impliqués dans la création et le démarrage d'une entreprise, tout en s'inscrivant à des modules d'apprentissage où ils acquièrent les outils nécessaires pour développer et mettre en œuvre une activité commerciale ou de production. Les modules fournissent les connaissances et les compétences théoriques et pratiques qui sous-tendent le travail des étudiants sur leur projet

d'entreprise en intégrant les aspects techniques, économiques, environnementaux et sociaux de la gestion d'entreprise. À l'UGL, les étudiants commencent leur éducation en se concentrant sur les composants soulignant une vision globale l'entrepreneuriat. Les étudiants sont confrontés à la complexité d'un système d'entrepreneuriat et au rôle joué par les personnes et leur environnement depuis leurs débuts à l'Université. À mesure qu'ils avancent dans leurs études, ils accordent de plus en plus d'attention aux parties du système, mais sans perdre de vue l'ensemble (J Claude NIV, 2023). Par ailleurs, un centre de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat

La force de cette initiative de l'UGL est que les étudiants vivent et expérimentent les réalités sociales, techniques, environnementales et commerciales de la production dès le début de leur éducation, ce qui fournit un contexte pour développer les connaissances au fur et à mesure. Cette approche offre également une formation importante étroitement liée à la réalité du domaine où ils travailleront. Les étudiants devraient donc créer une entreprise juste après avoir commencé leurs études et choisir une idée d'entreprise qu'ils devraient mettre en œuvre avant de se familiariser avec les concepts de gestion de base (J Claude NIV, 2023). Une caractéristique essentielle du programme entrepreneurial est que les étudiants reçoivent des modules de manière à ce que le sujet soit pertinent à l'étape particulière du développement de leur projet d'entreprise. Par exemple, si une étudiante organise son projet avec 4 ou 6 camarades de classe, le modèle théorique Planning and Business Organisation abordera les différents types d'organisation des entreprises (J Claude NV, 2023). Le programme envisage de transmettre des connaissances à travers les modules chacun comprenant à la fois des éléments théoriques et pratiques. Pendant cette période, les étudiants et leurs équipes doivent continuellement (même pendant les vacances) concevoir, planifier, mettre en œuvre, commercialiser et contrôler leur entreprise, entre autres, de la première à la troisième année académique. En plus de la formation en entrepreneuriat, l'UGL via le centre spécialisé dans le domaine d'entrepreneuriat.

Cette approche montre que les initiatives de l'université sont des réponses à la lutte contre la pauvreté systémique et généralisée au Burundi, aux inégalités et à l'incapacité des institutions de l'Etat et du marché à solutionner ces problèmes dans le pays. L'UGL contribue donc à l'accompagnement des organisations créatrices de richesses au service d'une mission sociale avec au moins un double objectif (social et financier). Ces organisations visent un objectif principal explicite de réduction/allègement de la pauvreté ou de l'amélioration des conditions de vie de groupes spécifiques de pauvres.

III.1.5.7. Création de groupements, visite d'entreprise et organisation des tests de niveau

L'Université des Grands Lacs octroie des crédits remboursables sans intérêt aux étudiants qui créent des groupements et développent des activités génératrices de revenus. Pour faire le lien entre la théorie et la pratique, les enseignants de certains cours organisent régulièrement des excursions sous forme de visites dans les entreprises en groupes d'étudiants d'une classe. Le Club d'Economie de l'Université des Grands Lacs (CECUGL) adresse aux chefs d'entreprises des demandes de visites et celles-ci sont acceptées.

Dans le souci de favoriser l'insertion professionnelle des futurs lauréats, l'Université des Grands Lacs aide les étudiants à se préparer aux tests d'embauche en organisant des tests de niveau. Ces tests sont choisis par des groupes d'enseignants et de professionnels qui ne donnent pas cours dans la classe qui passe le test de niveau.

Il a été souvent observé que lorsque certaines entreprises veulent procéder au recrutement des cadres, elles demandent aux universités de leur envoyer des listes de meilleurs lauréats pouvant entrer en compétition avec ceux d'autres universités pour briguer les postes. Les lauréats de l'Université des Grands Lacs obtiennent souvent de très bons résultats et sont engagés par les entreprises publiques et privées.

III.1.5.8. Collaboration de l'UGL avec les entreprises et Adhésion des étudiants aux clubs

Diverses conventions de partenariat sont signées entre l'Université des Grands Lacs et les entreprises tant publiques que privées pour accueillir les stagiaires et les encadrer.

L'Université des Grands Lacs exhorte les étudiants à adhérer aux clubs. Ces derniers leur offrent des occasions d'apprentissage. Les étudiants membres du Club d'Informatique approfondissent les logiciels appris en classe et développent des applications pouvant résoudre certaines problématiques des entreprises. Les diplômés en Informatique qui se sont montrés actifs dans ce club ont réussi à créer leurs propres entreprises.

III.1.5.9. Analyse documentaire des curricula

En 2001, l'Université des Grands Lacs ne comptait à sa première rentrée académique que deux programmes de licence, notamment le programme de la Faculté d'Administration et Gestion des Affaires et celui de la Faculté de Psychologie et Sciences de l'Éducation. Au début de l'année académique 2001-2002, la Faculté de Droit et la Faculté d'Informatique ont été ajoutées

à l'offre de formation initiale. A la rentrée académique 2002-2003, l'Université des Grands Lacs a mis en place à Bujumbura la Faculté d'Informatique ouverte le soir à l'intention des agents des secteurs public et privé.

Ces quatre (4) premiers programmes de licence ont été agréés par ordonnance ministérielle n°610/303 du 7 avril 2004 du Ministre de l'Éducation Nationale. Au début de l'année académique 2004-2005, l'Université des Grands Lacs a ouvert un nouveau programme de licence au sein de la Faculté de Psychologie et Sciences de l'Éducation, à savoir le Département de Psychologie Clinique et Sociale. Le programme de licence de cette filière de formation était accessible aux jeunes diplômés fraîchement sortis des établissements secondaires. Il donnait également la possibilité aux fonctionnaires et aux agents des entreprises et des ONGs de le suivre le soir. Ce programme a reçu l'autorisation d'ouverture par ordonnance Ministérielle no645 du 14 Juin 2011 portant régularisation de l'acte d'autorisation d'ouverture du Département de Psychologie Clinique et Sociale de l'Université des Grands Lacs. Ce Département a été agréé par ordonnance ministérielle n° 610/1794 du 24/12/2015.

Lorsque les premiers diplômés des différentes filières de l'Université des Grands Lacs se sont présentés sur le marché du travail, leur insertion professionnelle s'est faite sans difficultés, car la formation organisée par cette université a toujours cherché à satisfaire les besoins en cadres qualifiés ressentis par les différents secteurs de la vie nationale. Les stages qui figurent au programme de toutes les filières de formation de l'Université des Grands Lacs offrent aux étudiants l'opportunité de mettre en application les connaissances apprises en classe. La plupart d'entreprises publiques et privées ainsi que les ONGs qui ont accordé des stages aux étudiants de 2ème licence ont trouvé qu'ils avaient les profils qu'elles recherchent et les ont recrutés. La Faculté de Droit a connu beaucoup de succès, car d'une part, le Ministère de la Justice a amélioré les conditions salariales du personnel œuvrant à la magistrature, d'autre part pendant la décennie 2000-2010, ce ministère recrutait beaucoup de magistrats qualifiés pour les cours et tribunaux burundais. Au cours de ladite décennie, les auditoires des facultés de Droit étaient remplis d'étudiants aussi bien dans les universités publiques que privées. La faculté d'Informatique qui était nouvelle au Burundi a également connu des effectifs élevés d'étudiants et les lauréats trouvaient facilement du travail. La Faculté d'Administration et Gestion des Affaires a connu des effectifs élevés mais ils ont diminué dans les dernières années avant 2010, mais à partir de l'année 2011, cette Faculté va connaître une grande affluence. L'option Psychologie et Sciences de l'Education qui formait des administrateurs pour le Ministère de l'Education nationale n'a connu qu'une seule promotion car les lauréats des écoles secondaires

n'ont pas choisi cette option, ils ont préféré l'option Psychologie Clinique et Sociale. Les psychologues cliniciens sont recrutés par les ONGs, les cliniques et les hôpitaux et les écoles normales. En matière d'insertion professionnelle, les étudiants qui ont terminé leurs études de licence pendant les dix premières années d'existence de l'Université des Grands Lacs ont pu trouver facilement du travail dans les ministères, les entreprises publiques et privées et dans les organisations non gouvernementales. D'autres ont créé leurs propres entreprises. Les diplômés de l'Université des Grands Lacs sont compétitifs sur le marché du travail et occupent des postes de responsabilités dans tous les secteurs de la vie nationale, notamment au sein de la magistrature, l'administration publique, la banque centrale, les banques commerciales, les sociétés d'assurance, les grandes entreprises publiques et privées que compte le Burundi telles que la Brarudi, Savoror, Sosumo, les entreprises du secteur des télécommunications comme Onatel, Lumitel, Econet, les institutions de microfinance, les établissements secondaires et supérieurs et les ONGs nationales et internationales.

De 2005 à 2011, l'Université des Grands n'a pas créé de nouvelles filières de formation en raison de la pénurie de salles de classe et de l'insuffisance des moyens financiers pour acheter des parcelles. C'est ainsi qu'elle a dû consolider les formations existantes.

III.1.5.10. Des programmes de Baccalauréat

L'Université des Grands Lacs qui a commencé ses activités d'enseignement avec deux programmes seulement a multiplié le nombre de filières de formation organisées. Depuis l'année académique 2000-2001 jusqu'à l'année académique 2010-2011, elle organisait des filières académiques et de recherche sanctionnées, après quatre ans de formation, par le diplôme de licence. A partir de la rentrée académique 2011-2012, elle a adopté le système BMD (Baccalauréat-Master-Doctorat). L'adoption de ce système était précédée par une période d'explication dudit système et de la méthodologie d'élaboration des programmes de formation qui a duré trois ans, c'est-à-dire de 2008 à 2010. Sous l'égide du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, et grâce à l'appui technique du Programme d'Appui de la Réforme de l'Enseignement Supérieur (PARES), l'Université des Grands Lacs a participé avec d'autres universités publiques et privées du Burundi à différents séminaires et ateliers de sensibilisation sur le bien-fondé de la réforme des programmes de formation des institutions d'enseignement supérieur et universitaire burundais en vue d'instituer le système Baccalauréat-Mastère-Doctorat (BMD). Lors de ces travaux, les établissements publics et privés étaient invités à adopter une même architecture des études adaptée aux exigences du marché du travail

tout en permettant la mobilité des étudiants et des enseignants, non seulement au sein de l'espace national, mais aussi sous-régional et international.

C'est ainsi que des pré-maquettes des cours ont été rédigées lors ces rencontres. Par la suite, les universités devaient élaborer des maquettes à soumettre aux autorités du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour qu'il autorise leur mise en œuvre. Après la promulgation de la loi No1/22 du 30 décembre 2011 portant Réorganisation de l'Enseignement Supérieur au Burundi, les programmes de formation des universités publiques et privées ont basculé dans le nouveau système BMD. Avec l'appui du PARES, les enseignants des universités publiques et privées ont rédigé les nouvelles maquettes et les contenus des cours pour le cycle de baccalauréat à partir d'anciens programmes de licence. Dans l'élaboration de ces nouvelles maquettes, les institutions d'enseignement supérieur devaient s'inspirer d'une méthodologie diffusée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Le Baccalauréat est organisé en trois années d'études réparties en six semestres, c'est-à-dire deux semestres par année académique. Chaque semestre comprend au moins deux unités d'enseignement totalisant 30 crédits par semestre, soit un total de 60 crédits par an. Le Baccalauréat totalise 180 crédits.

Le crédit est une unité qui permet d'évaluer la charge de travail requise pour atteindre les objectifs particuliers d'un cours. Dans l'enseignement supérieur burundais, un crédit représente 25 heures de travail réparties en cours magistral, TP, TD, TPE. Les évaluations sont semestrielles. Le cours s'évalue par un examen écrit ou oral en 1ère et en 2ème sessions plus les travaux faits par les étudiants individuellement ou en groupe.

Les travaux pratiques sont organisés pour la plupart des cours pratiques et ont lieu dans les hôpitaux, les institutions de prise en charge des personnes en difficultés, les entreprises publiques et privées afin que les étudiants puissent voir comment les différentes techniques apprises en classe sont mises en pratique. Le stagiaire participe aux activités de l'institution sous l'encadrement et/ou la supervision d'un membre du personnel de l'institution désigné à cette fin. Il est épaulé par un enseignant de la Faculté qui a été affecté pour cette activité durant les 3 mois qu'elle dure.

Un stage figure aux programmes de toutes les filières de formation. Pendant ledit stage, les étudiants vont être confrontés à la réalité de terrain avec toutes les difficultés éprouvées par les praticiens. Concernant l'évaluation du stage, l'Université des Grands Lacs a élaboré une fiche d'évaluation mise à la disposition du référent de l'entreprise et de l'enseignant qui accompagne

l'étudiant sur le lieu de stage. L'étudiant stagiaire est conjointement évalué par l'encadreur ou référent de l'entreprise et l'enseignant. Après le stage, il rédige un rapport qui est lu et approuvé par l'enseignant de la Faculté l'ayant suivi en stage. Le rapport de stage décrit le travail accompli et retrace les difficultés rencontrées ainsi que les stratégies mises en jeu par les étudiants et l'entreprise pour les résoudre.

Pour entrer dans le système BMD, l'Université des Grands Lacs a dû adapter ses programmes de licence au système BMD. Les facultés suivantes ont dispensé les programmes de baccalauréat à partir de la rentrée académique 2011-2012 : Administration et Gestion des Affaires, Droit, Informatique de Gestion et Psychologie Clinique et Sociale. Au début des années académiques 2013-2014, 2021-2022 et 2022-2023, ont été ouvertes respectivement les trois facultés suivantes : Sciences de la Santé ayant les options Soins Infirmiers et Sage-Femme, Génie Civil et Sécurité Informatique. La durée de la formation des baccalauréats est de trois (3) ans mais celle de Génie civil est de 4 ans (240 crédits). Les baccalauréats sont accessibles aux candidats ayant réussi l'examen d'Etat, aux titulaires d'un diplôme homologué d'humanités générales ou d'un diplôme jugé équivalent par le Ministère ayant l'Enseignement Supérieur dans ses attributions. La réussite des études de baccalauréat est sanctionnée par le diplôme de Baccalauréat. Le titulaire d'un diplôme de baccalauréat est appelé bachelier. Le diplôme de baccalauréat a l'équivalence administrative d'un diplôme de licence.

III.1.5.11. Des programmes des Instituts

Etant donné que le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique autorise l'accès aux études universitaires des candidats qui se sont présentés à l'examen d'Etat même s'ils ne l'ont pas réussi, l'Université des Grands Lacs organise depuis l'année académique 2011-2012 des programmes à leur intention. En effet, elle a créé l'Institut Supérieur des Grands Lacs « ISGL » en sigle regroupant tous les instituts. Il est reconnu par l'Ordonnance Ministérielle no610/994 du 11 juillet 2012 portant autorisation d'ouverture de certaines Filières de l'Institut Supérieur des Grands Lacs (ISGL) intégré à l'Université des Grands Lacs. Les instituts créés en 2011-2012 sont : Finance et comptabilité, Télécommunication et Réseaux. En 2012-2013 ont été créés les Instituts de Banque et assurance, de Marketing-Management et de Développement communautaire. Ils ont connu une évolution très remarquable en termes d'effectif d'étudiants. Signalons qu'en 2013-2014, l'Institut des Sciences de la Santé a été créé et comportait l'option Soins infirmiers et l'option Sage-femme. La durée de la formation pour les instituts de santé est de 3 ans. Au terme de la formation, un diplôme de technicien supérieur

de niveau A1 est délivré à celles et ceux qui ont passé avec succès toutes les épreuves. L'Institut des Sciences de la Santé n'a connu qu'une seule promotion car le Ministère de l'Education nationale et de la Recherche Scientifique a pris la décision d'y mettre un terme étant donné que dans les Etats de la Communauté Est-Africaine, seuls les détenteurs du Diplôme d'Etat accèdent aux filières des Sciences de la Santé.

La méthodologie suivie pour élaborer les programmes d'instituts est la même que celle utilisée pour élaborer les programmes de baccalauréat. Comme pour le Baccalauréat, l'année académique comprend deux semestres de 30 crédits chacun. Les évaluations sont semestrielles, les cours (ECUEs) sont valorisés en crédits, et ceux relevant du même domaine sont regroupés en Unités d'Enseignement.

Les filières de l'Institut Supérieur des Grands Lacs connaissent du succès depuis leur ouverture, surtout l'Institut de Finance et Comptabilité. Dans notre pays, la filière Finance et Comptabilité attire tellement de jeunes que presque toutes les institutions d'enseignement supérieur comptent ladite filière parmi leurs programmes de formation.

Guidée par le souci de mettre en place des formations pour une disponibilité accrue des techniciens supérieurs, dotés d'une très bonne connaissance technologique, capables de contribuer au développement du Burundi dans le contexte de l'évolution ininterrompue de la science et de la technologie, l'Université des Grands Lacs a continué à élargir son offre de formations par l'ouverture des filières à caractère technique et professionnel. En effet, au début de l'année académique 2020-2021, par ordonnance ministérielle no610/1678 du 25 novembre 2020, cette université a obtenu l'autorisation d'ouvrir les programmes de Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en Electricité, Maintenance informatique et de Travail Social. Après deux années de formation (120 crédits), il est délivré à celles ou ceux qui ont réussi toutes les épreuves et effectué un stage, un titre appelé Brevet de Technicien Supérieur Professionnel (BTSP). Ces trois filières ont été agréées par ordonnance Ministérielle no 610/108 du 09/02/2023, portant agrément des programmes de formation de l'Université des Grands Lacs. Avec l'autorisation du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, les titulaires de BTSP pourront suivre une formation d'une année académique (60 crédits). Ils obtiendront le Diplôme de Technicien Supérieur Professionnel (DTSP) s'ils réussissent toutes les épreuves théoriques et pratiques, effectuent un stage et rédigent rapport de stage. A la rentrée académique 2023-2024, tous les programmes des instituts vont se transformer en BTSP-DTSP. Le titre universitaire de Brevet de Technicien Supérieur Professionnel va remplacer le diplôme de Technicien Supérieur de niveau A1 qui cessera d'être délivré en 2025-2026. L'Université

des Grands Lacs délivre les premiers Brevets de Techniciens Supérieurs Professionnels (BTSP) pendant l'année académique 2022-2023.

Au mois de mai 2023, une demande d'ouverture des programmes de DTSP a été introduite auprès des autorités du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique.

III.1.5.12. De la Formation modulaire

La formation modulaire est organisée le soir depuis juin 2020. Il s'agit d'une innovation très importante initiée par le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique. En effet, par l'ordonnance Ministérielle no 610/2021 du 22 octobre 2019 portant organisation et fonctionnement de la formation Soir dans l'Enseignement Supérieur du Burundi, le Ministre ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions a rendu obligatoire la formation modulaire pour les établissements d'enseignement supérieur et universitaires publics et privés qui organisent des enseignements du soir. En effet, l'article 29 de ladite ordonnance dispose : « La formation soir est organisée sur base des modules de formation et la formation en alternance. Chaque module regroupe des disciplines de formation poursuivant des objectifs pédagogiques cohérents et débouchant sur des domaines précis de compétences. La réussite de chaque module donne droit à l'obtention d'un certificat. Les modules conduisant à un parcours de formation diplômante sont organisés en termes de crédits capitalisables conformément à la réglementation en vigueur au Burundi ». A l'Université des Grands Lacs, les baccalauréats et les instituts organisent les formations modulaires le soir à l'exception des filières de santé et les études d'ingénieur vu qu'il serait difficile pour les étudiants d'effectuer des visites d'entreprises, de faire des travaux pratiques et stages sur terrain pendant la journée vu qu'ils sont fonctionnaires ou agents des entreprises privées ou des ONGs.

L'Université des Grands Lacs a organisé la formation modulaire à partir des programmes déjà agréés. La constitution des modules a été faite par un regroupement des disciplines d'un même domaine en modules, c'est-à-dire comme briques de compétences sanctionnées par un certificat après évaluation et réussite. A la fin de chaque module, l'apprenant aura acquis un certain nombre de compétences par modules capitalisables. L'étudiant qui réussit un module obtient un certificat. S'il réussit tous les modules, il obtient le titre universitaire ou le diplôme postulé.

L'offre de formation de l'Université des Grands Lacs compte en 2022-2023 huit programmes de baccalauréat suivants :

- Administration et Gestion des Affaires de la Faculté des Sciences Economiques de Gestion ;
- Droit ;
- Informatique de Gestion de la Faculté des Sciences et Technologies ;
- Sécurité Informatique de la Faculté des Sciences et Technologies ;
- Psychologie clinique et sociale de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales ;
- Soins Infirmiers de la Faculté des Sciences de la Santé ;
- Sage-femme de la Faculté des Sciences de la Santé ;
- Génie civil de la Faculté des Sciences de l'Ingénieur.

Elle compte 5 programmes d'Institut qui délivrent le Diplôme de Technicien de niveau A1 :

- Finance et Comptabilité ;
- Télécommunication et Réseaux ;
- Banque et Assurance ;
- Marketing-Management ;
- Développement communautaire

Elle compte 3 programmes d'Institut qui délivrent le Brevet de Technicien Supérieur Professionnel :

- Electricité ;
- Maintenance informatique et réseaux ;
- Travail social.

Les tableaux ci-après montrent les filières de formation organisées actuellement par l'Université des Grands Lacs, leurs numéros des ordonnances ministérielles d'agrément et d'ouverture pour ceux qui, n'ayant pas encore délivré leurs premiers Brevets et / ou diplômes.

Tableau 1: Mise en place progressive des programmes de baccalauréat et d'institut

PROGRAMMES DE BACCALAUREAT	N° DES ORDONNANCES MINISTERIELLES D'AGREMENT
Administration et Gestion des Affaires	610/1794 du 24décembre 2015
Droit	610/1794 du 24décembre 2015
Informatique de gestion	610/1794 du 24décembre 2015
Psychologie et Sciences de l'Education, option Psychologie clinique et sociale	610/1794 du 24décembre 2015
Sciences de la Santé, option Soins infirmiers	610/1794 du 24décembre 2015
Sciences de la Santé, option Sage-femme	610/1794 du 24décembre 2015
PROGRAMMES DE TECHNICIEN SUPERIEUR DE NIVEAU A1	N° DES ORDONNANCES MINISTERIELLES D'AGREMENT
Finance et Comptabilité	610/11212 du 21 juin 2016
Télécommunication et Réseaux	610/1794 du 24 décembre 2015
Marketing-Management	610/11212 du 21 juin 2016
Banque et Assurance	610/11212 du 21 juin 2016
Développement communautaire	610/11212 du 21 juin 2016
Sciences de la Santé, Option Sage-femme	610/188 du 9février 2015 (n'est plus organisée)
Sciences de la Santé, Option Soins infirmiers	610/1794 du 24 décembre 2015 (n'est plus organisée car le Ministère de tutelle a interdit de l'organiser depuis 2014-2015)

Source : Direction académique de l'UGL

Tableau 2: programmes de brevet de technicien supérieur professionnel

PROGRAMMES DE BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR PROFESSIONNEL	N° DES ORDONNANCES MINISTERIELLES D'AGREMENT
Electricité	610/108 du 9 février 2023
Maintenance informatique et Réseaux	610/108 du 9 février 2023
Travail social	610/108 du 9 février 2023

Source : Direction académique de l'UGL

Tableau 3: programme de baccalauréat qui attend l'agrément

PROGRAMME DE BACCALAUREAT	N° DE L'ORDONNANCE MINISTERIELLE D'AUTORISATION D'OUVERTURE
Génie civil	610/1678 du 25 novembre 2020
Sécurité informatique	610/562 du 02 juin 2022

Source : Direction académique de l'UGL

L'Université des Grands Lacs va continuer à diversifier ses offres de formation en termes de programmes de Baccalauréat, de BTSP, DTSP et de Master. A brève échéance, elle compte organiser les nouvelles formations suivantes :

- Statistique (Baccalauréat) ;
- Environnement (Baccalauréat) ;
- Sciences et Technologies des aliments (Baccalauréat) ;
- Pharmacie (Baccalauréat)

III.1.5.13. Des programmes de master interuniversitaires (PMI)

En 2013, les Recteurs de quatre universités privées, à savoir, l'Université du Lac Tanganyika, l'Université des Grands Lacs, l'Université Lumière de Bujumbura et l'Université Martin Luther King se sont réunis à l'Université du Lac Tanganyika pour analyser la possibilité de développer ensemble des programmes de masters.

Organiser des formations de niveau master au Burundi n'est pas seulement une urgence, mais c'est aussi une question de responsabilité et de planification. En effet, il est du devoir des universités d'accompagner leurs lauréats, titulaires des diplômes de baccalauréat afin de ne pas stopper leur ambition de poursuivre leur formation au niveau master. Dans le choix des formations à mettre en place, les universités partenaires ont fait en sorte que les masters qu'elles proposent s'accordent avec les offres de formation qu'elles organisent au niveau du baccalauréat. Le souhait des Recteurs est que chaque filière ouverte en baccalauréat puisse se poursuivre par une formation de master.

III.2. Observations des programmes de formation

III.2.1. Mise à niveau des étudiants

Le premier axe pédagogique consiste à initier les nouveaux étudiants aux méthodes qui facilitent l'apprentissage et l'assimilation des contenus des cours. C'est dans cette optique que le cours de Méthodes d'apprentissage a été intégré au programme de formation des premières années d'études. Ce cours a pour objectif de doter les nouveaux étudiants des méthodes d'apprentissage individuel et en groupe. Il leur apprend les techniques de prise de notes, de synthèse des contenus des cours et d'établissement des liaisons entre différentes parties de la matière. L'étudiant doit découvrir quelles sont pour lui les conditions d'un apprentissage efficace.

Le deuxième axe pédagogique consiste à utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC) via l'introduction du cours d'Initiation à l'informatique. Ce dernier vise à aider les étudiants à se familiariser avec l'informatique de base et l'utilisation des ordinateurs. Dans ce cours, on leur apprend les principales composantes d'un ordinateur, l'organisation des fichiers et les principaux systèmes d'exploitation. Ils sont initiés à l'utilisation de logiciel de traitement du texte Microsoft Word et au tableur Microsoft Excel. Ils apprennent aussi à créer leur boîte e-mail, à rédiger et à envoyer des messages électroniques et à faire des recherches sur l'internet via le moteur de recherche Google.

Le troisième axe pédagogique a consisté à introduire les cours de langues internationales, notamment le Français et l'Anglais qui font partie des cours enseignés en tant que cours de mise à niveau et de cours proprement dits. Le cours de Techniques d'Expression Orale et Ecrite en Français (TEOEF) et d'anglais général visent à améliorer les capacités d'expression orale et écrite des étudiants afin de les rendre performants dans les travaux de communication (présentations orales et écrites des travaux faits en classe, rapports, mémoires...). Ils sont initiés aux techniques de rédaction d'une dissertation et des documents administratifs, notamment la lettre de motivation, le curriculum-vitae, le procès-verbal, le compte-rendu, le rapport... en vue de les préparer à leur vie professionnelle future. Suite à l'adhésion du Burundi à la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est, le Kiswahili a été ajouté plus tard au programme de formation. Ces cours figurent jusqu'à maintenant aux programmes des premières années d'études de toutes les filières de formation.

III.2.2. Organisation de séminaires et ateliers sur la pédagogie universitaire

Des séminaires et ateliers sur la pédagogie universitaire ont été organisés à l'intention des enseignants en 2019 et en 2022. Le Séminaire de 2019 était animé par les membres de la Commission Nationale de l'Enseignement Supérieur (CNES), les professeurs de l'Université du Burundi, certains directeurs des bureaux pédagogiques et un représentant de l'Association des Employeurs du Burundi (AEB). Il avait pour objectif d'informer les enseignants à temps plein et à temps partiel sur les changements qui ont eu lieu dans le système éducatif burundais, entre autres l'école fondamentale et l'école post-fondamentale. L'école fondamentale et l'école post-fondamentale mettent en avant la pédagogie d'intégration qui consiste dans l'apprentissage par problèmes réels, études de cas, travail d'équipe, débat, jeu de rôles... Il s'agit de l'apprentissage actif, différent de l'enseignement magistral. Les participants à ce séminaire ont appris comment les établissements d'enseignement supérieur pourraient réussir la transition entre l'enseignement post-fondamental et l'enseignement supérieur. L'adoption de la pédagogie d'intégration par l'enseignement supérieur est une stratégie centrée sur l'étudiant, qui vise à adapter les cours aux changements en vue de professionnaliser davantage les étudiants, de manière à favoriser leur future insertion professionnelle. Dans la pédagogie d'intégration, l'enseignant n'est plus le seul détenteur du savoir, il joue plutôt un rôle d'accompagnateur ou de facilitateur de l'apprentissage des apprenants.

Les participants au séminaire sur la pédagogie universitaire de décembre 2019 ont été sensibilisés sur la rénovation de leur approche pédagogique, en développant de nouvelles méthodes, en utilisant leurs ressources de manière plus efficace, en impliquant mieux les enseignants et en mettant l'étudiant au centre de l'acte d'apprentissage.

Le Séminaire de Pédagogie universitaire de décembre 2022 qui consistait en un cours en ligne était animé par Monsieur Libérat NTIBASHIRAKANDI, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles. Les enseignants ont eu l'occasion de suivre la méthodologie d'enseigner autrement, d'évaluer autrement en choisissant des examens intelligents et d'assurer la qualité à l'enseignement supérieur.

En vue de dispenser un enseignement pratique, l'Université des Grands Lacs a toujours recommandé aux enseignants d'utiliser des méthodes et techniques susceptibles d'accroître la performance des étudiants. Ces méthodes et techniques basées si possible sur l'expérience

réelle, les études de cas, doivent les amener à développer des qualités, des compétences et des attitudes qu'ils mettront en œuvre dans leur vie professionnelle future.

III.2.3. Présence physique de l'étudiant en classe

A l'Université des Grands Lacs, si l'étudiant n'a pas été présent au 2/3 du volume horaire du cours, il ne participe pas à l'évaluation de celui-ci, ni à la première, ni à la deuxième session et chaque enseignant a l'obligation de vérifier les présences en classe en faisant l'appel pendant son cours.

III.2.4. Harmonisation des contenus des cours (ECUES)

Pendant le séminaire de pédagogie universitaire de décembre 2019, les participants ont émis entre autres recommandations de procéder à une harmonisation des ECUES. En 2020, les enseignants d'une même discipline se sont mis ensemble pour harmoniser son contenu. Ils se sont basés sur des référentiels servant à l'autoévaluation et à l'accréditation. Ils ont adopté un même format : cours magistral, travaux pratiques et dirigés à faire réaliser par les étudiants, visites à organiser, modalités d'évaluation formative et sommative... Les enseignants ont rédigé le plan de chaque ECUE. Certains enseignants ont élaboré ensemble le livre du maître et le syllabus à mettre à la disposition des étudiants. Le syllabus contient les informations sur tout le dispositif prévu de dispense de l'ECUE (objectifs, théories et principes, illustrations, travaux à réaliser, ressources documentaires...).

III.2.5. Accueil et entretien avec le nouvel enseignant

Avant de commencer un cours, tout enseignant doit signer un contrat de prestation de service avec l'Université des Grands Lacs. Le nouvel enseignant est reçu par le Doyen qui lui donne les consignes à suivre, notamment d'avoir un syllabus de cours, de dispenser un enseignement plus pratique que théorique en multipliant les exemples et les cas pratiques, en collaborant étroitement avec le professionnel, de faire l'appel des étudiants en classe, d'organiser l'évaluation en deux temps : le travail pratique et l'examen oral ou écrit, de disponibiliser les résultats dans les trois semaines qui suivent la passation de l'épreuve.

III.2.6. Evaluation des enseignants par les étudiants

A la fin de chaque cours, les étudiants remplissent une fiche d'évaluation de l'enseignant. Les critères à prendre en compte dans l'évaluation de l'enseignant sont : la ponctualité, la structuration du cours, la maîtrise de la matière, la maîtrise de la classe, la méthodologie de transmission de la matière, la communication, l'activité de l'enseignant en classe, la disponibilité d'un syllabus, l'évaluation (TP/TD, examen écrit ou oral), le comportement et la moralité de l'enseignant.

III.2.7. Evaluation de la classe par l'enseignant

Après avoir dispensé son cours, l'enseignant remplit une fiche d'évaluation de la classe pour renseigner sur ce qui a très bien marché, ce qui n'a pas très bien marché et les remédiations à faire pour corriger cela. Cette évaluation tient compte des critères suivants : ponctualité et régularité des étudiants, climat de la classe, dynamisme de la classe, interactions avec la classe, environnement (espace de circulation en classe, luminosité, tableau noir, rétroprojecteur, équipement de sonorisation, documentation...), pré-requis, évaluation.

III.2.8. Organisation de la séance Evaluation- Attribution des ECUES aux enseignants

L'organisation des séances d'attribution des cours se fait avant le commencement d'une nouvelle année académique. Ces séances auxquelles participent le Doyen, le Vice-Doyen et les enseignants à temps plein de chaque faculté ou institut sont présidées par le Recteur. En ce qui concerne la reconduction d'un ancien enseignant, elle se fait en se basant sur le rapport d'évaluation de chaque enseignant par les étudiants, de l'évaluation de l'enseignant par le Doyen de la faculté ou de l'institut, la participation à l'harmonisation des ECUES et la participation au séminaire sur la pédagogie Universitaire. S'agissant de l'attribution de cours aux nouveaux enseignants, chaque dossier de l'enseignant est revisité. En plus de la vérification de son diplôme, de son curriculum-vitae, les participants se basent sur des critères objectifs d'évaluation comme le niveau, le domaine de qualification et l'expérience dans le domaine de l'enseignement supérieur.

L'Université des Grands Lacs qui a de l'expérience dans l'organisation des séminaires de Pédagogie universitaire au niveau national, compte créer un Centre de Technologie de l'Éducation et de Pédagogie universitaire. Ce centre assurerait la formation pédagogique de tous les enseignants de l'enseignement supérieur et vulgariserait les innovations pédagogiques

qu'il aura conçues. La transition réussie entre l'enseignement post-fondamental et l'enseignement supérieur et de la future transition vers le monde de l'emploi sont une préoccupation constante de l'Université des Grands Lacs qui y trouvera une solution grâce au dispositif de soutien à l'insertion socioprofessionnelle mentionné dans le point précédent.

III.2.9. Défis et échecs rencontrés par l'UGL dans ses efforts d'entrepreneuriat social

Manque de financement, insuffisance d'information sur la situation socioéconomique du Burundi, un contexte économique qui ne favorise pas l'esprit entrepreneurial, l'absence des réseaux des entrepreneurs sont, entre autres, les défis, auxquels fait face l'UGL dans ces efforts de l'entrepreneuriat social. Par ailleurs le manque d'information socio-économique constitue un autre défi de taille. Il existe un autre défi lié à la barrière culturelle. Malgré le pas déjà franchi, la culture entrepreneuriale n'est pas encore suffisamment développée. Beaucoup de gens font des études pour être embauchés et faire une carrière. La mentalité burundaise considère ceux qui se lancent dans l'entrepreneuriat comme des gens désespérés de n'avoir pas pu décrocher un emploi dans le secteur public ou privé. Il arrive que leur projet ne soit pas soutenu par leurs proches et qu'ils décident d'abandonner. Le faible réseau des entrepreneurs ou le manque d'un réseau fort des entrepreneurs freine le développement de l'entrepreneuriat alors que c'est un élément très important. Toutefois, outre la résolution des problèmes sociaux, les initiatives de l'UGL dans l'entrepreneuriat social contribueront à la croissance économique. En créant des emplois et en soutenant les entreprises locales, les entrepreneurs sociaux stimuleront le développement économique de leurs communautés.

En bref, ce témoignage a pour objectif de contribuer à une meilleure connaissance de l'histoire de l'Université des Grands Lacs, de ses acteurs, de ses réalisations et de ses perspectives d'avenir. Il contient des informations utiles pour toute personne désireuse de connaître qui ont fait quoi, pourquoi, quand, où, comment avec qui, pour que cette université soit ce qu'elle est aujourd'hui. En créant cette institution d'enseignement supérieur, les fondateurs voulaient répondre au souhait des populations des provinces Bururi, Makamba et Rutana d'avoir une université de proximité où les jeunes diplômés de l'enseignement secondaire pourraient suivre des études universitaires sans qu'ils soient obligés de parcourir de longues distances. Ils voulaient également une institution qui puisse impulser le développement socio-économique des trois provinces qui portent le projet Université des Grands Lacs. Peut-on dire que les collectivités ont eu l'université qu'elles souhaitaient avoir pour la jeunesse ? Le bilan des 23

années d'existence de l'Université des Grands Lacs est on ne peut plus positif à voir l'évolution du nombre d'étudiants, de filières de formation mises en place, de campus créés, d'enseignants et d'administratifs recrutés, de locaux construits, de diplômés qui sont sortis de cette université et leur insertion dans le tissu économique. L'impact de cette institution au niveau socio-économique est visible dans l'environnement immédiat des campus, car les riverains ont développé des activités génératrices de revenus, grâce à une clientèle formée d'étudiants. Les anciens diplômés de l'Université des Grands Lacs prestent dans tous les secteurs de la vie des pays où ils résident, notamment l'enseignement fondamental, post-fondamental et supérieur, la magistrature, les ONG's, les organisations internationales, les entreprises publiques et privées, etc.... Au vu des progrès enregistrés par l'Université des Grands Lacs, les fondateurs peuvent se rendre compte que les efforts qu'ils ont fournis pour avoir leur établissement d'enseignement supérieur ont porté des fruits. Cependant, les défis à relever sont encore nombreux, notamment la formation des formateurs, l'augmentation des infrastructures d'accueil propres à cette Université sur tous ses campus, l'acquisition des équipements de laboratoires, des technologies de l'information et de la communication (TIC), la mise en place des filières de formation attrayantes et porteuses d'emplois, la conclusion de conventions de partenariat avec l'Etat, les entreprises et d'autres universités se trouvant dans les quatre coins du monde. Des efforts doivent être fournis pour développer la formation professionnelle en vue de tenter de résorber le chômage des diplômés. La recherche universitaire et l'innovation représentent de réels défis en raison du petit nombre de docteurs que compte cette université. Les services à rendre à la communauté doivent être diversifiés. L'Université des Grands Lacs doit s'insérer dans des réseaux internationaux d'universités francophones et même anglophones. Elle doit trouver sa place au sein de l'Inter University Community of East Africa (IUCEA) par la qualité et l'excellence de la formation dispensée. Pour surmonter ces défis, des moyens financiers importants sont nécessaires. A eux seuls les frais financiers collectés auprès des étudiants ne pourront pas suffire pour développer durablement et dans tous ses aspects cette université. Pour assurer l'avenir et la pérennité de cette institution, il est nécessaire d'interpeller toutes les parties prenantes au projet pour qu'elles apportent leur contribution en idées, en moyens matériels et financiers et autres. Parmi les principales parties prenantes, il y a l'Etat qui, en plus d'accompagner les universités par le contrôle et l'inspection, pourrait continuer à octroyer des bourses d'études aux enseignants des universités privées pour la formation doctorale au Burundi et à l'étranger. Avec la volonté et la détermination de tout un chacun, il n'y a pas de doute que l'Université continuera à aller de l'avant.

III.3. Analyse quantitatives et qualitative du rôle de l'entrepreneuriat dans la lutte contre la pauvreté

III.3.1. Résultats des données quantitatives

Dans ce chapitre, nous présentons et nous analysons les résultats de l'enquête menée auprès de 70 entrepreneurs appuyés par l'UGL (Campus saint Michel de Bujumbura Mairie), tous encadrés par l'UGL. Cet effectif est un échantillon représentant 60,97% de l'univers étudié (116 entrepreneurs actifs). Nous faisons la présentation et l'analyse des résultats de l'enquête suivant les variables en rapport avec les caractéristiques des répondants et de leurs entreprises, les chiffres d'affaires au début de l'entreprise et les chiffres d'affaires actuel, ainsi que d'autres variables nous permettant de comprendre la répondre aux interrogations sur les activités de l'entrepreneuriat menées et encadrées par l'Université des Grands Lacs ainsi que les impacts de l'entrepreneuriat social sur les entrepreneurs en ce qui est de l'amélioration des conditions de vie de ces derniers en tant qu'acteurs dans la lutte contre la pauvreté.

III.3.1.1. Caractéristiques des entrepreneurs et leurs entreprises

Cette sous-section nous permet de présenter des caractéristiques des répondants et de leurs entreprises. Nous parlons, le sexe du répondant, son âge, sa formation, son expérience, le nombre d'employés de l'entreprise et le secteur d'activité de l'entreprise.

Tableau 4 : Les caractéristiques des répondants et des entreprises

Variables	Modalités	Effectifs	Pourcentage
Sexe du répondant	Masculin	38	54,29
	Féminin	32	45,71
	Total	70	
Age du répondant	Moins de 30ans	29	41,43
	30 et Plus	41	58,57
	Total	70	
Statut matrimonial	Célibataire	37	52,86
	Marié	33	47,14
	Total	70	
Filière de formation	Faculté	45	64,29
	Institut	25	35,71
	Total	70	
Les activités exercées dans cette entreprise	Commerce	29	41,43
	Agriculture	13	18,57
	Service	19	27,14
	Autres	9	12,86
	Total	70	
Durée d'activité d'entrepreneuriat	Moins d'une année	19	27,14
	1-5ans	37	52,86
	Plus de 5ans	14	20,00
	Total	70	
Expérience antérieure dans ce secteur ou dans cette activité	Oui	17	24,29
	Non	43	61,43
	Total	70	
Formation pour cette activité	Oui	23	32,86
	Non	47	67,14
	Total	70	
Importance de la formation dans l'activité	Pas important	2	4,26
	Important	15	31,91
	Très important	30	63,83
	Total	47	
Motivation dans l'entrepreneuriat	Chômage	22	31,43
	Autonomie	20	28,57
	Salaire faible	20	28,57
	Autres	8	11,43
	Total	70	
Activité exercé avant d'entreprendre	Etudiant	32	45,71
	En Chômage	5	7,14
	Agent de l'Etat	3	4,29

Agent d'entreprise	20	28,57
Autres	10	14,29
Total	70	

Source : Élaboré par l’auteur sur base des résultats de l'enquête quantitative

Les résultats de notre enquête ont révélé une supériorité numérique des entrepreneurs de sexe masculin comparativement à ceux du sexe féminin. Il ressort des résultats que 54,29% soit 38 répondants sur 70 sont de sexe masculin tandis que 45,71% soit 32 répondants sont de sexe féminin. Ainsi, l'intention entrepreneuriale des femmes est plus faible car celles-ci pensent ne pas posséder les connaissances et capacités suffisantes en matière de création d'entreprise. Cette perception est encore accentuée par la présence du stéréotype masculin de l'entrepreneuriat (Gupta et al., 2009). Il a été constaté que la majorité des entrepreneurs ont l'âge de 30ans et Plus soit 58,57% contre 41,43% âgés de moins de 30 ans. En ce qui concerne le statut matrimonial, il ressort de résultats que 52,86% sont des entrepreneurs mariés et 47,14% sont des célibataires. La majorité des répondants sont ceux qui ont fait la Faculté, 64,29% contre 35,71% qui ont fait l'Institut. Nous avons pu observer à travers plusieurs études que les individus plus éduqués seront plus enclins à s'engager dans l'entrepreneuriat que les personnes moins éduquées (M. Caliendo et al., 2015). Ce phénomène peut être expliqué par le fait que les personnes plus instruites ont le potentiel de développer les connaissances de management nécessaire à la création d'entreprise et ainsi devenir plus confiantes dans leurs compétences à gérer une entreprise (Tomy & Pardede, 2020). Il ressortait que les activités d'entrepreneuriat sont de dominées par le commerce 41,43%, le service 27,14% et l'agriculture 18, 57%. Les mêmes résultats montrent que 9,2% des entrepreneurs sont dans la transformation alors que 5,3% sont dans les autres activités. La durée de l'activité entrepreneuriale était de plus de 1-5ans pour 52,86% des entrepreneurs, moins d'une année pour 27,14% des entrepreneurs et plus de 5 ans pour 20,00% des entrepreneurs. Les résultats sur l'expérience antérieure des entrepreneurs montrent que 75,71% des entrepreneurs n'étaient pas expérimentés contre 24,29% des entrepreneurs qui avaient une expérience dans l'entrepreneuriat. Les mêmes résultats s'observent sur la formation en entrepreneuriat. Ceux qui disent qu'ils n'avaient pas d'expérience en entrepreneuriat sont ceux n'ayant pas bénéficié d'une formation en entrepreneuriat soit 67,14% contre 32,86%.

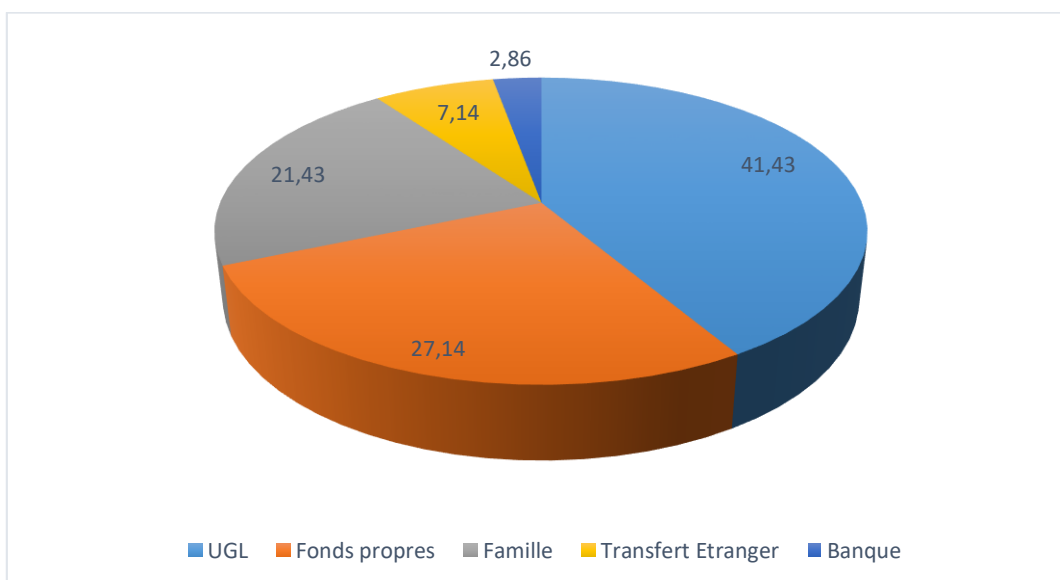
Les résultats sur l'importance de la formation en entrepreneuriat prouvent 63,83% affirment qu'elle est très importante alors que seulement 4,26% disent que la formation en entrepreneuriat n'a pas d'importance. Parmi les entrepreneurs, 45,71% étaient des étudiants avant l'activité

d'entrepreneuriat, 28,57% étaient des agents d'entreprise, 7,14% étaient des chômeurs, 14,29% faisaient d'autres activités et seulement 4,9% étaient des agents de l'État.

III.3.1.2. Mécanismes de financement des entrepreneurs

Les résultats sur l'origine de source de financement révèlent que 41,43% des entrepreneurs déclarent utilisés exclusivement les fonds de l'UGL. Les mêmes résultats montrent que 27,14% de financement supplémentaires proviennent des leurs fonds propres, 21,43% des fonds supplémentaires proviennent de la famille, 7,14% des fonds supplémentaires proviennent des transferts de crédit de banque, 2,6% qui proviennent dans la famille et 2,86% des transferts étrangers. Ces résultats prouvent une part importante de l'UGL dans le financement d'entrepreneuriat. Les initiatives entrepreneuriales nécessitent d'être guidées et accompagnées à une étape quelconque de leur processus, et que la performance qui en résulte est le plus souvent associée à la qualité et à la durée de cet accompagnement ». Dans ce contexte, les différentes natures d'accompagnement offertes aux entrepreneurs créateurs pour les aider à développer leurs compétences dans le pilotage de leur organisation doivent être définies. L'accompagnement en tant que processus joue un rôle dans la dynamique d'apprentissage et doit faciliter l'accès à l'information et à la connaissance. Il a comme objet de rendre possible une maturation du projet et d'offrir à l'entrepreneur un guide de réflexion important.

Graphique 2 : Origine des fonds des entrepreneurs

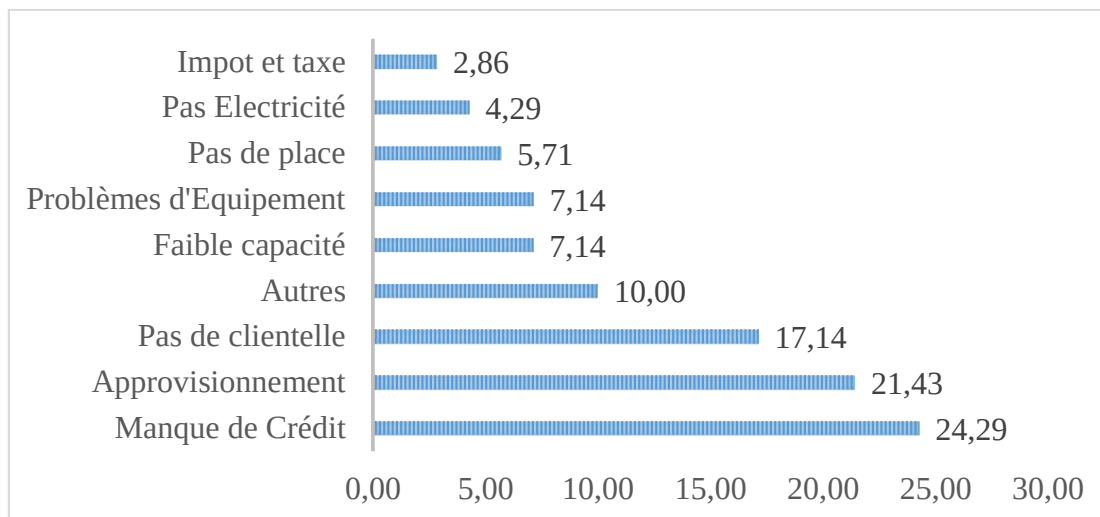


Source : Élaboré par l'auteur sur base des résultats de l'enquête quantitative

III.3.1.3. Difficultés rencontrées par les entrepreneurs

Les principales difficultés rencontrées par les entrepreneurs sont d'ordre d'importance l'accès au crédit pour 24,29% de cas, l'approvisionnement pour 21,43% de cas, manque de clientèle dans 17,14% de cas, autres difficultés dans 10,00% de cas, faible capacité pour 7,14% de cas, problème d'équipement et électricité pour 7,14% de cas, manque d'espace pour 5,71%, manque de l'électricité pour 4,9% et impôt et taxe pour 2,86% de cas. La prise en compte de ces difficultés dans les interventions peut contribuer à l'amélioration des conditions de travail de ces entrepreneurs. Ainsi, pour un entrepreneur, la question de la visibilité de son activité est incontournable. Il est donc nécessaire de raisonner en termes de notoriété. Celle-ci est rassurante pour le client. Le côté travailleur indépendant doit donc être atténué par un professionnalisme exemplaire, avec une identité claire pour l'entreprise.

Graphique 3: Niveau de difficultés rencontrées par les entrepreneurs



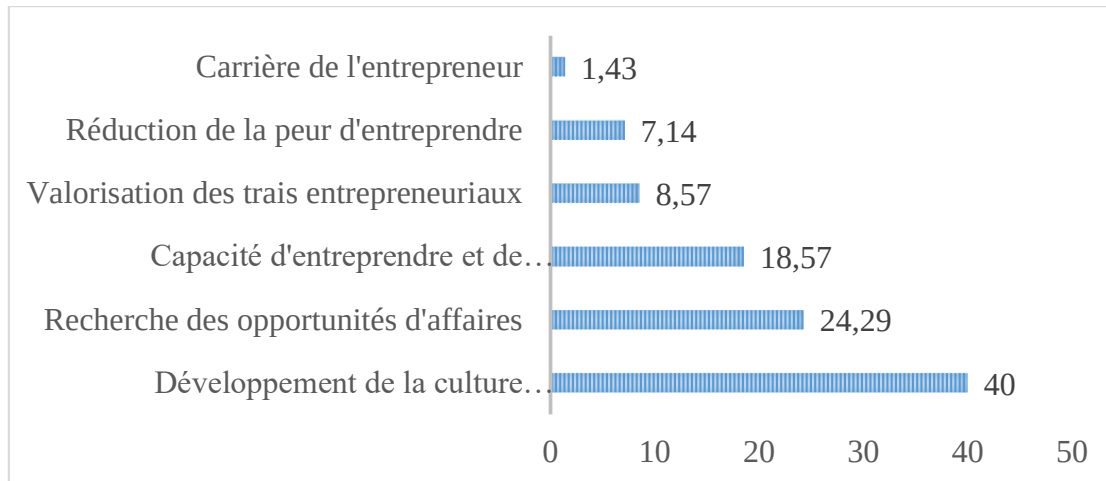
Source : Élaboré par l'auteur sur base des résultats de l'enquête quantitative

III.3.1.4. Effet de l'éducation entrepreneuriale

L'éducation entrepreneuriale permet aux étudiants d'influencer l'avenir, de comprendre les interactions multidisciplinaires, d'anticiper le court et le long terme, de fixer des objectifs clairs et ciblés et de prévoir les conséquences de leurs actions. Une fois diplômés, ces étudiants sont capables d'injecter de nouvelles entreprises dans l'économie, créant ainsi des emplois, favorisant la concurrence et encourageant l'innovation. Ainsi, le développement de la culture entrepreneuriale a été cité comme le principal effet de l'éducation entrepreneuriale avec un taux de 40,00% des entrepreneurs, ensuite vient la recherche des opportunités d'affaires pour

24,29%, la capacité d'entreprendre et de responsabilité pour 18,57%, la valorisation des traits entrepreneuriaux pour 8,57%, la réduction de la peur d'entreprendre pour 7,14%. Par contre le renforcement de la carrière entrepreneuriale est la moins citée avec 1,43%. L'éducation à l'entrepreneuriat vise à promouvoir deux savoirs complémentaires : l'esprit d'initiative (ou d'entreprendre) potentiellement dissocié d'une intention entrepreneuriale et l'esprit d'entreprise, davantage lié à un projet d'entrepreneuriat.

Graphique 4 : Niveau d'appréciation des effets de l'éducation entrepreneuriale

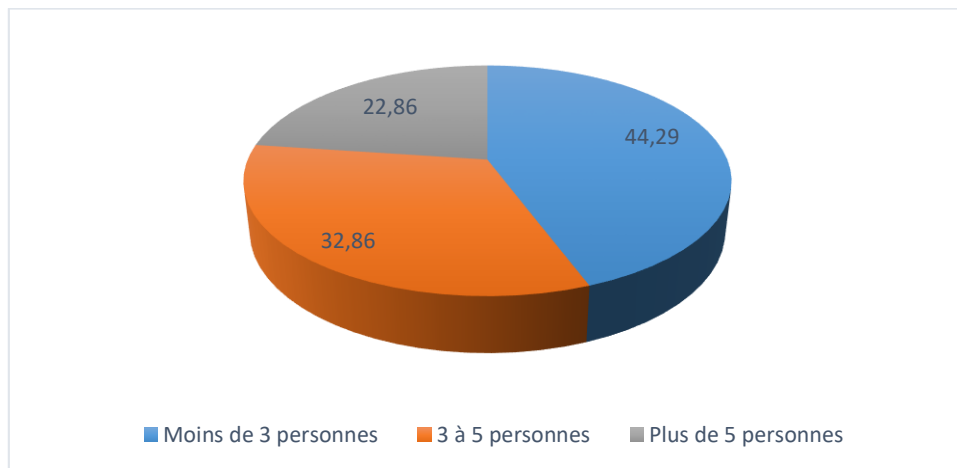


Source : Élaboré par l'auteur sur base des résultats de l'enquête quantitative

III.3.1.5. Entrepreneuriat et création d'emploi

L'entrepreneuriat joue un rôle essentiel dans la création d'emplois en favorisant l'innovation, en stimulant la croissance économique et en créant de nouvelles opportunités. Lorsque des individus prennent l'initiative de créer leur propre entreprise, ils créent non seulement des emplois pour eux-mêmes mais aussi pour les autres. Nous avons constaté au cours de cette étude que les entrepreneurs ont contribué à la création d'emploi. En effet, 22,86% des entrepreneurs utilisent plus de 5 personnes dans leurs entreprises et 32,86% des entrepreneurs utilisent 3 à 5 employés. Seulement 44,29% des entrepreneurs utilisant moins 3 employés dans leurs entreprises.

Graphique 5: Proportion des entrepreneurs selon le nombre d'employés

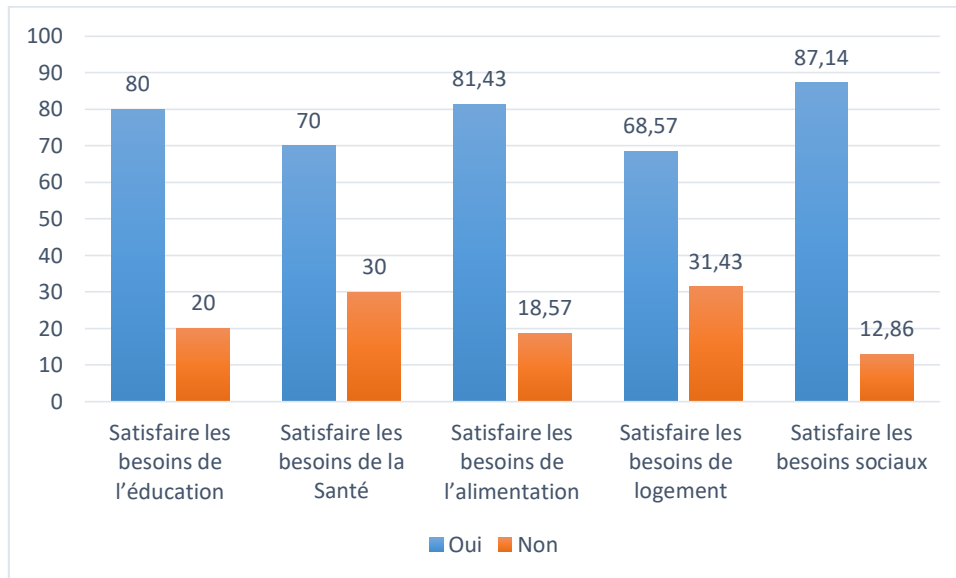


Source : Élaboré par l'auteur sur base des résultats de l'enquête quantitative

III.3.1.6. Entrepreneuriat et satisfaction des besoins

Les entrepreneurs sont des penseurs créatifs qui excellent dans la résolution de problèmes. Ils recherchent constamment des moyens d'améliorer les produits ou services existants, voire d'en créer d'entièrement nouveaux afin de satisfaire les besoins fondamentaux. Les bénéfices tirés des activités entrepreneuriales aident les entrepreneurs à la satisfaction des besoins familiaux liés à l'éducation, à la santé, à l'alimentation, au logement et facteurs sociaux. Ainsi, les résultats de cette étude montrent que cette activité participe à la satisfaction des besoins en éducation chez 80,00% des entrepreneurs interrogés, satisfaction des besoins de santé pour dans 70,00% des entrepreneurs, satisfaction des besoins de l'alimentation dans 81,43%, satisfaction des besoins de logement dans 68,57% et satisfaction des besoins sociaux pour 87,14% des entrepreneurs. Ces résultats prouvent la contribution des dividendes de l'entrepreneuriat dans l'amélioration des conditions de vies des entrepreneurs et par conséquent à la lutte contre la pauvreté.

Graphique 6: Proportion des entrepreneurs affirmant la satisfaction des besoins fondamentaux par l'entrepreneuriat

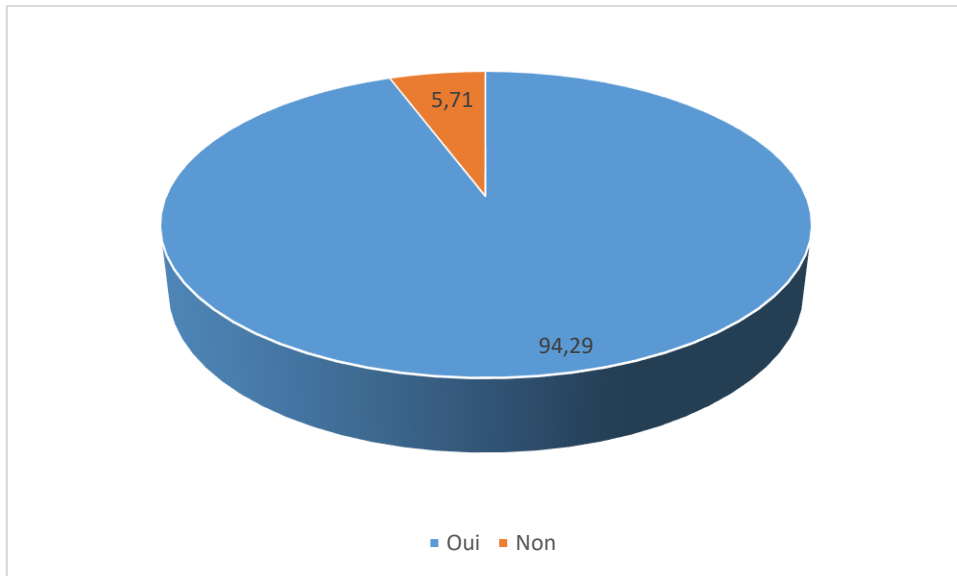


Source : Élaboré par l'auteur sur base des résultats de l'enquête quantitative

III.3.1.7. Entrepreneuriat et l'amélioration des conditions de vie et par conséquent à lutte contre la pauvreté

L'activité entrepreneuriale contribue à l'amélioration des conditions de vie des entrepreneurs et à la réduction de la pauvreté dans l'avenir dans la mesure où ces activités créées des emplois et génèrent du revenu à l'entrepreneur qui lui permet de satisfaire ses besoins essentiels. Nous pouvons dire qu'il existe une relation entre l'entrepreneuriat comme moyen de lutte contre la pauvreté à travers l'appui des entrepreneurs et les revenus générés par les activités menées par ces entrepreneurs. Nous constatons que la relation est beaucoup plus établie entre les deux variables, car les entreprises utilisent leurs bénéfices pour subvenir aux besoins familiaux (lutter contre la pauvreté), épargner la proportion du bénéfice non consommé et enfin réinvestir (entreprendre de nouveau). Les résultats de la présente étude font ressortir que la grande majorité des entrepreneurs soit 94,29% affirment leurs activités entrepreneuriales contribuent à la lutte contre la pauvreté à travers l'amélioration des conditions de vie suite à la création de la valeur. Toutefois 5,71% des entrepreneures disent que leurs activités ne contribuent pas à la lutte contre la pauvreté qui est assimilable à l'amélioration des conditions de vie des entrepreneurs.

Graphique 7: proportion des entrepreneurs affirmant que l'entrepreneuriat contribue à la lutte contre la pauvreté

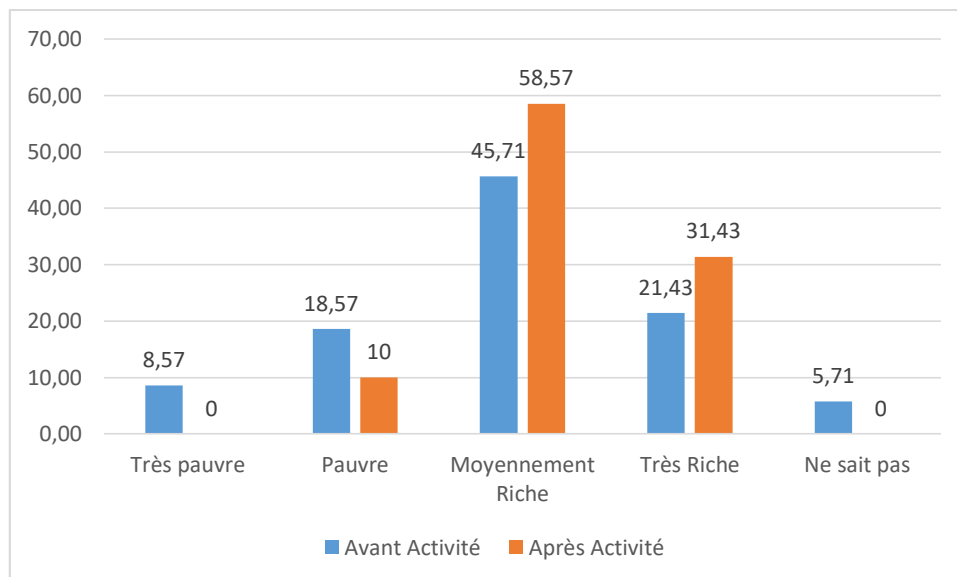


Source : Élaboré par l'auteur sur base des résultats de l'enquête quantitative

III.3.1.8. Entrepreneuriat et pauvreté subjective

Dans cette étude, nous avons cherché à savoir l'appréciation de leurs conditions de vie comparativement à la période d'avant l'entrepreneuriat et en se référant aux voisins qui ne font pas des activités entrepreneuriales. Les résultats révèlent que 8,57% des entrepreneurs se considéraient comme très pauvre avant l'activité entrepreneuriale contre 0,00% après l'activité. Il a été constaté une augmentation de ceux qui se considèrent comme très riche avant et pendant l'activité entrepreneuriale passant de 21,43% à 31,43%.

Graphique 8 : Appréciation des entrepreneurs de leurs situations économiques

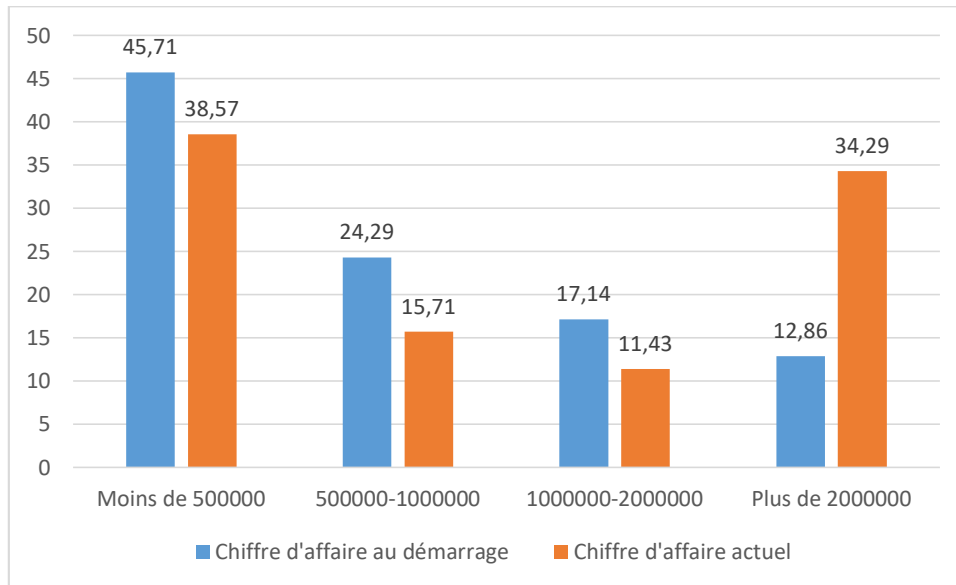


Source : Élaboré par l’auteur sur base des résultats de l’enquête quantitative

III.3.1.9. Chiffres d’affaires des entrepreneurs au démarrage des entreprises et au moment de l’étude

D’une manière générale, la présente étude montre que les entrepreneurs ont démarrés leurs activités avec un petit capital et au moment de l’étude, la majorité des entrepreneurs ont un capital relativement élevé. Ces résultats prouvent la réussite des entrepreneurs dans ces activités. A titre d’exemple, il est constaté qu’au démarrage des activités, seulement 12,86% des entrepreneurs avaient un capital de plus de 2000000FBU alors qu’au moment de l’étude environs 34,29% des entrepreneurs ont plus de 2000000FBU. Ce constat s’observe aussi au niveau de diminution des entrepreneurs avec petit capital de moins de 500000FBU. Ces résultats révèlent qu’au démarrage des leurs entreprises, 45,71,9% des entrepreneurs avaient un capital de moins de 500000FBU au démarrage de leurs entreprises alors qu’ils sont actuellement 38,57%.

Graphique 9: La part du capital de départ et actuel des entrepreneurs

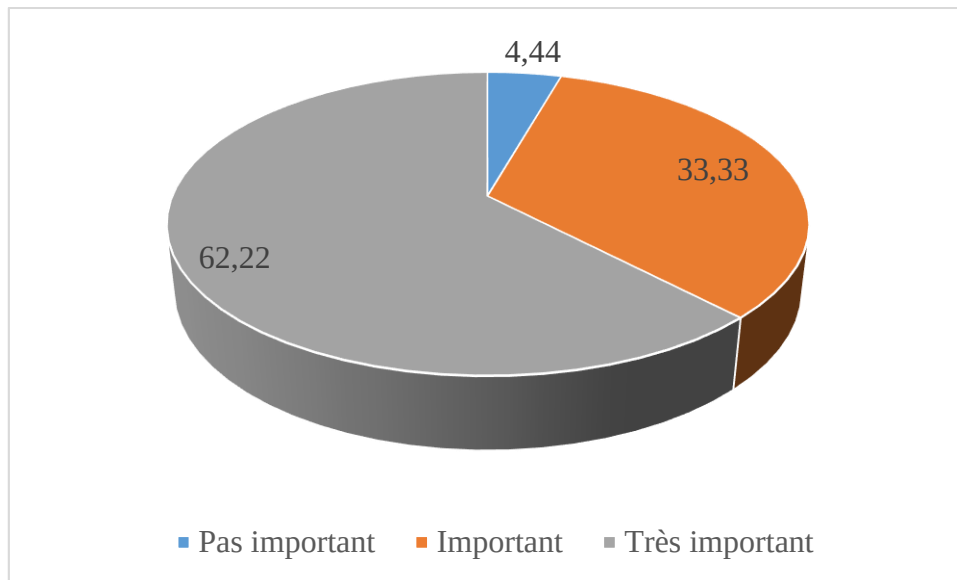


Source : Élaboré par l’auteur sur base des résultats de l’enquête quantitative

III.3.1.10. Appréciation de la formation en entrepreneuriat par les étudiants

L'appréciation de la formation en entrepreneuriat peut varier en fonction de plusieurs critères. En effet, les formations en entrepreneuriat offrent des compétences pratiques en gestion, marketing, finance et stratégie d'entreprise. Elles favorisent le développement d'un réseau professionnel, essentiel pour les entrepreneurs. Ces formations renforcent la confiance en soi des participants, leur permettant d'affronter les défis entrepreneuriaux. Les formations peuvent fournir des ressources utiles, comme des modèles de business plan et des outils de gestion. Beaucoup de programmes offrent un accompagnement par des experts et des entrepreneurs expérimentés. Ainsi, il ressort des résultats que 62,22% des étudiants affirment que la formation en entrepreneuriat est très importante contre seulement 4,44% qui disent qu'elle n'est pas importante. Toutefois, les entretiens que nous avons faits avec les délégués de classe soulignent que certaines formations sont trop théoriques et manquent d'applications pratiques alors que les besoins des entrepreneurs peuvent varier et proposent qu'une approche plus personnalisée serait bénéfique. Pour eux, la durée des formations peut ne pas convenir à tous, et des options plus flexibles seraient appréciées. De ce qui précède, une formation en entrepreneuriat peut être très bénéfique, mais son efficacité dépend de la qualité du contenu, de l'expérience des formateurs et de la capacité à s'adapter aux besoins des participants. Les retours des anciens élèves peuvent également fournir des informations précieuses pour évaluer et améliorer les programmes.

Graphique 10: Appréciation de la formation en entrepreneuriat par les étudiants



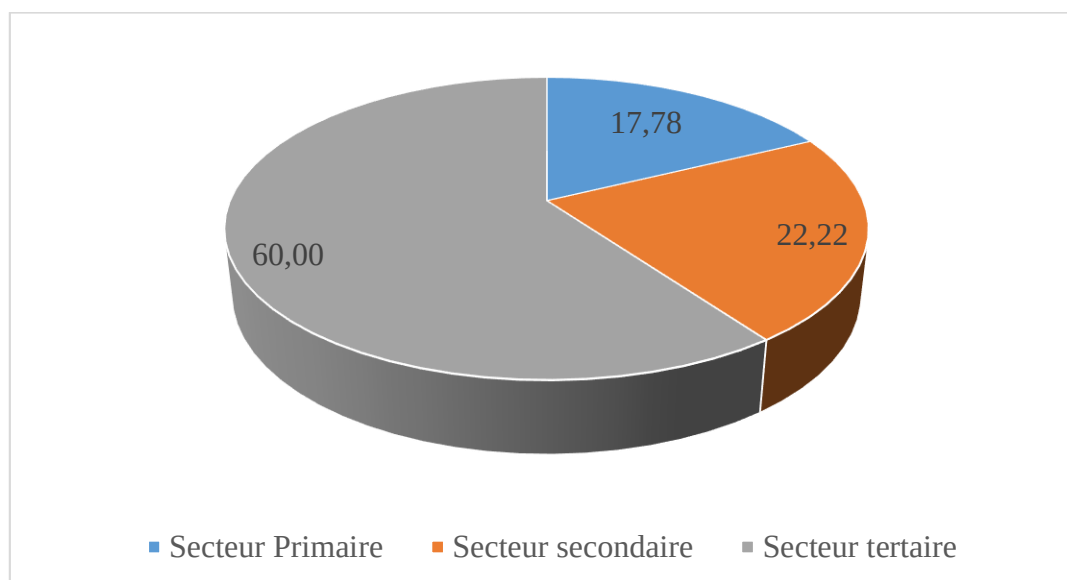
Source : Élaboré par l'auteur sur base des résultats de l'enquête quantitative

III.3.1.11. Perceptive d'investissement des étudiants

Les étudiants montrent un intérêt croissant pour l'entrepreneuriat dans divers secteurs, souvent motivés par des préoccupations sociétales et environnementales, ainsi que par les opportunités technologiques. Dans cette étude, nous avons cherché à savoir les perspectives d'investissement des étudiants à savoir les secteurs d'activités qu'ils comptent investir. Nous avons groupé les secteurs d'activité en trois catégories à savoir :

- Le Secteur Primaire (projets agricoles, souvent en lien avec des initiatives locales ou des pratiques durables et des fermes d'élevage ou des projets de produits biologiques).
- Secteur Secondaire (la création de petites entreprises de fabrication ou d'artisanat).
- Secteur Tertiaire (les services comme le consulting, le marketing et le commerce).

Les résultats prouvent que le secteur tertiaire vient en premier lieu avec 60%, puis le secteur secondaire avec 22,22% et enfin le secteur primaire avec 17,78% des répondants.

Graphique 11: Futures secteurs d'investissement des étudiants

Source : Élaboré par l'auteur sur base des résultats de l'enquête quantitative

III.3.2. Résultats de l'analyse des données qualitatives

Les données ont été collectées auprès d'un échantillon composé de 18 entretiens avec les administratifs de l'UGL. Le taux de couverture dans les entretiens est de 47,36% soit 18 entretiens sur 38 au total. Pour analyser les données qualitatives, nous utilisons la technique d'analyse du contenu. Les entretiens enregistrés ont été retranscrits après leur réalisation pour constituer le corpus d'analyse ou la base de données, et l'analyse de chaque entretien a été faite en trois temps. Premièrement, la lecture, la relecture du corpus pour pouvoir procéder au marquage des passages les plus intéressants, l'inventaire et le classement des données sous des formes permettant de les retrouver aussi facilement que possible en tant que de besoin. Il s'agit de sélectionner dans la masse des données, c'est-à-dire dans les cahiers et les données transcrites, les informations les plus importantes, celles qui vont être utilisées pour la rédaction, en fonction des items qui apparaissent, et de les classer sous une forme qui permet de les retrouver facilement. Ensuite, Les codages des cahiers originaux permettront de rassembler et d'organiser les données. Enfin des codages centraux permettront d'identifier les grands thèmes présents dans les données et des codages sélectifs seront dégagés. Pendant cette étape, les éléments du corpus (thématiques) qui sont identifiés sont classés sous une catégorie et reçoivent le même code.

III.3.2.1. Facteurs de la réussite de la création des entreprises sociales par l'UGL

Les données qualitatives obtenues à travers les entretiens et FGD fait avec les personnes ressources nous a permis de comprendre comment l'UGL a réussi à la création des entreprises.

Les principaux facteurs avancés ont :

- Sa mission de former des citoyens éclairés capables de répondre aux attentes de la société et de contribuer au développement économique, social et culturel du Burundi, et promouvoir le développement durable en garantissant une qualité de vie décente à la communauté,
- Existence des programmes, outils et services adaptés aux besoins de la communauté et répondants aux attentes de la société qui consistent à créer de la valeur sociale, à identifier de nouvelles opportunités dans un processus continu d'innovation.
- Les cours liés à l'entrepreneuriat qui sont organisés dans le but de garantir une relation positive entre l'éducation et l'entrepreneuriat permettent aux étudiants de s'engager dans le domaine entrepreneurial et d'être compétitive, créative et surtout d'être de bons exemples au niveau de la communauté.
- Un centre d'entrepreneuriat qui est un cadre adéquat pour répondre aux questions liées à l'entrepreneuriat a été favorisé par l'UGL et ne cesse d'accompagner techniquement et financièrement les étudiants à développer leurs idées dans le processus entrepreneurial.
- Des échanges sur l'entrepreneuriat à travers les conférences débats et les formations organisées par le centre d'entrepreneuriat, les clubs dudit Université permettent à la plus grande majorité des étudiants de se lancer facilement dans ce domaine après leurs formations.
- Leadership de l'UGL qui a pris des initiatives pour contribuer au développement de la Société burundaise.
- Absence d'un esprit purement capitaliste où l'intérêt prime sur tout mais plutôt l'UGL veut résoudre un problème sociétal, son objectif premier n'est pas de maximiser le profit

mais plutôt permettre aux fils et filles issus des familles pauvres, des paysans ou des fonctionnaires moyens voir des intellectuels du Burundi et de la région de poursuivre leurs études sans ambages.

- Le développement d'une approche holistique lui permettant de payer le minerval qui est bas et d'autres frais y relatifs, qui est possible même pour un petit agriculteur après la vente de sa récolte saisonnière, ces frais sont payables en tranche et s'il y a une difficulté exprimée, l'UGL a prévu une dérogation à chaque demande recevable sans discrimination,
- L'introduction et le maintien d'une caisse sociale de solidarité estudiantine et gérée par les étudiants, avec une somme modique d'accès de 3000Fbu pour être membre,
- La promotion d'un encadrement de proximité, l'écoute des doléances des étudiants voire même l'organisation de la journée des délégués, la participation des autorités aux funérailles d'un étudiant décédé, ces gestes posés prouvent à suffisance qu'en un mot l'UGL a réussi l'entrepreneuriat social,
- Adaptation à travers ses offres de formation, ses conditions académiques au contexte du pays et de la région. Cela permet à l'UGL à donner du travail aux différentes personnes qui à leur tour participent à la pérennisation institutionnelle,
- Le partage d'information, cette transparence sur le gain de l'institution et sur l'investissement est parmi les clefs de réussite de l'UGL,
- La mise en place dans chaque campus d'une boutique où les riverains peuvent s'approvisionner en denrées de première nécessité, un restaurant où les étudiants et les enseignants peuvent prendre leur petit déjeuner et leur déjeuner. Les étudiants ont créé eux aussi des micro-entreprises dans les alentours de l'Université, notamment des mini-imprimeries dans lesquelles les étudiants peuvent photocopier les syllabus, faire imprimer les travaux de fin d'études (rapports de stage et mémoires.
-

III.3.2.2. Education entrepreneuriale et l'entrepreneuriat

Il ressort des résultats des entretiens et FGD que les étudiants qui bénéficient, durant leurs études, d'une formation entrepreneuriale et surtout d'une action de sensibilisation à l'entrepreneuriat ont plus de probabilité de créer, plus tard, leurs sociétés. Il est donc nécessaire d'associer l'éducation et l'entrepreneuriat et d'entraîner les étudiants à la recherche des meilleures idées d'affaires.

Les enseignants du cours d'entrepreneuriat font leur possible pour apprendre aux étudiants des connaissances qui leur seront utiles dans la création de leurs propres entreprises. Pendant les cours d'entrepreneuriat, des créateurs d'entreprises sont invités à venir donner leur témoignage sur la façon dont ils ont mis en place leur affaire. Des étudiants qui ont suivi avec succès des formations en entrepreneuriat ont rédigé de bons plans d'affaires et ont bénéficié d'un financement de la part de la Banque des Jeunes.

L'éducation entrepreneuriale permet d'ouvrir l'esprit des gens, de changer leurs mentalités et de susciter un intérêt pour l'entreprise. Elle permet de changer la culture. C'est tout comme le rôle de l'éducation en général. Obama, l'ancien président des USA a dit : « Si vous pensez que l'éducation coûte cher, il faut essayer l'ignorance ». Donc, éduquer c'est combattre l'ignorance, c'est ouvrir les gens et leurs esprits, c'est leur changer la mentalité. Éduquer quelqu'un à entreprendre, c'est lui dire qu'il peut oser. C'est lui donner des conseils, une éducation financière, etc.

L'éducation entrepreneuriale impacte positivement et indiscutablement l'entrepreneuriat d'autant plus que tout métier s'apprend dont celui de l'entrepreneur. L'éducation entrepreneuriale ayant pour but de préparer des entrepreneurs et pas n'importe lesquels mais les entrepreneurs par opportunités ne peuvent qu'affecter ou impacter positivement.

L'éducation entrepreneuriale est très nécessaire pour dissiper la peur d'entreprendre, pour savoir le processus de création, pour connaître l'attitude d'un entrepreneur et la façon de gérer une entreprise et de comment se comporter. Finalement, l'apprentissage de l'éducation entrepreneuriale touche les aspects d'éducation financière, de planification qui sont plus que nécessaire à un entrepreneur et il saura de facto comment économiser /épargner ou simplement comment se comporter devant l'argent.

III.3.2.3. Entrepreneuriat et lutte contre la pauvreté à travers l'encadrement des entrepreneurs

A la question de savoir comment l'entrepreneuriat peut contribuer à la lutte contre la pauvreté à travers l'amélioration des conditions de vie des entrepreneurs en tant qu'acteurs incontournable dans la création des activités génératrices des revenus et source des recettes de l'État, les données qualitatives montrent que l'entrepreneuriat permet de créer les entreprises et de les gérer correctement ce qui favorise la création de richesses et d'emplois. En effet, le développement économique durable passe nécessairement par le développement d'une véritable culture entrepreneuriale. Une économie entrepreneuriale est une économie dynamique et innovatrice qui expérimente de nouvelles idées, de nouveaux produits, ce qui lui permet de se renouveler. L'entrepreneuriat est donc un instrument clé permettant d'améliorer la compétitivité entre les nations, de favoriser la croissance économique et d'accroître la possibilité d'emplois. En effet, quelqu'un qui entreprend le fait d'abord pour lui-même et sa famille. L'entrepreneur va d'abord lutter contre sa pauvreté, puis celle de sa famille et de façon globale, il aura lutté contre la pauvreté dans sa société par la création des richesses, des emplois, paiement des impôts et taxes etc.

L'entrepreneuriat est la création des entreprises et une des définitions reconnues des entreprises c'est qu'une entreprise est une entité autonome produisant des biens et services marchands, destinés à la vente et l'on ne peut pas vendre sans chercher un gain, un profit. Il apparaît donc clair que l'entreprise vise un profit d'où sa contribution indéniable à la lutte contre la pauvreté. L'entreprise créée, va créer du travail, va produire soit des biens ou des services vendables localement ou à l'étranger et comme cela va générer et donner des impôts et taxes et partant le pays va étendre son assiette nourricière et va permettre au pays d'avoir des devises et de répondre aux demandes en infrastructures et d'autres besoins du pays ou financer de projets de lutte contre la pauvreté au pays comme sécurité alimentaire et nutrition, la santé, éducation, logement.

Pour les jeunes vivant dans les pays pauvres, l'entrepreneuriat peut leur permettre de sortir du cercle vicieux de la pauvreté. Des personnes regroupées dans des associations collectent des fonds et démarrent une coopérative agricole, commerciale, artisanale ou une entreprise. Elles se procurent de l'argent en vendent les produits issus de leurs activités. Avec cet argent, elles

parviennent à scolariser leurs enfants, à faire face aux factures des soins médicaux et même à se construire un logement décent.

L'entrepreneuriat social est un moyen permettant d'exploiter les opportunités de réduction de la pauvreté, tout en appliquant des pratiques commerciales de manière durable avec un accent particulier sur le changement de comportement. L'entrepreneuriat social permet de favoriser le développement économique et l'innovation à travers la mise en place et le fonctionnement des entreprises ou des incubateurs destinés à aider les populations défavorisées.

L'entrepreneuriat social a un impact considérable dans la lutte contre la pauvreté. L'impact peut se situer au niveau individuel, familial et même social. En effet, alors que l'entrepreneuriat commercial vise le bénéfice, le gain en termes d'argent, un entrepreneur social vise l'intérêt général, l'intérêt public. Il œuvre dans des secteurs comme la santé, l'éducation, la protection de l'environnement, etc. Les impacts se feront alors remarquer dans des secteurs qui touchent à l'intérêt général comme ceux qu'on vient de citer : une bonne éducation, de bonnes écoles, de meilleures infrastructures sanitaires et des soins de santé de qualité, etc.

Les impacts de l'entrepreneuriat social contre la pauvreté sont multiples et variés : l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutrition, la santé, éducation, logement. C'est plus la paix, le relèvement communautaire, l'augmentation de la production de facto l'épanouissement.

L'entrepreneuriat social contribue dans la lutte contre la pauvreté car il permet par exemple aux personnes regroupées dans des mutualités d'accéder aux soins médicaux qui sont très coûteux pour une personne non membre. Il permet aux membres d'associations de bénéficier facilement de divers services, notamment l'éducation, le logement, etc...

III. 3.3. Rôle de l'accompagnement dans la réussite de l'entrepreneuriat

Dans la littérature, l'accompagnement aide les entrepreneurs à apprendre et à développer des qualités managériales (Bisk, 2002), à améliorer les connaissances et les compétences nécessaires pour réussir les projets d'entrepreneuriat (Sammur, 2003 ; Chabaud et al, 2010). (Chrisman et Mc Mullan, 2004 démontrent que l'accompagnement des entrepreneurs est d'autant plus déterminant et que les entreprises accompagnées semblent plus performantes que

celles non accompagnées. Audretsch et Thurik (2004), Thorton et Flynne (2003) et Saxenian (1994) signalent que les réseaux sociaux, reliant les entrepreneurs individuels à des sources structurées d'apprentissage jouent un rôle fondamental dans la réussite des entreprises en démarrage. En effet, ces réseaux sociaux facilitent l'acquisition des ressources et l'identification des opportunités (Beckert, 2010). Selon Aldrich et Zimmer, (1986), les entrepreneurs peuvent participer dans des structures d'accompagnement pour améliorer leurs compétences entrepreneuriales. Ces activités d'accompagnement, peuvent se réaliser avec d'autres entrepreneurs, des membres de la famille, des amis ou des connaissances (Birley, 1985). L'objectif de ces activités d'accompagnement est de fournir une assistance aux entrepreneurs sous forme d'avis d'experts et des conseils, de partager des expériences et des modèles, de faciliter le transfert des informations et des ressources, et d'appuyer le soutien et la motivation (Manning, Birley, & Norburn 1989) ; (Granovetter , 1973; Burt , 1992) ; (Lin , 1990) . D'autres travaux comme Butler & Hansen, 1991; Dubini & Aldrich , 1991; Uzzi , (1996) défendent le lien positif entre les structures de collaboration inter-organisationnels et le succès des entreprises. En outre, ces structures militent pour faciliter le processus entrepreneurial à toutes ces étapes (idée, production, développement, et positionnement stratégique). Audretsch et Thurik , 2004 soulignent que ces activités de collaboration peuvent inclure des alliances pour améliorer les mécanismes entrepreneuriales.

III.4. Limite de l'étude

L'une des limites importantes vient de l'échantillonnage non probabiliste réalisé auprès des entrepreneurs qui ont été créés et encadrés par l'UGL. Il est possible que la réussite des entrepreneurs encadrés par l'UGL soient différents de ceux qui n'accèdent pas à l'encadrement de l'université, d'où une généralisation limitée. Nous ne pouvons manquer de signaler que c'est un travail qui nécessite d'être développé dans le temps par d'autres chercheurs pour mesurer bien la contribution des œuvres de l'Université à la lutte contre la pauvreté.

Conclusion et recommandations

Du constat fait sur la participation de l'UGL dans la formation en entrepreneuriat, de la création et d'un encadrement des entrepreneurs, nous avons jugé qu'une analyse approfondie s'impose face à cette situation dans la mesure où au Burundi aucune étude à notre connaissance s'est intéressée aux facteurs qui seraient à la base de la réussite des entreprises créées et encadrées par les universités à caractère communautaire. Nous nous sommes fixé l'objectif principal d'analyser comment l'éducation en entrepreneuriat social est un moyen de lutte contre la pauvreté par illustration de cas de l'Université des Grands Lacs en matière d'encadrement des entrepreneurs comme principaux acteurs dans la lutte contre la pauvreté. Au-delà de cet objectif pratique il a été question d'Identifier les types d'activités menées et encadrées par l'UGL, de dégager les impacts de l'entrepreneuriat social dans l'amélioration des conditions de vie des entrepreneurs qui participent à la lutte contre la pauvreté, de comprendre comment l'UGL a réussi la création des entreprises sociales et de comprendre comment l'entrepreneuriat peut contribuer à la lutte contre la pauvreté à travers les œuvres de l'Université dans l'accompagnement des jeunes entrepreneurs. La présente étude est subdivisée en quatre chapitres. Dans le premier chapitre, nous avons analysé le cadre contextuel burundais. Le deuxième porte sur la revue de la littérature basée sur les travaux empiriques sur l'entrepreneuriat et son impact social et économique, un débat conceptuel est engagé avec comme finalité la construction du cadre conceptuel et la recherche permettant à répondre à notre objectif et question de recherche.

Dans le troisième chapitre, nous avons présenté les données et méthodes d'analyse.

Au quatrième chapitre, nous avons présenté également les résultats, interprétation et discussion. Dans cette dernière partie, nous avons fait une analyse rétrospective de l'UGL et sa démarche dans l'éducation en général et l'éducation en l'entrepreneuriat en particulier.

Les données de l'Enquête quantitative et qualitative collectées par l'auteur au sein des campus de Saint Michel de Bujumbura sont utilisées dans la présente recherche.

Il ressortait que les activités d'entrepreneuriat encadrées par l'UGL sont dominées par le commerce 41,43%, les services 27,14% et l'agriculture 18,57%. Les autres activités occupent seulement 12,86%. Ainsi il ressort de ce résultat qu'il y a un rétrécissement du poids de secteurs primaire et secondaire au profit du secteur tertiaire, nous assistons donc à une « tertiarisation » de l'économie Burundaise de manière générale. La durée de l'activité entrepreneuriale était entre 1 et 5 ans pour 52,86% des entrepreneurs, moins de 1 an pour 27,14% des entrepreneurs

et plus de 5ans pour 20% des entrepreneurs. Tout ceci prouve que l'UGL continue à contribuer dans l'éducation et l'accompagnement en entrepreneuriat. Les résultats sur l'expérience antérieure des entrepreneurs montrent que 61,14% des entrepreneurs n'avaient pas expérience contre 32,86% des entrepreneurs qui avaient d'expérience dans l'entrepreneuriat. Les mêmes résultats s'observent sur la formation en entrepreneuriat. Ceux qui disent qu'ils n'avaient pas d'expérience en entrepreneuriat sont ceux n'ayant pas bénéficié d'une formation en entrepreneuriat soit 67,14%. Il a été observé que 68,4% des entrepreneurs sont financés exclusivement par l'UGL contre 31,6% des entrepreneurs dont le financement additionnel provient ailleurs. Ces résultats prouvent que l'UGL joue un rôle crucial dans l'accompagnement en entrepreneuriat.

Les résultats sur l'importance de la formation en entrepreneuriat prouvent que 63,83% affirment qu'elle est très importante alors que seulement 4,26% disent que la formation en entrepreneuriat n'a pas d'importance. Ces résultats apportent une lumière d'espoir du rôle de l'éducation entrepreneuriale sur l'entrepreneuriat au Burundi. Par ailleurs, parmi les entrepreneurs, 45,71% étaient des étudiants de l'UGL avant l'activité d'entrepreneuriat, 28,57% étaient des agents d'entreprise de l'UGL, 7,14% étaient des chômeurs anciens de l'UGL, 14,9% faisaient d'autres activité et seulement 4,29% étaient des agents de l'État anciens de l'UGL. Ce résultat révèle que les activités des entrepreneurs s'inscrivent dans la stratégie de lutte contre la pauvreté ou de survie. Nos résultats indiquent que 94,29% des entrepreneurs enquêtés estiment que l'entrepreneuriat est un moyen de lutte contre la pauvreté tandis que 5,71% qui estiment le contraire. Le développement de la culture entrepreneuriale 40% a été cité par les enquêtés comme principal effet de l'éducation entrepreneuriale. Il faut noter que les étudiants en cours de formation que nous avons interrogés sur l'importance de la formation en entrepreneuriat jugent que la formation en entrepreneuriat est très importante à hauteur de 62,22% contre 4,44% seulement qui considère que cette formation n'a pas d'importance. Ces derniers représentés par leur délégué projettent investir dans le secteur tertiaire pour 60% de cas, 22,22% dans le secteur secondaire et 17,78% dans le secteur primaire. Tous ces résultats révèlent l'impact de l'entrepreneuriat dans la lutte contre la pauvreté au Burundi à travers l'encadrement des entrepreneurs qui parviennent à améliorer leurs conditions de vie. Donc nos résultats viennent confirmer que les activités entrepreneuriales contribuent à la réduction de la pauvreté à travers l'amélioration des compétences et des conditions de vie des entrepreneurs encadrés par l'Université des Grands Lacs.

Les résultats quantitatifs sur l'impact de l'entrepreneuriat prouvent que les dividendes tirés des activités entrepreneuriales permettent de satisfaire les besoins de l'éducation, de la santé, du logement, de l'alimentation, des besoins sociaux. De plus, l'entrepreneuriat contribue à la création de l'emploi et l'amélioration de la situation socioéconomique des entrepreneurs qui à leur tour contribuent à la lutte contre la pauvreté. En ce qui concerne l'impact de l'éducation entrepreneuriale, les résultats montrent que la formation en entrepreneuriat permet le développement de la culture entrepreneuriale, la capacité d'entreprendre et de responsabilité, la valorisation des traits entrepreneuriaux, la réduction de la peur d'entreprendre, le renforcement de la carrière entrepreneuriale et la recherche des opportunités.

Les résultats des analyses qualitatives montrent l'initiative de la formation en entrepreneuriat, la création d'un centre d'entrepreneuriat, la création d'un environnement de partage d'expérience avec les entrepreneurs potentiels, le financement et le suivi des entrepreneurs, l'esprit à caractère communautaire de l'UGL sont autant de facteurs qui ont contribué à la réussite de l'entrepreneuriat par l'UGL. Les mêmes résultats prouvent que l'éducation entrepreneuriale augmente la probabilité d'entreprendre, l'esprit et la culture entrepreneuriale et par conséquent contribue à la création de l'emploi, à la satisfaction des besoins fondamentaux et la réduction de la pauvreté. De ce qui précède, notre étude exploratoire sur l'Entrepreneuriat social augmente la sécurité économique des ménages et des individus à travers la satisfaction des besoins fondamentaux liés à l'éducation, la santé, logement et alimentation, Entrepreneuriat social pourrait favoriser la création de l'emploi et participer à la lutte contre la pauvreté, éducation entrepreneuriale augmente la probabilité d'entreprendre à travers la réduction de la peur d'entreprendre, l'augmentation de l'esprit et de la culture entrepreneuriale, Les stratégies entrepreneuriales et le caractère communautaire de l'UGL sont des facteurs de réussite de la politique entrepreneuriale de l'UGL.

Recommandations

Au regard de ces résultats, malgré la réussite constatée de l'UGL, il a été observé que les entrepreneurs rencontrent des difficultés qu'il faut absolument faire face afin d'aller toujours vers avant de réussir la vision du Burundi pays émergent en 2040 et pays développé en 2060. De plus, les femmes semblent peu représenter dans l'entrepreneuriat ce qui nous pousse à recommander de :

- Faciliter l'approvisionnement des entrepreneurs
- Promouvoir l'accès au crédit

- Revoir à la baisse le taux d'intérêt, impôt et taxe
- Promouvoir la publicité pour augmenter la clientèle
- Renforcer les capacités en entrepreneuriat
- Améliorer l'environnement de travail par la disponibilité d'espace de travail
- Sensibiliser les femmes à l'entrepreneuriat

Qui sont consternés par ces recommandations :

- **Aux Universités** : Renforcer la formation des jeunes sur l'entrepreneuriat et une réforme économique permettant aux jeunes l'accès facile à des crédits bancaires pour débiter leurs activités.
- **Au Gouvernement** : La création du Fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement va venir trouver solution aux problèmes liés à hypothèque ou aux garanties exigées par les banques commerciales.
- **Aux Partenaire de Développement** : Appuyer la politique du Gouvernement du Burundi en matière de la création d'emplois afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des jeunes chômeurs diplômés à travers la réduction de leur chômage, la lutte contre leur pauvreté, la promotion de leur emploi en favorisant leur insertion professionnelle pour stimuler la croissance économique du pays.
- **Aux jeunes sortants d'Université** : La jeunesse a aussi sa part de responsabilité, ils doivent se fixer des objectifs et ne pas céder à la peur face aux problèmes qu'ils rencontrent.
- **Aux futurs chercheurs** : Nous les invitons à approfondir le sujet surtout qu'on ne peut pas mesurer l'impact réel des œuvres de l'Université des Grands Lacs qui ont été initiées avec l'année 2020. La contribution pourrait être remarquable au moins dans dix ans avenir.

Références Bibliographiques

A.J. Antonites & R. Wordsworth (2009), Risk tolerance: A perspective on entrepreneurship education, Southern African Business Review Volume 13 Number 3.

Afriyie N., Boohene .R.(2014) Entrepreneurial Education and Entrepreneurial Culture among University of Cape Coast Students in Ghana Vol. 1, No. 4.

Alain Fayolle, Benoît Gailly, Narjisse Lassas-Clerc, (2006) "Assessing the impact of entrepreneurship education programmes: a new methodology", Journal of European Industrial Training, Vol. 30 Iss: 9, pp.701 – 720.

Aliouche E. H. and Schlentrich, U. (2015). « Social Franchising», in Brookes, M. and Altinay, L. (editors) Entrepreneurship in Hospitality and Tourism: A Global Perspective, Goodfellow Publishers (United Kingdom). September.

Allard F., Amans P., Bravo-Boyssy K., Loup S. 2013. L'accompagnement entrepreneurial par les Coopératives d'Activité et d'Emploi: des singularités à questionner. Management international, Vol, 17, n03.

AMAMEUR Lahsen, 2021. Entrepreneuriat social et Développement Durable en Tunisie

APCE (1998), *Créer une entreprise. L'idée, la préparation, le lancement*. Éditions APCE.

Arlotto J., Sahut J.M., Teulon F. 2014. « Comment les entrepreneurs perçoivent l'efficacité des structures d'accompagnement ? », Working paper, IPAG Business School.

Audet M.-J., Couteret P., Avenet G. 2004. « Les facteurs de succès d'une intervention de coaching auprès d'entrepreneurs : Une étude exploratoire ». Actes du Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME, 27-29 octobre, Montpellier.

Audet M.-J., Couteret, P. 2006. « Le coaching comme mode d'accompagnement de l'entrepreneur », *Revue Internationale de Psychosociologie*, Vol. 12, N° 37, pp. 141-160.

Bacq S., Janssen F., (2011), "The Multiple Faces of Social Entrepreneurship: A Review of Definitional Issues Based on Geographical and Thematic Criteria", Entrepreneurship and Regional Development, 23(5/6): 373-403.

Bacq S., Janssen F., Kickul J., (2016) "In pursuit of blended value in social entrepreneurial ventures: an empirical investigation", Journal of Small Business and Enterprise Development, 23 (2), 316-332.

Bacq, S., & Janssen, F. (2011). The multiple faces of social entrepreneurship: A review of definitional issues based on geographical and thematic criteria. *Entrepreneurship & Regional Development*, 23(5-6), 373-403.

Bakkaï C., Messeghem K., Sammut S. 2013. Pour un outil de mesure et de pilotage de la performance des incubateurs. *Management international*, Vol, 17, n03.

BARDAA, M. A., & JOUINI, M. (2023). En quoi l'entrepreneuriat social et l'innovation sociale constituent-ils un avantage concurrentiel pour les entreprises?. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 6(2).

Barès F., Persson S. (2011), « Le coaching comme révélateur du potentiel entrepreneurial »,

Barthélémy. A et Slitine. R. 2011. *Entrepreneuriat social : innover au service de l'intérêt général ; panorama, enjeux, outils.* Vuibert.

Béchar, J.P. (2000). Méthodes pédagogiques des formations à l'entrepreneuriat : résultats d'une étude exploratoire. *Revue Gestion* 2000, mai-juin 2000.

Béchar, J.P. et Toulouse, J.M. (1992). Essai de clarification des programmes de formation à l'entrepreneuriat . Cahier de recherche HEC Montréal n° 92-09-01.

Bégin L., Conder R. 2010. « L'accompagnement de porteurs de projets de création d'entreprise par des étudiants : intérêts et limites », 10ème Congrès International Francophone sur l'Entrepreneuriat et la PME (CIFEPME). Université de Bordeaux 4, Bordeaux, 27-29 octobre.

Ben Mahmoud-Jouini S., Paris T., Bureau S. 2010. « La recherche-accompagnement : entre accompagnement et recherche-intervention », *Revue de l'Entrepreneuriat*, Vol. 9, p. 56-75.

Binks Martin, Ken Starkey & Christopher L. Mahon (2006) Entrepreneurship education and the business school, *Technology Analysis & Strategic Management*, 18:1, 1-18, DOI: 10.1080/09537320500520411.

Bornstein D., (2004), “How to change the World: Social Entrepreneurs and the Power of New Ideas”, Oxford University Press.

Branchet .B et al (2009), Formation et esprit d'entreprendre chez les étudiants, cahier de recherche n°2009-17

Brouard, F. 2006. « L'Entrepreneuriat social, Mieux connaître le concept », 23ième Colloque annuel du Conseil canadien des PME et de l'entrepreneuriat, Trois-Rivières, 2006.

Brouard, Larivet, et Sakka (2010), «Entrepreneuriat Social et Participation Citoyenne», Canadian Journal of Nonprofit and Social Economy Research, Vol. 1, No 1 Automne / Fall 2010, 46 – 64

Caliendo et Al., 2015. The gender gap in entrepreneurship : Not just a matter of personality. CESifo Economic Studies, 61(1), 202-238

Chabaud D., Messeghem K., Sammut S. 2010. « L'accompagnement entrepreneurial ou l'émergence d'un nouveau champ de recherche », *Gestion 2000*, Numéro spécial (coord.), mai-juin, p. 15-138.

Chantal. H, 2013. Les orientations stratégiques des organisations d'entrepreneuriat social. Doctorat en administration. Université Québec Montréal.

Charney, A., and K. E. Libecap. 2000. The Impact of Entrepreneurship Education: An Evaluation of the Berger Entrepreneurship Program at the University of Arizona, University of Arizona, Eller College of Business and Public dministration, Tucson, Arizona.

Choi, Nia, et Satyajit Majumdar 2014. « Social entrepreneurship as an essentially contested concept: Opening a new avenue for systematic future research ». Journal of Business Venturing 29, no 3 (2014): 363–376.

Clayton, G. (1989). Entrepreneurial Education at the Postsecondary Level. Ontario Bay: Report for Confederation College of Applied Arts and Sciences.

Colin Jones, Jack English, (2004) "A contemporary approach to entrepreneurship education", Education + Training, Vol. 46 Iss: 8/9, pp.416 - 423

Cornwall J. (1998), “The entrepreneur as building block for community”, Journal of Developmental Entrepreneurship 3(2): 141–148.

Couteret P., St-Jean E., Audet J. 2006. « Le mentorat : conditions de réussite de ce mode d'accompagnement de l'entrepreneur », *23ème conférence du CCPMEICCSBE*, Trois Rivières, Québec, 28-30, septembre.

Cuerrier C. 2004. « Le mentorat appliqué au monde du travail analyse québécoise et canadienne ». Charlesbourg Éditions de la Fondation de l'entrepreneurship, n° 4; pp. 519530.

Cuzin R., Fayolle A. 2004. « Les dimensions structurantes de l'accompagnement », *La Revue des sciences de gestion, Direction et Gestion*, n0210, p. 77- 88.

Dacin, P. A., Dacin, M. T., Matear, M. (2010), “Social entrepreneurship: Why we don’t need a new theory and how we move forward from here”, *Academy of Management Perspectives*, 24(3), 37–57.

Dardour, A., (2012), “Les modèles économiques en entrepreneuriat social : Proposition d’un modèle intégrateur”, *La Revue des Sciences de Gestion, Direction et Gestion* n° 255-256 : 49-57.

Dart R. (2004), “The legitimacy of social enterprise”, *Nonprofit Management and Leadership* 14(4): 411–424.

Deakins, D. & Glancey, K. (2005). Enterprise education: The role of Head Teachers. *International Entrepreneurship and Management Journal*. Vol1: 241-263.

Dees, J.G. (1988). « The meaning of Social Entrepreneurship », Stanford University, mimeo.

Defourny, J. & Nyssens, M. (2010), “Conceptions of Social Enterprise and Social Entrepreneurship in Europe and the United States: Convergences and Divergences”, *Journal of Social Entrepreneurship*, Volume 1, Issue 1, p. 32 – 53.

Defourny, J. (2004). “L’émergence du concept d’entreprise sociale”, *Reflets et perspectives de la vie économique*, Louvain-la-Neuve : De Boeck Universités, Tome XLIII, n°3, p. 9-23.

Defourny, J. et Mertens, S. 2009. « Fondements d’une approche européenne de l’entreprise sociale », 2009.

Defourny, J. Nyssens. M., (2011). « Approches européennes et américaines de l’entreprise sociale, une perspective comparative ». *RECMA Revue internationale de l’économie sociale*, vol. 319, p. 18-36.

Defourny, Jacques 2014. « L’émergence du concept d’entreprise sociale ». *Reflets et perspectives de la vie économique* 43, no 3 (2014): 9–23.

Demoustier, D. (2001), “L’économie sociale et solidaire. S’associer pour entreprendre autrement”, Paris, Syros.

Donald F., Kuratko (2005). The Emergence of Entrepreneurship Education: Development, Trends, and Challenges // *Entrepreneurship Theory and Practice*. Vol. 29.Iss.5:583.

El Ebrashi, R., (2013), “Social entrepreneurship theory and sustainable social impact”, *Social Responsibility Journal*, Vol. 9, No.2, pp.188-209. 15

El Halaissi, M. ., & Boumkhaled, M. . (2020). L'entrepreneuriat social : Vers une définition. *Revue Du contrôle, De La Comptabilité Et De l'audit*, 2(3). Retrieved from <https://www.revuecca.com/index.php/home/article/view/209>

Eme, B., et J.-L. Laville (dir.). (1994), “Cohésion sociale et emploi”, Paris, Desclée de Brouwer.

Eme, B., L. Fraisse et L. Gardin. (2000), “Méthodes et outils de valorisation des organisations d'économie sociale et solidaire. Dossier préparatoire no 3. Rencontres européennes des acteurs de l'économie sociale et de l'économie solidaire à Tours”, 23-24 novembre 2000 Secrétariat d'État à l'économie solidaire.

Ernest Samwel Mwasalwiba, (2010) "Entrepreneurship education: a review of its objectives, teaching methods, and impact indicators", *Education + Training*, Vol. 52 Iss: 1, pp.20 – 47.

Fahrudi, Agung N.L.I.,2020. «Alleviating Poverty through Social Innovation», *Australasian Accounting, Business and Finance Journal*, 14(1), 2020, 71-78. doi:10.14453/aabfj. v14i1.

Farstard, H. 2002. Integrated Entrepreneurship Education in Botswana, Uganda and Kenya. Oslo: National Institute of Technology [56] Menzies, T. V. 2003. —21st Century Pragmatism: Universities and Entrepreneurship Education and Development.‖ Keynote Address presented at the ICSB World Conference, Belfast, Northern Ireland.

Fatien P. 2008. « Des ambiguïtés des maux/mots du coaching », *Nouvelle revue de psychosociologie*, vol.6, 193-211.

Fayolle A. 2004. Compréhension mutuelle entre les créateurs d'entreprise et les accompagnateurs : une recherche exploratoire sur des différences de perceptions, *Management international*, 8(2), 1-14.

Fayolle A. (2004), Evaluation de l'impact des programmes d'enseignement en entrepreneuriat: vers de nouvelles approches, 7ème Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME, 27-29 octobre 2004, Montpellier, <http://www.airepme.org>.

Fayolle A., Fillion L.J. 2006. *Devenir entrepreneur : des enjeux aux outils*, Paris, Village Mondial.

Fayolle, A. and J. M. Degeorge (2006). Attitudes, intentions and behaviour: New approaches to evaluating entrepreneurship education. *International Entrepreneurship Education: Issues and newness*.

Fayolle. A. (2004), « Entrepreneuriat, Apprendre à entreprendre », Editions DUNOD .

Fleming, P. (1996). Entrepreneurship education in Ireland: a longitudinal study. *Academy of Entrepreneurship Journal*, 2(1), 95–119.

Foster, J., & Lin, A. (2003). Individual differences in learning entrepreneurship and their implications for web-based instruction in e-business and e-commerce. *British Journal of Educational Technology*, 34(4), 455–465. <http://doi.org/10.1111/1467-8535.00342>

Fraisse, L, Gardin, L, Laville, J-L, Petrella, F, Richez-Battesti, N. (2015). L'entrepreneuriat social est-il soluble dans l'ESS ? Actes des Rencontres du RIUESS disponible en ligne

Fraisse, L. (2007), “La dimension politique de l'économie solidaire”, in J.-L. Laville (dir.), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Hachette Littératures.

G. CAYAU, 2014. *La lutte contre la pauvreté en Afrique sub-saharienne à travers l'amélioration du marché du travail et la contribution au développement de l'emploi des jeunes*, Université Montpellier 3 Paul Valéry

G. NGALAMULUME, 2014. *Stratégies et pratiques paysannes de lutte contre la pauvreté et les inégalités en R.D. Congo. Centre de Recherche-Action en Population, Environnement et Développement-CRAPED Institut Supérieur de Développement Rural-ISDR/Tshibashi/RD Congo, 2014, p2*

Gadrey, J. (2003), “L'utilité sociale des organisations de l'Économie sociale et solidaire : une mise en perspective sur la base des travaux récents”, Rapport de synthèse, Paris, MIRE-DIES, Dynamiques solidaires

Galloway, L. & Brown, W 2004. Entrepreneurship Education at University: A Driver in the Creation of High Growth Firms? *Education & Training*. 2002, 44(8/9), pp.398-405.

Garavan, Thomas N and O'Cineide, Barra (1994a), —Entrepreneurship Education and Training Programs: A review and Evaluation – Part 1, *Journal of European Industrial Training*, Vol. 18, no.8, pp 3-12.

Gasse Y; Tremblay M. 2007. « Mesures et pratiques de soutien d'accompagnement d'entrepreneurs l'exemple d'une région canadienne ». *5ème Congrès de l'Académie de l'entrepreneuriat*, Canada, 4-5 octobre.

Ghazali, A., B. C. Ghosh, et al. (1995). "The determinants of self-employment choice among university graduates in Singapore." *International Journal of Management* 12(1): 26-35.

Gorman G, Hanlon D, King W (1997), some research perspectives on entrepreneurship education, enterprise education, and education for small business management: A ten year literature review. *Int. Small Bus. J.*, pp 56-77.

Gouws, H. (2002). Positive attitude towards entrepreneurship. Available at <http://www.entrepreneurialculture.org>.

Goxe F. 2011. Accompagnement des entrepreneurs de PME a l'international. 7e Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation : "Risque, échec et réussite", France. pp.120.

Hannon, P. D & Hartshorn, C., (2005). Paradoxes in entrepreneurship education: chalk and talk or chalk and cheese? *Education raining*, 47(8/9), 616–627.

Henry C., Hill, F., & Leitch C. (2005). Entrepreneurship education and training: Can entrepreneurship be taught? Part I. *Education & Training*, 47(2/3), 98-112.

Hisrich, R. D., M. P. Peters, et al. (2005). *Entrepreneurship*. NY, USA, McGraw-Hill Irwin.

Hynes, Briga (1996), —Entrepreneurship Education and Training – Introducing Entrepreneurship into non-business Disciplines‖, *Journal of European Industrial Training*, Vol. 20, no.8, pp 10-17

Hytti U (ed.) 2002. State-of-art of enterprise education in Europe — Results from the Entredu project. Turku, Finland: Small Business Institute, Business Research and Development Centre, Turku School of Economics and Business Administration and ENTREDU project partners.

INSBU, 2019. Les Comptes de la Nation de 2012

Isaacs, E., K. J. Visser, C. Friedrich, and P. Brijlal. 2007. —Entrepreneurship Education and Training at the Further Education and Training (FET) Level in South Africa.‖ *South African Journal of Education* 27: 613–29.and entrepreneurial activity. *Psicothema*, Vol. 23, n° 3, pp. 453-457. [58] Dickson, P. H., G. T. **Solomon, and K. M. Weaver. 2008**. —Entrepreneurial Selection and Success: Does Education Matter? ‖ *Journal of Small Business and Enterprise Development* 15: 239–58.

J.P MANIKA, 2009. Micro finance et entrepreneuriat en contexte de pauvreté : cas des micro entrepreneurs de la Cité de Mbanza-Ngungu, Colloque internationale « La vulnérabilité des TPE et des PME dans un environnement mondialisé », 11es Journées Scientifiques du Réseau Entrepreneuriat, INRPME, Trois-Rivières, Canada 27, 28 et 29 mai 2009, INRPME, Trois-Rivières, Canada, p.2

Jacques Defourny et Sybille Mertens, 2010. Conceptions of social enterprise and social entrepreneurship in Europe and the United States: Convergences and divergences. *Social Entrepreneurship* 1(1): 32-53

Jamieson, I., 1984, Schools and enterprise, in Watts, A.G. and Moran, P. (Eds). *Education for Enterprise*, CRAC, Ballinger, Cambridge: 19-27.

Jean-Louis Laville et Marthe Nyssen, 1998. Insertion et nouvelle économie sociale : un bilan international (64) : 83-84

Jean-Pierre Boissin et Sandrine Emin « Les étudiants et l'entrepreneuriat : l'effet des formations » XVème Conférence Internationale de Management Stratégique, Annecy / Genève.

Jordaan, J., Taylor, G. (2014). Innovation and entrepreneurship in agricultural education. In: pp. 397- 428. Swanepoel, F., Ofir, Z. and Stroebel, A. (Eds.). *Towards Impact and Resilience*. Cambridge Scholars Publishing, UK

Kerlin, J., (2015). “Social Enterprise in the United States and Europe : Understanding and Learning from the Differences” *Voluntas*, 17(3), 247-263.

Kokou Dokou G. A. 2001. « Accompagnement entrepreneurial et construction des facteurs clés de succès », Actes de la Xème Conférence de l'Association International de Management stratégique, Québec, 1314-15

Levy-Tadjine T. 2011. « Peut-on modéliser la relation d'accompagnement entrepreneurial?», *La Revue des Sciences de Gestion*, n° 251, p. 83-90. DOI : 10.3917/rsg.251.0083.

Logue, D., Mcallister, G., & Schweitzer, J. 2017. *Social Entrepreneurship and Impact Investing Report*

Malebana M.J. 2014. " The Effect of Knowledge of Entrepreneurial Support on Entrepreneurial Intention", *Mediterranean Journal of Social Sciences*, Vol 5 N° 20.

María-Soledad. 2020. Effects of sociocultural and economic factors on social entrepreneurship and sustainable development. *Journal of Innovation & Knowledge* 6: 69– 77 37.

Mário Raposo and Arminda do Paço (2011). Entrepreneurship education: Relationship between education.

Mayer, E. L., Blanco, F. J., Alonso, M. A., et Charles, J. A. (2020). Entrepreneuriat et croissance économique : le système mexicain des incubateurs d'entreprises. *Journal of Social*

Sciences (Ve), XXVI (1), 107-127. 36. Méndez-Picazo, María-Teresa, Miguel-Angel Galindo-Martín, and Castaño-Martínez

MGUERAMAN, A. 2023. L'entrepreneuriat social, vers une meilleure compréhension du concept. *Revue Française d'Economie et de Gestion*. 4, 1 (janv. 2023).

Nicholls, Alex 2010. « The legitimacy of social entrepreneurship: reflexive isomorphism in a preparadigmatic field ». *Entrepreneurship theory and practice* 34, no 4 (2010): 611–633.

Nkakleu R. et al. 2013. Accompagnement des Entrepreneurs et Performance Post Création des Petites Entreprises Camerounaises et Sénégalaises, Rapport de Recherche du FR-CIEA N° 78/13

P1uchart 1.-1. 2012. « L'accompagnement entrepreneuria1, Quels biais psychologiques ? »,

Pardo-del-Val M. 2010. « Services supporting female entrepreneurs », *The Service Industries Journal*, 30:9, 1479-1498.

Paul M. 2002. L'accompagnement : une nébuleuse. *Éducation permanente*, 153 (4),43-56.

Persson S., Bayad M. 2007. L'accompagnement des porteurs de projets par le coaching entrepreneuria1, *Revue Internationale de Psychosociologie*, vol. XIII, n031, 149-169.

Pezet E., Le Roux A. 2012. « La nébuleuse de l'accompagnement : un palliatif du management ? », *Management & Avenir*, v01.3, n° 53, pp. 91-102.

Phillips, W., Lee, H., Ghobadian, A., O'regan, N., & James, P., (2015), « Social innovation and social entrepreneurship: A systematic review», *Journal of Group & Management*, 40, 428-461

Richomme-Huet K., D'Andria A. (2013). « L'accompagnement entrepreneurial par et pour lesmampreneurs », *Management International*, 17 (3).

Rideout, E., Gray, D. (2013). Does entrepreneurship education really work? A review and methodological critique of the empirical literature on the effects of the university-based entrepreneurship education. *Journal of Small Business Management* 51 (3): 329-351.

Samuel, Y. A., Ernest, K., & Awuah, J. B. (2013). An Assessment of Entrepreneurship Intention Among Sunyani Polytechnic Marketing Students. *International Review of Management and Marketing*, 3, 37-49.

Saulo D. Barbosa, 2010, *Revue internationale P.M.E. : économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, vol. 23, n° 2, 2010, p. 9- 41

Seelos, C. and Mair, J. (2005)., «Social entrepreneurship: creating new business models to serve the poor», *Business Horizons*, 48, pp. 241– 246.

Sherrard, D., Alvarado, I. (2017) Entrepreneurship Education in Agriculture: The EARTH University Approach. *African Journal of Rural Development*. Vol. 2 (2): April - June 2017: pp.153-160.

Simard P., Fortin 1. (2008), « Mentorat des entrepreneurs », *Gestion*, vol.133, N°1, pp. 10-17.

Steyaert, Chris, et Daniel Hjorth 2008. Entrepreneurship as social change: A third new movements in entrepreneurship book. Vol. 3. Edward Elgar Publishing, 2008.

St-Jean E., Audet J. 2012. « The Role of Mentoring in the Learning Development of the Novice Entrepreneur », *International Entrepreneurship and Management Journal*, vol.8, n01.

St-Jean E., El Agy M. 2013. « La motivation à être bénévole des mentors influence-t-elle la relation de mentorat ? Une étude en dyade dans un contexte d'entrepreneurs novices », *Management International*, 17 (3).

Swaton S. 2011. Une entreprise peut-elle être "sociale" dans une économie de marché ? L'Hèbe

Thevenard-Puthod c., Picard C., Chollet B., 2014. « Pertinence du tutorat comme dispositif

Tomy, S., & Pardede, E. 2020. An entrepreneurial intention model focussing on higher education. *International Journal of Entrepreneurial Behavior & Research*.

Tounés, A. (2003). Un cadre d'analyse de l'enseignement de l'entrepreneuriat en France. Cahiers de recherche de l'Agence Universitaire de la Francophonie. Réseau Entrepreneuriat, n° 03-69, juin

Uduak I. E et Aniefiok Oswald Edet (2011) : » Entrepreneurship Education and Career Intentions of Tertiary Education Students in Akwa Ibom and Cross River States, Nigeria », *International Education Studies* Vol. 4, No. 1.

Valeau, P. 2006. « L'accompagnement des entrepreneurs durant les périodes de doute », *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. 5, n01, p.31-57.

Venkatachalam, V. B., & Waqif, A. A. (2005). Outlook on integrating entrepreneurship in management education in India. *Decision*, 32(2), 57-71.

Winslow, E., Soloman, G., Tarabishy, A. (1999) Empirical investigation into entrepreneurship education in the United States: Some results of the 1997 National Survey of Entrepreneurial Education. Paper presented at the 1999 USASBE conference.

Young, D. (2000). “Alternative Models of Government-Nonprofit Sector Relations: Theoretical and International Perspectives”, *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 29:1, pp. 149-172.

ANNEXES

1. Panorama des dispositifs d'accompagnement des jeunes entrepreneurs au Burundi

2. Questionnaires

1. Panorama des dispositifs d'accompagnement des jeunes entrepreneurs au Burundi

Ministère de la jeunesse des sports et de la Culture –

- Création d'un fonds pour la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes
- Création d'une Agence Burundaise de l'Emploi des Jeunes (exécution des projets de création d'emplois)

Agence de la promotion des investissements

- Informer les investisseurs tout ce qui touche à la promotion de l'investissement
- Assister et appuyer les investisseurs notamment dans l'obtention des documents et/ou l'accomplissement des formalités exigées par la loi
- Concevoir des réformes nécessaires à l'amélioration du climat des affaires
- Améliorer la qualité et la diffusion d'informations nécessaires aux investisseurs.

Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale

- Politique Nationale de l'Emploi (PNE), juillet 2014 ;
- Création de l'Office Burundais de l'emploi et de la Main d'œuvre (OBEM) : structure d'exécution et de mise en œuvre de la PNE, janvier 2015.
- Stratégie de sa mise en œuvre de la PNE.

Banque Africaine de Développement

- Formation en entrepreneuriat des jeunes ciblés en collaboration avec la Direction Générale de la jeunesse
- Formation de cadres de l'Agence Burundaise de l'Emploi des Jeunes et de la DG de la jeunesse à l'accompagnement des jeunes entrepreneurs
- Formation des jeunes diplômés sans emploi à l'hôtellerie et au tourisme
- Appuis à l'élaboration des business plans
- Accompagnement des jeunes entrepreneurs dans la recherche de financement
- Appui à l'accès aux moyens de production -Formation aux outils de base en gestion

Coopération Technique Belge (CTB)

Via des cellules d'insertion dans les écoles de l'Enseignement et Formation Techniques et Professionnels (EFTP), mise en place des activités permettant l'insertion socioprofessionnelle par la création d'auto emploi

- Renforcement des connaissances et de capacités des agents des lauréats en entrepreneuriat
- Formation et renforcement des capacités des formateurs des cellules d'insertion
- Appui à l'EFTP à développer une offre de formation qui répond à la demande de l'environnement socioéconomique
- Mise en place dans les écoles de l'EFTP des mécanismes d'insertion dans la vie active (emploi salarié, autocréation d'emploi)
- Appui à l'organisation des stages dans les milieux professionnels
- Appui à l'élaboration des plans d'affaires, à la formulation et la validation des projets de création de microentreprises
- Convention avec les IMFs pour la mise en place d'un fonds de garantie Appui dans le développement et la vente des produits innovants
- Création des cellules d'insertion, formation continue de leurs membres et élaboration des matrices de suivi et d'évaluation des activités de ces cellules.
- Visite d'échange d'expérience pour les représentants des organisations des jeunes

FIDA à travers le Projet de Développement des Filières (PRODEFI)

- Formation d'un pool de 36 formateurs sur la méthodologie GERME
- Formation de jeunes membres des groupes de caution solidaire et des coopératives de production (renforcement de leurs capacités de gestion) selon la méthodologie GERME
- Formation de 40 jeunes artisans sur la couture (sacs à main des dames, sacs de maquillage, etc.) et appui à l'accès de ces produits au marché local et étranger (USA)
- Formation de 160 jeunes diplômés sur le plan d'affaires - Sensibilisation et Encadrement des jeunes formés à se constituer en groupes de caution solidaire en vue d'accéder au crédit solidaire
- Négociation et signature de 2 contrats avec deux IMF pour accorder du crédit solidaire aux jeunes formés et constitués en groupes de caution solidaire

- Mise en place des centres de renforcement de l'innovation et de la formation (CRIF), appui à accéder à l'infrastructure requise à leur fonctionnement et appui à la mise en place des structures organisationnelle et managériale.

PNUD

- Organisation du mouvement associatif et coopératif
- Promotion et renforcement des capacités de création de PME en facilitant l'épargne individuelle, en animant la cohésion sociale à travers des activités économiques collectives et en engageant d'autres acteurs dans des joint-ventures économiques basées sur l'épargne collective.
- Formation en entrepreneuriat, en outils de base en gestion et en anglais d'affaires (modules Organisations BBIN, Modules Business Edge, Modules du Bureau International Travail)
- Pré-incubation
- Incubation
- Conseils
- Monitoring
- Concours de plans d'affaires
- Réseautage (Régional, international)
- Fonds de garantie

Centre Universitaire de Formation et de Recherche en Entrepreneuriat de l'Université Lumière de Bujumbura (CUFORE)

- Formation en entrepreneuriat : transformation de jeunes chômeurs en de futurs entrepreneurs (modules CUFORE) et renforcement des capacités de gestion des entrepreneurs (Modules Business Edge)
- Accompagnement technique dans la réalisation des plans d'affaires
- Conseils, informations
- Exécution des projets de formation en entrepreneuriat des jeunes chômeurs en zones rurales

Parc des jeunes Entrepreneurs (PARJE)

- Sensibilisation des jeunes entrepreneurs à travailler en réseau,

- Intégration des jeunes entrepreneurs dans des plateformes pour une entraide mutuelle,
- Guide des novices par les plus expérimentés ayant suivi des formations en entrepreneuriat et en outils de gestion.

Mobile Business Incubator (MOBINC)

- Formation/renforcement des capacités en milieu rural,
- Appui dans l'élaboration des plans d'affaires,
- Coaching d'affaires,
- Exécution des projets de formation

Formation pour le développement (FODEV)

- Formation (gestion des PME, Développement, entrepreneuriat),
- Appui dans l'élaboration des plans d'affaires

ADISCO/ Maison de l'entrepreneur

- Information et Formation,
- Appui conseil,
- Structuration des entrepreneurs
- Discussion des résultats et orientations stratégiques
- De l'état des lieux présenté ci-avant sur les dispositifs d'accompagnement des jeunes entrepreneurs, nous tirons une série de leçons nous amenant à tracer quelques perspectives pour l'accompagnement entrepreneurial au Burundi en faisant référence aux bonnes pratiques en la matière.

Centre de Recherche, de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat (CRIE)

Créé au mois d'août 2017, le Centre de Recherche, d'Innovation et d'Entrepreneuriat (CRIE) qui est attaché à la Direction de la Recherche a pour mission de créer une plate-forme pour

l'apprentissage pratique via la recherche-action, l'entrepreneuriat et l'engagement communautaire pour le bénéfice des parties prenantes de l'UGL. Les objectifs du CRIE sont :

- Générer une attitude, un comportement et des compétences entrepreneuriales parmi les étudiants ;
- Promouvoir la création d'entreprises par les étudiants ;
- Utiliser les résultats de la recherche pour des activités qui soutiendraient le programme entrepreneurial de l'UGL ;
- Accompagner les étudiants dans leurs projets entrepreneuriaux.
- Activités de recherche, projets, entrepreneuriat et formation modulaires

La Banque d'Investissement pour les Jeunes (BIJE en sigle)

L'objectif principal de la BIJE est de réduire le chômage des jeunes en les aidant à avoir et créer de l'emploi. Et sa mission est de contribuer au financement des projets de développement économique initiés par les jeunes organisés en associations, en coopératives ou en entreprises de droit burundais avec un taux d'intérêt abordable.

Le Programme d'Autonomisation Économique et d'Emploi des Jeunes (PAEEJ)

Un Burundi dans lequel la jeunesse patriotique, responsable et autonome est au cœur du développement pour une croissance économique équilibrée, participative, inclusive afin que chaque bouche ait à manger et chaque poche ait de l'argent. L'objectif général du PAEEJ est d'appuyer la politique du Gouvernement du Burundi en matière de la création d'emplois afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des jeunes chômeurs diplômés à travers la réduction de leur chômage, la lutte contre leur pauvreté, la promotion de leur emploi en favorisant leur insertion professionnelle pour stimuler la croissance économique du pays.

2. QUESTIONNAIRES

2.1. Questions aux bénéficiaires de l'appui de l'UGL

INSTRUCTIONS INCLUSES AVEC UN QUESTIONNAIRE QUANTITATIF ANONYME

TITRE DU PROJET DE RECHERCHE : ROLE DE L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE AU BURUNDI : ETUDE DE CAS DE L'UNIVERSITE DES GRANDS LACS.

Les pages suivantes contiennent un questionnaire anonyme, que nous vous invitons à remplir. Ce questionnaire a été développé dans le cadre d'un PROJET DE RECHERCHE à HEC Montréal.

Étant donné que vos premières impressions reflètent le mieux vos opinions sincères, nous vous demandons de bien vouloir répondre aux questions incluses dans ce questionnaire sans aucune hésitation. Il n'y a pas de limite de temps pour remplir le questionnaire, bien que nous ayons estimé qu'il devrait prendre environ 20-30 minutes.

Les informations recueillies seront anonymes et resteront strictement confidentielles. Il sera utilisé uniquement pour l'avancement des connaissances et la diffusion des résultats globaux dans des forums universitaires ou professionnels.

Le fournisseur de collecte de données en ligne s'engage à ne pas divulguer de renseignements personnels (ou de toute autre information concernant les participants à cette étude) à d'autres utilisateurs ou à des tiers, à moins que le répondant n'y consente expressément ou qu'une telle divulgation ne soit exigée par la loi.

Vous êtes libre de refuser de participer à ce projet et vous pouvez décider de ne plus répondre aux questions à tout moment. En remplissant ce questionnaire, vous serez considéré comme ayant donné votre consentement à participer à notre projet de recherche et à l'utilisation potentielle des données recueillies à partir de ce questionnaire dans de futures recherches.

Si vous avez des questions sur cette recherche, veuillez contacter le chercheur principal, l'étudiant Jean Claude NIVYAYO, au numéro de téléphone ou à l'adresse e-mail indiqués ci-dessous.

Le Comité d'éthique de la recherche de HEC Montréal a déterminé que la collecte de données liée à cette étude répond aux normes d'éthique de la recherche avec des êtres humains. Si vous avez des questions concernant l'éthique, veuillez communiquer avec le secrétariat du CER au (514) 340-6051 ou par courriel au cer@hec.ca.

Merci de votre précieuse collaboration !

NIVYAYO Jean-Claude
Etudiant à HEC Montréal

E-mail : jean-claude.nivyayo@hec.ca

Cette enquête a été conçue et réalisée en fonction de la nécessité de collecter des informations sur le thème « Role de l'entrepreneuriat social dans la lutte contre la pauvreté au Burundi: étude de cas de l'Université des Grands Lacs », à des fins de recherche scientifique. Ce sujet a été

mené pour évaluer l'impact des activités menées par l'Université des Grands Lacs à travers l'appui financier et l'accompagnement des coopératives des lauréats afin de lutter contre le chômage et la pauvreté en general surtout en proposant ainsi des solutions pour améliorer les conditions de vie des bénéficiaire et le développement.

Nous nous engageons à garder vos informations confidentielles et à ne pas les utiliser à d'autres fins que la recherche.

J'apprécie beaucoup l'intérêt que vous portez à ce sujet de recherche et la contribution que vous y apportez. Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire cette introduction et j'espère recevoir votre soutien dans le processus de recherche.

Je vous remercie sincèrement et vous souhaite une journée pleine d'énergie !

Questionnaire sur le rôle de l'éducation de l'entrepreneuriat social dans la lutte contre la pauvreté		
(0,01)	Quel est votre Campus de formation?	
	1. Saint Michel 2. Ngagara	☐
(0,02)	Quel est votre sexe ?	
	1. Masculin 2. Féminin	☐
(0,03)	Quel est votre âge ?	
	1. Moins de 30ans 2. 30ans-45ans 3. Plus de 45ans	☐
(0,04)	Quel est votre Statut matrimonial ?	
	1. Célibataire 2. Marié 3. Veuf (ve) 4. Divorcés 5. Union Libre	☐
(0,05)	Avez-vous fréquenté ou fréquentez-vous la Faculté ou l'Institut	
	1. Faculté 2. Institut	☐
(0,06)	Avez-vous bénéficié de l'appui financier de l'Université des Grands Lacs?	
	1. Oui 2. Non	☐
(0,07)	Quels sont les activités exercées dans cette entreprise ?	
	1. Commerce 2. Agriculture 3. Microcrédit	☐

	4. Service 5. Transformation 6. Autres à préciser	
(0,08)	Depuis combien temps, exercez-vous cette activité ?	
	1. 1. Moins d'1 année 2. 2. 1-5ans 3. 4. Plus de cinq ans	☐
(0,09)	Avez- vous une expérience antérieure dans ce secteur ou dans cette activité ?	
	4. Oui 5. Non	☐
(0,10)	Avez-vous suivi une formation pour cette activité ?	
	1. Oui 2. Non	☐
(0,11)	Cette formation pour cette activité avait quel niveau d'importance ?	
	1. Pas importante 2. Importante 3. Très Importante	☐
(0,12)	Quel a été votre capital de démarrage de votre activité ?	
	1. Moins de 5000000 2. 500000-1000000 3. 1000000-2000000 4. 2000000-3000000 5. Plus de 3000000	☐
(0,13)	Quel est votre chiffre d'affaires actuel ?	
	3. Moins de 5000000 4. 500000-1000000 5. 1000000-2000000 6. 2000000-3000000 7. Plus de 3000000	☐
(0,14)	Quel est le rôle par ordre d'importance de l'éducation entrepreneuriale?	
	1. Développement de la culture entrepreneuriale 2. Capacité à entreprendre et de responsabilités 3. Valorisation des traits entrepreneuriaux 4. Carrière et de l'entrepreneur 5. Recherche des opportunités d'affaires 6. Réduction de peur d'entreprendre	☐
(15)	Quelle est votre source de financement au départ de l'activité ?	
	1. UGL 2. Fonds propres 3. Famille 4. Transfert étranger 5. Banque	☐

(16)	Quel est le Nombre d'employés que vous avez embauché dans cette entreprise ?	
	1. Moins de 3 2. 3-5 3. 5-8 4. Plus de 8	☐
(17)	Quelles sont les causes ou les motivations qui vous ont poussé à entreprendre ?	
	1. Chômage 2. Autonomie 3. Faible salaire 4. Autres à préciser	☐
(18)	Quelle a été votre activité avant d'entreprendre ?	
	1. Étudiant 2. En chômage 3. Agent d'État 4. Agent d'Entreprise 5. Autres	☐
(19)	L'entreprise vous aide à satisfaire les besoins de l'éducation, la santé, l'alimentation, le logement et autres?	
	1. Oui 2. Non	☐
(20)	L'entreprise vous aide à satisfaire les besoins de l'éducation?	
	1. Oui 2. Non	☐
(21)	L'entreprise vous aide à satisfaire les besoins de la Santé?	
	1. Oui 2. Non	☐
(22)	L'entreprise vous aide à satisfaire les besoins de l'alimentation?	
	1. Oui 2. Non	☐
(23)	L'entreprise vous aide à satisfaire les besoins de logement ?	
	1. Oui 2. Non	☐
(24)	L'entreprise vous aide à satisfaire les besoins sociaux ?	
	1. Oui 2. Non	☐
(25)	Quelles sont les difficultés auxquelles vous vous heurtez dans l'exercice de votre métier ?	

	1. Approvisionnement 2. Pas de clientèle 3. Crédit 4. Pas de place 5. Équipements 6. Électricité 7. Impôt et taxes 8. TROP d'intérêt 9. Faible capacités 10. Autres	☐
(26)	Pensez-vous que l'entrepreneuriat est un moyen pour lutter contre la pauvre ?	
	1. Oui 2. Non	☐
(27)	Pensez-vous entendre votre activité grâce aux bénéfices reçus ?	
	1. Oui 2. Non	☐
(28)	Pensez-vous que votre activité participe à la création de l'emploi ?	
	1. Oui 2. Non	☐
(29)	Pensez-vous que votre activité participe à l'innovation et à la diversification ?	
	1. Oui 2. Non	☐
(30)	Que Pensez-vous de la situation économique de vous ou votre ménage avant cette activité?	
	1. Très Riche 2. Moyennement riche 3. Pauvre 4. Très Pauvre 5. Ne sait pas	☐
(31)	Étant donné le revenu de vous ou votre ménage, comment considérez-vous que vous vivez?	
	1. Bien 2. Assez bien 3. Passablement 4. Difficilement 5. Ne sait pas	☐
(32)	Comment vivez-vous par rapport à vos voisins dans la localité?	
	1. Nettement mieux 2. Un peu mieux 3. Pareillement 4. Moins bien 5. Ne sait pas	☐

(33)	Comment vivez-vous par rapport aux gens qui ne font pas des activités entrepreneuriales?	
	1. Nettement mieux 2. Un peu mieux 3. Pareillement 4. Moins bien 5. Ne sait pas	<input data-bbox="1286 360 1353 427" type="checkbox"/>
(34)	Si on vous demande de vous classer ou classer votre ménage sur une échelle de bien-être allant de pauvre à riche, comment le classeriez-vous	
	1. Très Riche 2. Moyennement riche 3. Pauvre 4. Très Pauvre 5. Ne sait pas	<input data-bbox="1281 689 1348 757" type="checkbox"/>
(35)	Quel est le secteur d'activité ou domaine prioritaire que vous comptez investir grâce aux bénéfices que vous recevez dans cette entreprise	
	1. Secteur primaire 2. Secteur secondaire 3. Secteur tertiaire 4. Alimentation 5. Éducation 6. Santé 7. Logement 8. Autres	<input data-bbox="1286 938 1353 1005" type="checkbox"/>

2.2. Questions aux enseignants et administratifs de l'UGL

DIRECTIVES ACCOMPAGNANT UN QUESTIONNAIRE ANONYME

ROLE DE L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE AU BURUNDI-ETUDE DE CAS DE L'UNIVERSITE DES GRANDS LACS

Vous trouverez dans les prochaines pages un questionnaire anonyme auquel nous vous invitons à répondre. Ce questionnaire a été développé dans le cadre d'un projet de recherche à HEC Montréal.

Répondez sans hésitation aux questions incluses dans ce questionnaire, car ce sont vos premières impressions qui reflètent généralement le mieux votre pensée. Il n'y a pas de limite de temps pour répondre au questionnaire, bien que nous ayons estimé que cela devrait vous prendre environ 5-10 minutes.

Les renseignements recueillis sont anonymes et resteront strictement confidentiels; ils ne seront utilisés que pour l'avancement des connaissances et la diffusion des résultats globaux dans des forums savants ou professionnels.

Le fournisseur de collecte de données en ligne s'engage à ne révéler aucune information personnelle (ou toute autre information relative aux participants de cette étude) à d'autres utilisateurs ou à tout autre tiers, à moins que le répondant consente expressément à une telle divulgation ou que celle-ci soit exigée par la loi.

Vous êtes complètement libre de refuser de participer à ce projet et vous pouvez décider en tout temps d'arrêter de répondre aux questions. Le fait de remplir ce questionnaire sera considéré comme votre consentement à participer à notre recherche et à l'utilisation des données recueillies dans ce questionnaire pour d'éventuelles recherches. Puisque le questionnaire est anonyme, une fois votre participation complétée, il vous sera impossible de vous retirer du projet de recherche, car il sera impossible de déterminer quelles réponses sont les vôtres.

Si vous avez des questions concernant cette recherche, vous pouvez contacter le chercheur principal, NIVYAYO JEAN CLAUDE, au numéro de téléphone ou à l'adresse de courriel indiqués ci-dessous.

Le comité d'éthique de la recherche de HEC Montréal a statué que la collecte de données liée à la présente étude satisfait aux normes éthiques en recherche auprès des êtres humains. Pour toute question en matière d'éthique, vous pouvez communiquer avec le secrétariat de ce comité au (514) 340-6051 ou par courriel à cer@hec.ca.

Merci de votre précieuse collaboration!

NIVYAYO JEAN CLAUDE
Etudiant
HEC Montréal

MAI THAI
Professeure
HEC Montréal

Jean-claude.nivyayo@hec.ca

mai.thai@hec.ca

Cette enquête a été conçue et réalisée en fonction de la nécessité de collecter des informations sur le thème « Role de l'entrepreneuriat social dans la lutte contre la pauvreté au Burundi: étude de cas de l'Université des Grands Lacs », à des fins de recherche scientifique. Ce sujet a été mené pour évaluer l'impact des activités menées par l'Université des Grands Lacs à travers l'appui financier et l'accompagnement des coopératives des lauréats afin de lutter contre le chômage et la pauvreté en général surtout en proposant ainsi des solutions pour améliorer les conditions de vie des bénéficiaires et le développement.

Nous nous engageons à garder vos informations confidentielles et à ne pas les utiliser à d'autres fins que la recherche.

J'apprécie beaucoup l'intérêt que vous portez à ce sujet de recherche et la contribution que vous y apportez. Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire cette introduction et j'espère recevoir votre soutien dans le processus de recherche.

Je vous remercie sincèrement et vous souhaite une journée pleine d'énergie !

Questionnaire qualitative adressées aux enseignants/autorités/administratifs

Question 1. Comment l'UGL a réussi la création des entreprises sociales ?

Question 2. Comment l'éducation entrepreneuriale peut affecter positivement l'entrepreneuriat ?

Question 3. Comment l'entrepreneuriat peut contribuer à la lutte contre la pauvreté ?

Question 4. Quels sont les impacts de l'entrepreneuriat social dans la lutte contre la pauvreté ?